Quatre-vingt-dixième année. — N° 246. Le Numéro : 20 francs. Dimanche 19 Octobre 1958.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Textes d'intérêt général	Documents administratifs	DÉBATS			Conseil économique		Documents		
						Assemblée nationale	Conseil de la République	Assemblée Union française	Avis et Rapports	Bulletin	Assemblée nationale	Conseil de la République	Assemblée Union fr.
C. C. P. : 9063.13, Paris	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et Outre-mer.	1.800	3.500	6.500	4.000	900	2.200	1.600	1.000	800	1.000	3.000	3.000	750
Etranger.	2.700	5.300	10.000	5.500	1.200	4.000	2.400	1.400	1.200	1.300	4.000	4.000	1.100

L'Édition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, informations, annonces et tables mensuelles.

Les Éditions des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, du CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE et de l'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprennent le compte rendu *in extenso* des séances, les questions écrites et les réponses des ministres.

Éditions du CONSEIL ÉCONOMIQUE { Avis et rapports ; Bulletin analytique des séances.

Les Éditions des DOCUMENTS de L'ASSEMBLÉE NATIONALE, du CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE et de l'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprennent les projets et propositions de loi, rapports et avis des commissions.

L'Édition des DOCUMENTS ADMINISTRATIFS comprend les rapports et statistiques des administrations.

Les tables annuelles sont fournies gratuitement aux abonnés.

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION : 31, Quai Voltaire, Paris (7e). — Tél. : LIT 27-91

SOMMAIRE

ORDONNANCES

Ordonnance n° 58-975 du 18 octobre 1958 instituant la mise à jour des listes électorales (p. 9566).

Ordonnance n° 58-945 relative à l'élection des députés à l'Assemblée nationale (rectificatif) (p. 9567).

Ordonnance n° 58-961 relative à l'élection des députés des départements d'Algérie à l'Assemblée nationale (rectificatif) (p. 9567).

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

MINISTERE DE LA JUSTICE

Arrêté relatif à la composition de la commission supérieure de cassation des dommages de guerre (p. 9567).

Arrêté fixant la liste des candidats admis à subir les épreuves du concours d'adjoint d'économat stagiaire des services extérieurs de l'éducation surveillée (p. 9567).

Arrêtés portant promotions, nominations, réintégration et admission à la retraite (greffiers et interprètes judiciaires) (p. 9567).

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Arrêté portant admission à la retraite et conférant l'honorariat (contrôle civil) (p. 9568).

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret du 18 octobre 1958 portant mise en disponibilité et nomination de sous-préfets (p. 9569).

Décret portant approbation de la participation de la ville de Belfort à une société d'économie mixte chargée de l'exploitation des trolleybus urbains (rectificatif) (p. 9569).

MINISTERE DES ARMEES

Décrets du 18 octobre 1958 portant promotions dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 9568).

Décret portant promotions automatiques dans les cadres des réserves de l'armée de terre (rectificatif) (p. 9568).

Arrêté du 11 octobre 1958 portant prorogation de la validité du cahier des clauses et conditions générales du 21 novembre 1932 pour certains marchés de fournitures et de prestations de service (p. 9568).

Arrêtés et *décision* portant détachement, mise en disponibilité et admission dans la réserve (administration centrale [air] et armée de terre) (p. 9568).

Liste des véhicules susceptibles d'être restitués à leurs anciens propriétaires (p. 9569).

Tableau d'avancement pour le grade d'officier de gendarmerie maritime de 2e classe (p. 9569).

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Décret n° 58-976 du 18 octobre 1958 fixant les conditions d'application de l'article 3 de l'ordonnance n° 58-825 du 9 septembre 1958 (p. 9569).

Arrêté du 7 octobre 1958 fixant la date des élections des représentants des trésoriers principaux et des receveurs particuliers des finances à des commissions administratives paritaires des services du Trésor (p. 9570).

Arrêté du 13 octobre 1958 portant transfert de crédits (p. 9570).

Arrêtés portant nominations et détachements :

Inspection générale des finances (p. 9570).

Corps de contrôle des assurances (p. 9570).

Direction générale des impôts (p. 9570).

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Arrêté du 30 septembre 1958 portant reconnaissance par l'enseignement technique de sections commerciales de cours complémentaires dans l'académie de Strasbourg (p. 9571).

Arrêté portant détachement (administration centrale) (p. 9571).

Liste des élèves ayant obtenu le diplôme d'enseignement commercial supérieur (p. 9571).

Liste des élèves de l'école d'ingénieurs de Marseille ayant obtenu le diplôme d'ingénieur (session juin 1958) (p. 9572).

Liste des élèves de l'école technique supérieure du laboratoire ayant obtenu le brevet de manipulateur ou le diplôme de technicien de laboratoire (session juin 1958) (p. 9572).

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Arrêté du 14 octobre 1958 portant homologation de normes (p. 9573).

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Arrêté portant détachement (eaux et forêts) (p. 9573).

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Arrêtés portant admission à la retraite et rapportant les dispositions d'un précédent arrêté (administration générale et agriculture) (p. 9573).

MINISTERE DU TRAVAIL

Arrêté portant nomination d'un membre du conseil supérieur de la sécurité sociale (p. 9573).

Arrêté portant nomination d'un membre de la commission supérieure des allocations familiales (p. 9573).

Circulaire n° 91 S.S. du 10 octobre 1958 concernant l'application de l'ordonnance du 24 septembre 1958 instituant un complément à l'allocation supplémentaire prévue par le livre IX du code de la sécurité sociale (p. 9573).

Circulaire n° 62 S.S. relative aux tarifs d'honoraires des praticiens en matière de soins aux assurés sociaux (rectificatif) (p. 9573).

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Décret du 15 octobre 1958 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 9574).

Arrêtés portant inscriptions sur une liste d'aptitude, promotions, nominations, affectation, attribution de fonctions, réintégrations et détachement:

Administration centrale (p. 9574).

Hôpitaux psychiatriques (p. 9574).

Services extérieurs (p. 9575).

MINISTERE DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Arrêtés portant nominations, titularisations, mutations, réintégrations, détachements, rapportant les dispositions d'un précédent arrêté et conférant l'honorariat (administration centrale et services extérieurs) (p. 9575).

MINISTERE DU SAHARA

Décret portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (rectificatif) (p. 9573).

MINISTERE DE L'INFORMATION

Arrêté portant détachement (radiodiffusion-télévision française) (p. 9576).

Naturalisations et réintégrations (p. 9576).

Emplois réservés: Nominations et annulation de nomination (p. 9587).

Jugements préparatoires d'absence (p. 9587).

Jugements définitifs d'absence (p. 9587).

Requêtes concernant des militaires, marins et civils disparus pendant la période comprise entre le 3 septembre 1939 et la date de cessation légale des hostilités (p. 9588).

Successions en déshérence (p. 9588).

Successions vacantes en Algérie (p. 9591).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

Ministère des armées.

Avis relatif à l'ouverture de deux concours pour le recrutement d'adjoints administratifs stagiaires à l'administration centrale du ministère des armées (terre, air, marine), à l'administration centrale du ministère du travail et à la caisse nationale de sécurité sociale (p. 9591).

Ministère du travail.

Avis relatif à la création d'un conseil de prud'hommes à Soissons (Aisne) (p. 9592).

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis complétant l'avis de concours relatif au recrutement d'un aspirant professeur chargé de l'enseignement général (section Lettres) à l'institution nationale des jeunes aveugles (p. 9592).

Avis de vacance d'un poste de médecin inspecteur divisionnaire directeur départemental de la santé dans le département de la Seine (p. 9592).

Annonces (p. 9593).

ORDONNANCES

Ordonnance n° 58-975 du 13 octobre 1958 instituant la mise à jour des listes électorales.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, du ministre de l'intérieur, du ministre des armées et du ministre du Sahara,

Vu la Constitution, et notamment son article 92;

Vu le code électoral;

Vu le décret organique du 2 février 1852 pour l'élection des députés du corps législatif;

Le conseil d'Etat entendu;

Le conseil des ministres entendu,

Ordonne:

Art. 1er. — Pour la prochaine élection des députés à l'Assemblée nationale, il est procédé, à compter de la publication de la présente ordonnance et dans les conditions indiquées ci-après, à la mise à jour des listes électorales.

Art. 2. — La commission administrative retranche de la liste électorale:

Les individus décédés;

Ceux dont la radiation a été ordonnée par l'autorité compétente;

Ceux qui ont perdu les qualités requises par la loi.

Les militaires du contingent qui, au moment de leur incorporation, ne remplissaient pas les conditions de résidence requises pour pouvoir être inscrits sur les listes électorales dans les départements d'Algérie ou les départements des Oasis et de la Saoura ne peuvent pas être inscrits sur ces listes. Ceux qui s'y trouvent déjà inscrits sont rayés d'office. Notification de cette radiation est faite au maire de la commune où les militaires avaient leur domicile réel ou leur résidence électorale lors de leur incorporation dans l'armée. Au vu de cette notification, le maire procédera à l'inscription d'office sur la liste électorale.

Art. 3. — La commission administrative ajoute à la liste électorale, sur leur demande, les citoyens qui remplissent ou rempliront, avant le 23 novembre, les conditions exigées par la loi.

Elle peut également procéder d'office à cette inscription.

Art. 4. — Les demandes d'inscription visées au premier alinéa de l'article précédent, accompagnées des justifications nécessaires, sont déposées ou adressées à la mairie. Elles doivent mentionner, le cas échéant, le lieu où l'électeur était précédemment inscrit et sont recevables jusqu'au 28 octobre inclusivement.

Art. 5. — Le tableau contenant les additions et retranchements faits par la commission administrative à la liste électorale est déposé et publié dans les conditions fixées à l'article 2 du décret réglementaire du 2 février 1852, et au plus tard le 31 octobre 1958.

Art. 6. — Les réclamations contre le tableau susvisé sont formulées dans les conditions fixées à l'article 23 du code électoral.

Art. 7. — L'électeur qui a été l'objet d'une radiation d'office ou dont l'inscription a été contestée est averti par lettre recommandée par le maire et peut présenter ses observations.

Art. 8. — Les réclamations contre les décisions de la commission administrative doivent être formées dans le délai de six jours à dater de la publication du tableau.

Elles sont examinées par le juge de paix qui statue dans un délai de huit jours.

Les décisions du juge de paix sont notifiées dans les deux jours de leur date, par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'intéressé et, s'il y a lieu, au maire de la commune d'inscription.

Celui-ci inscrit ou raye l'électeur sur les listes électorales et en porte mention sur le tableau de rectification publié cinq jours avant la réunion des électeurs. Dans le cas d'inscription, il en donne sans délai avis au maire de la commune où l'électeur était précédemment inscrit.

Art. 9. — Les décisions des juges de paix peuvent faire l'objet d'un recours en cassation dans les conditions prévues à l'article 29 du code électoral.

Art. 10. — La présente ordonnance sera publiée au *Journal officiel* de la République française et exécutée comme loi.

Fait à Paris, le 18 octobre 1958.

C. DE GAULLE.

Par le président du conseil des ministres:
Le garde des sceaux, ministre de la justice,
MICHEL DEBRÉ.

Le ministre de l'intérieur,
ÉMILE PELLETIER.

Le ministre des armées,
PIERRE GUILLAUMAT.

Le ministre du Sahara,
MAX LEJEUNE.

Ordonnance n° 58-945 relative à l'élection des députés à l'Assemblée nationale.

Rectificatif au *Journal officiel* du 14 octobre 1958, Tableau des circonscriptions électorales:

Page 9361, Charente: 3e, au lieu de: « Confolens », lire: « Confolens-Nord, Confolens-Sud ».

Page 9370, Isère: 2e, au lieu de: « Grenoble-Sud », lire: « Grenoble-Sud, Grenoble-Nord (moins communes rurales) »; 4e, au lieu de: « Grenoble-Nord », lire: « Grenoble-Nord (communes rurales) »; 5e, au lieu de: « Vienne-Nord », lire: « Vienne-Nord, Vienne-Sud (moins communes rurales) »; 6e, au lieu de: « Vienne-Sud », lire: « Vienne-Sud (communes rurales) ».

Page 9380, Haut-Rhin: 1re, au lieu de: « Colmar », lire: « Colmar-Nord et Colmar-Sud »; 4e, au lieu de: « Mulhouse-Sud, Mulhouse-Nord (moins communes rurales) », lire: « Mulhouse-Nord, Mulhouse-Est, Mulhouse-Ouest, Mulhouse-Sud »; 5e, au lieu de: « Mulhouse-Nord (moins communes rurales) », lire: « Wittenheim ».

Page 9385, Deux-Sèvres: 1re, ajouter: « Prahecq ».

Ordonnance n° 58-964 relative à l'élection des députés des départements d'Algérie à l'Assemblée nationale.

Rectificatif au *Journal officiel* du 17 octobre 1958: page 9504, 2e colonne, Tableau des circonscriptions pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale, au lieu de: « 2e circonscription: Alger-Banlieue: l'arrondissement d'Alger (moins la commune d'Alger) »; lire: « 2e circonscription: Alger-Banlieue: l'arrondissement d'Alger (moins la commune d'Alger) et l'arrondissement de Maison-Blanche ».

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

MINISTERE DE LA JUSTICE

Composition de la commission supérieure de cassation des dommages de guerre.

Par arrêté du 15 octobre 1958, la composition de la commission supérieure de cassation des dommages de guerre est renouvelée comme suit, pour une durée de trois ans, à compter du 1er octobre 1958:

Président.

M. Georges Cahen-Salvador, vice-président honoraire du conseil d'Etat.

PREMIÈRE SECTION

Vice-président.

M. Maurice Reclus, président de section honoraire du conseil d'Etat.

Membres titulaires.

M. François Stefanini, conseiller honoraire à la cour de cassation.

M. Pierre Mongeaud, président de chambre honoraire à la cour des comptes.

Membre suppléant.

M. Henri Desfougères, conseiller d'Etat honoraire.

DEUXIÈME SECTION

Vice-président.

M. Fernand Saint-Raymond, président de chambre à la cour des comptes.

Membres titulaires.

M. Paul Dulery, président de section honoraire du conseil d'Etat.

M. Jean-Marie Delaire, conseiller honoraire à la cour de cassation.

Membre suppléant.

M. Charles-Noël Rougé, conseiller honoraire à la cour de cassation.

TROISIÈME SECTION

Vice-président.

M. Jules Lacoste, conseiller honoraire à la cour de cassation.

Membres titulaires.

M. Pierre Seligman, conseiller d'Etat.

M. Théodore Rosset, conseiller maître honoraire à la cour des comptes.

Membre suppléant.

M. Vincent Guinard, conseiller maître honoraire à la cour des comptes.

Liste des candidats admis à subir les épreuves du concours d'adjoint d'économat stagiaire des services extérieurs de l'éducation surveillée.

Par arrêté du 11 octobre 1958, les candidats dont les noms suivent sont autorisés à prendre part aux épreuves du concours organisé par les arrêtés des 13 mars et 14 avril 1958:

Mlles Donda (Aline), Girbal (Emilienne), M. Nocquet (Roland).

Greffiers.

Par arrêté du 14 octobre 1958, M. Yaiche Bachir, greffier de 1re classe de la justice de paix d'El-Arrouch, est nommé, sur sa demande, greffier de chambre au tribunal de première instance de Sétif, en remplacement de M. Guedj, qui a été nommé au tribunal d'Alger.

M. Yaiche est titularisé au 5e échelon de la classe principale, avec ancienneté remontant au 1er avril 1958.

Par arrêté du 14 octobre 1958, M. Unbewust (Robert), greffier de la justice de paix d'Oued-Athmenia, est nommé, sur sa demande, greffier de chambre au tribunal de première instance de Constantine (poste créé).

M. Unbewust est titularisé dans le corps des greffiers fonctionnaires des cours et tribunaux d'Algérie au 3e échelon de la 2e classe, avec ancienneté remontant au 14 juin 1957

Par arrêté du 14 octobre 1958, M. Belmokhtar El Morsli, greffier de chambre en expectative de réintégration après un congé de longue durée, est réintégré dans le cadre des greffiers de chambre d'Algérie et nommé au tribunal de première instance d'Oran (poste créé).

Interprètes judiciaires.

Par arrêté du 14 octobre 1958, sont élevés au 2e échelon les interprètes judiciaires de 3e classe (1er échelon), inscrits au tableau d'avancement, dont les noms suivent:

MM. Noui Mehidi Khaled, interprète judiciaire à Châteaudun-du-Rhumel.
Mohamedi Mostefa, interprète judiciaire à Bou-Saada.
Bourokba Abdelkader, interprète judiciaire au Telagh.
Rahal Khatir, interprète judiciaire à Mercier-Lacombe.
Legoui Ali, interprète judiciaire à Barika.

Par arrêté du 14 octobre 1958, M. Rubini (Maxime), interprète judiciaire près la justice de paix de Zemmora, est, pour régularisation de sa situation administrative, placé en congé de longue durée pour une nouvelle période du 1er juin 1958 jusqu'à la date d'effet du présent arrêté.

M. Rubini est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Contrôle civil.

Par arrêté du 5 novembre 1957, M. Reig (Santiago), adjoint de contrôle principal, 1er échelon (indice 500), atteint par la limite d'âge de son grade le 29 novembre 1957, a été rayé des cadres du corps des adjoints de contrôle le 1er décembre 1957, admis à cette date à faire valoir ses droits à la retraite et nommé adjoint de contrôle principal honoraire.

MINISTERE DES ARMEES

Décrets du 18 octobre 1958 portant promotions dans l'ordre national de la Légion d'honneur (reserve).

Par décret en date du 18 octobre 1958, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre des armées, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur portant que la promotion du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, est promu dans l'ordre national de la Légion d'honneur (contingent loi n° 55-1062 du 6 août 1955) le militaire désigné ci-après:

Pour commandeur.

Sans traitement.

ARMÉE DE TERRE

M. Chaban-Delmas (Jacques-Michel-Pierre), général de brigade honoraire; 28 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Officier du 7 juin 1952.

Par décret en date du 18 octobre 1958, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre des armées, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur portant que la promotion du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, est promu dans l'ordre national de la Légion d'honneur (contingent loi n° 55-1062 du 6 août 1955) le militaire désigné ci-après:

Pour commandeur.

Sans traitement.

ARMÉE DE TERRE

M. Wallach dit Widal (Alfred-Raphaël), lieutenant arme blindée et cavalerie; 23 ans de services, 3 campagnes. A été cité. Officier du 3 novembre 1948.

Décret portant promotions automatiques dans les cadres des réserves de l'armée de terre.

Rectificatif au *Journal officiel* du 4 octobre 1958: page 9128, 4e colonne, Service des matériels (subdivision Artillerie), Cadre des adjoints techniques, au lieu de: « Milard (Pierre-Marie) », lire: « Milard (Maurice-André) ».

Prorogation de la validité du cahier des clauses et conditions générales du 21 novembre 1932 pour certains marchés de fournitures et de prestations de service.

Le ministre des armées,

Vu l'article 22 de la loi n° 50-1615 du 31 décembre 1950 ouvrant dans les écritures du Trésor un compte d'affectation spéciale dénommé: « Financement de diverses dépenses d'intérêt militaire »;

Vu l'arrêté du 7 mai 1958 portant approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de fournitures courantes des départements de la défense nationale,

Arrête:

Art. 1er. — Par dérogation aux articles 2 et 3 de l'arrêté du 7 mai 1958 précité, la validité du cahier des clauses et conditions générales du 21 novembre 1932 est prorogée jusqu'au 31 décembre 1958 pour tous les marchés passés pour le compte des armées alliées qui sont financés par le compte spécial 12/31: « Financement de diverses dépenses d'intérêt militaire ».

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 octobre 1958.

Le ministre des armées,

Pour le ministre et par délégation:

Le directeur des services législatifs et administratifs,

GUILLAUME WIDMER.

Administration centrale (air).

Par arrêté du 14 septembre 1958, M. Coudere (Denis), agent supérieur de 1re classe, 2e échelon, à l'administration centrale (air) du ministère des armées, est détaché, pour la période s'étendant du 23 novembre 1957 au 10 octobre 1958, auprès du ministère de la France d'outre-mer, dans les conditions fixées par les articles 97, 98 et 99 de la loi du 19 octobre 1946, pour y exercer les fonctions d'inspecteur principal hors classe, pour servir en Afrique occidentale française.

Armée de terre.

Par arrêté du 6 octobre 1958, M. le lieutenant Morenval (Jean-Gaston-Agésilas), du cadre des adjoints techniques du service des matériels (subdivision Artillerie), est placé, sur sa demande, dans la position de disponibilité pour une période de deux ans, à compter du 1er décembre 1958.

Par décision du 7 octobre 1958, sont nommés, avec leur grade et leur ancienneté de grade, dans les cadres des officiers de réserve, à compter du jour de leur radiation des cadres de l'armée active, et affectés pour administration aux directions régionales du service du matériel désignées ci-après les officiers dont les noms suivent:

TROUPES METROPOLITAINES

Service des matériels.

Subdivision Artillerie.

CADRE DES INGÉNIEURS

1re région militaire.
(Direction du matériel.)

M. le capitaine Fauconnier (Jacques-Robert).

CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

1re région militaire.

(Direction du matériel.)

M. le lieutenant-colonel Belverge (Paul-Joseph).
M. le capitaine Bellet (Alphonse-Henri).

5e région militaire.

(Direction du matériel.)

M. le commandant Hustaix (Eugène-Louis-Henri).

CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

5e région militaire.

(Direction du matériel.)

M. le commandant Loignon (André-Emmanuel-Henri).

9e région militaire.

(Direction du matériel.)

M. le lieutenant Savona (Joseph-Toussaint-Augustin).

Liste de véhicules susceptibles d'être restitués à leurs anciens propriétaires.

En compte à la direction du matériel de la 7e région militaire, Dijon.

NUMÉRO d'ordre.	GENRE	MARQUE	TYPE	NUMÉRO matricule.	NUMÉRO de châssis.
1	V. L.	Citroën.	11 BL	107677	369504
2	V. L.	Citroën.	11 BL	114031	399511

Tableau d'avancement pour le grade d'officier de gendarmerie maritime de 2e classe.

Par décision du ministre des armées en date du 7 octobre 1958, est inscrit au tableau d'avancement (année 1958) :

Pour le grade d'officier de gendarmerie maritime de 2e classe.

Le premier maître gendarme maritime Dengreville (Florent-Maurice).

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret du 18 octobre 1958 portant mise en disponibilité et nomination de sous-préfets.

Par décret en date du 18 octobre 1958 :

M. Rousselet (André), sous-préfet hors classe, hors cadres, est placé sur sa demande dans la position prévue à l'article 39 du statut particulier du corps préfectoral.

M. Maillot (Paul), secrétaire général des Deux-Sèvres (1re classe personnelle), est nommé sous-préfet hors cadres.

Décret portant approbation de la participation de la ville de Belfort à une société d'économie mixte chargée de l'exploitation des trolleybus urbains.

Rectificatif au *Journal officiel* du 29 août 1958 : page 8016, 1re colonne, au lieu de : « la délibération du 26 mai 1956 », lire : « la délibération du 26 mars 1956 ».

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Décret n° 58-976 du 18 octobre 1958 fixant les conditions d'application de l'article 3 de l'ordonnance n° 58-825 du 9 septembre 1958.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'article 3 de l'ordonnance n° 58-825 du 9 septembre 1958;

Vu le code général des impôts,

Décrète :

Art. 1er. — Peuvent bénéficier du fractionnement des droits autorisé par l'article 3 de l'ordonnance n° 58-825 du 9 septembre 1958, les acquisitions effectuées à l'aide de prêts consentis dans le cadre de l'article 687 (2e alinéa) du code rural ou dans le cadre des conventions passées entre l'Etat et le Crédit foncier de France, la caisse nationale de crédit agricole et la caisse centrale de crédit hôtelier, commercial et industriel en vue de faciliter l'installation en France des citoyens français contraints de quitter le Maroc ou la Tunisie, et plus généralement tout autre pays étranger.

Art. 2. — Le fractionnement s'applique aux droits de mutation à titre onéreux édictés par les articles 687, 694, 721 et 806 du code général des impôts, à la taxe complémentaire exceptionnelle sur la première mutation, prévue à l'article 989, et aux taxes additionnelles établies par les articles 1584, 1595 et 1597 du même code, tels que ces droits et taxes sont liquidés lors de l'enregistrement de l'acte d'acquisition, à l'exclusion des pénalités de retard qui pourraient avoir été encourues, ainsi que de tous droits simples complémentaires, droits en sus et amendes qui seraient ultérieurement réclamés à raison d'insuffisances ou de dissimulations de prix.

Il est limité aux droits et taxes exigibles sur la fraction de valeur imposable n'excédant pas le montant du prêt de première installation affecté au règlement du prix d'acquisition.

Art. 3. — Les droits et taxes dont le payement est fractionné doivent être acquittés en cinq versements égaux, dont le premier est seul effectué lors de l'enregistrement de l'acte d'acquisition.

Les autres fractions, majorées des intérêts au taux légal, sont à la charge exclusive de l'acquéreur et deviennent exigibles, d'année en année, dans les vingt jours qui suivent chaque échéance annuelle.

Les droits différés peuvent, toutefois, être acquittés par anticipation; dans ce cas, les intérêts ne sont dus que jusqu'au jour du payement.

Art. 4. — L'admission au bénéfice du fractionnement est subordonnée à la condition que l'acquéreur :

1° Demande expressément le bénéfice du fractionnement par une mention signée au pied de l'acte d'acquisition et s'engage formellement à acquitter le complément de droits et de taxes comme il est dit à l'article 3;

2° Produise une attestation de l'établissement prêteur indiquant la somme à concurrence de laquelle le prix des biens faisant l'objet de l'acquisition a été acquitté à l'aide d'un prêt de première installation consenti en application de l'article 687 (2e alinéa) du code rural ou en vertu des conventions visées à l'article 1er;

3° Offre, en même temps, une garantie suffisante et s'engage à constituer à ses frais cette garantie dans les conditions et délais fixés par l'article 5 ci-après.

Art. 5. — Les garanties, indépendantes du privilège conféré par l'article 1929 du code général des impôts, doivent consister soit en des hypothèques sur immeubles, soit en des nantissements de fonds de commerce ou de valeurs mobilières. Leur valeur doit être égale, au moins, au montant des droits différés. Elles doivent être réalisées dans un délai maximum de quatre mois à compter de la date de l'acte.

Les sûretés prévues ci-dessus peuvent être remplacées par l'engagement personnel et inconditionnel d'acquitter les droits différés, contracté par un ou plusieurs établissements bancaires ou caisses de crédit agricole mutuel agréés par l'administration de l'enregistrement.

Les dispositions des paragraphes 4 (3e et 5e alinéa) et 5 (2e alinéa) de l'article 399 de l'annexe III au code général des impôts sont applicables au cas prévu dans le présent article.

Art. 6. — L'acquéreur est déchu du bénéfice du fractionnement:

1° Lorsque la garantie et, s'il y a lieu, le complément de garantie n'ont pas été constitués dans les délais impartis;

2° En cas de retard dans le payement de l'un quelconque des termes échus;

3° En cas d'aliénation, autrement qu'à titre gratuit, des biens acquis avec le bénéfice du fractionnement.

Dans ces divers cas de déchéance, les droits et taxes en suspens deviennent immédiatement exigibles et le recouvrement en est poursuivi exclusivement contre l'acquéreur.

Art. 7. — Le ministre des finances et des affaires économiques est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 18 octobre 1958.

C. DE GAULLE.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des finances et des affaires économiques,
ANTOINE PINAY.

Date des élections des représentants des trésoriers principaux et des receveurs particuliers des finances aux commissions administratives paritaires n°s 2 et 3 des services du Trésor.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu les articles 20, 21 et 22 de la loi du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires;

Vu le décret n° 47-1370 du 24 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 22 de la loi du 19 octobre 1946 et relatif aux commissions administratives et aux comités techniques paritaires, ensemble les textes qui l'ont complété ou modifié;

Vu le décret n° 57-258 du 8 mars 1957 modifiant le décret n° 47-1370 du 24 juillet 1947;

Vu le décret n° 57-987 du 30 août 1957 portant règlement d'administration publique pour la fixation du statut particulier des personnels de la catégorie A des services extérieurs du Trésor;

Vu l'arrêté du 8 mai 1958 portant institution de commissions administratives paritaires dans les services du Trésor;

Vu les propositions du directeur de la comptabilité publique;

Sur le rapport du directeur du personnel et du matériel,

Arrête:

Art. 1er. — La date des élections des représentants des trésoriers principaux et des receveurs particuliers des finances aux commissions administratives paritaires n°s 2 et 3 des services du Trésor est fixée au 29 octobre 1958.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 7 octobre 1958.

Pour le ministre et par délégation:
Le chef de cabinet,
JACQUES CRUCHON.

Transfert de crédits.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'article 21 du décret n° 56-601 du 19 juin 1956 déterminant le mode de présentation du budget de l'Etat;

Vu l'article 26 de la loi de finances pour 1957;

Vu la loi de finances et les textes portant ouverture et annulation de crédits pour 1958,

Arrête:

Art. 1er. — Est annulé, sur 1958, un crédit de 16.312.000 F applicable aux budgets et aux chapitres mentionnés dans le tableau A annexé au présent arrêté.

Art. 2. — Est ouvert, sur 1958, un crédit de 16.312.000 F applicable aux budgets et aux chapitres mentionnés dans le tableau B annexé au présent arrêté.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 13 octobre 1958.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du budget,
Par empêchement du directeur du budget:
Le sous-directeur,
RAYMOND MARTINET.

TABLEAU A

SERVICES	CHAPITRES	CRÉDITS annulés.
		Milliers de francs.
Industrie et commerce.		
TITRE III. — MOYENS DES SERVICES		
Administration centrale. — Rémunérations principales	31-01	7.000
Direction des mines et de la sidérurgie. — Services extérieurs. — Ecoles nationales supérieures et techniques des mines. — Rémunérations principales	31-11	9.312
Total		16.312

TABLEAU B

SERVICES	CHAPITRES	CRÉDITS ouverts.
		Milliers de francs.
Industrie et commerce.		
TITRE III. — MOYENS DES SERVICES		
Administration centrale. — Indemnités et allocations diverses	31-02	3.367
Direction des mines et de la sidérurgie. — Services extérieurs. — Ecoles nationales supérieures et techniques des mines. — Indemnités et allocations diverses	31-12	628
Direction du gaz et de l'électricité. — Services extérieurs. — Indemnités et allocations diverses	31-22	248
Direction des industries mécaniques et électriques. — Services des instruments de mesure. — Indemnités et allocations diverses	31-42	106
Direction des carburants. — Services extérieurs. — Indemnités et allocations diverses.	31-62	35
Salaires du personnel ouvrier	31-92	11.928
Total		16.312

Inspection générale des finances.

Par arrêté du 14 octobre 1958, M. Deniau (Jean-François-Marie-Joseph), inspecteur des finances de 2e classe, a été placé en service détaché, pour la période allant du 1er juillet 1958 au 31 décembre 1959, auprès de la commission économique européenne en qualité de directeur de l'association avec les pays européens à la direction des relations extérieures.

Corps de contrôle des assurances.

Par arrêté en date du 13 octobre 1958, MM. Floquet (Michel) et Colloc'h (André), anciens élèves de l'école polytechnique classés dans le corps de contrôle des assurances, ont été nommés élèves commissaires contrôleurs adjoints des assurances à compter du 1er octobre 1958.

Direction générale des impôts.

Par arrêté en date du 14 octobre 1958, M. Col (André), inspecteur des contributions indirectes, a été placé en service détaché auprès du centre hospitalier de Troyes pour la durée de son stage réglementaire et, à compter du 1er avril 1958, en qualité de sous-directeur stagiaire.

Par arrêté en date du 14 octobre 1958, M. Reboud (Maurice-Marie-Edouard), inspecteur adjoint de 2e classe des contributions diverses, a été placé, pour une période maximum de cinq ans, à compter du 1er décembre 1957, en service détaché auprès du contrôle financier de l'Algérie en qualité d'inspecteur des régies financières (adjoint).

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Reconnaissance par l'enseignement technique de sections commerciales de cours complémentaires dans l'académie de Strasbourg.

Par arrêté du 30 septembre 1958, les sections commerciales de cours complémentaires de l'académie de Strasbourg fonctionnant dans les localités suivantes:

Masevaux (Haut-Rhin), mixte;
Saint-Amarin (Haut-Rhin), mixte;
Wittelsheim (Haut-Rhin), mixte;
Sarrebourg (Moselle), mixte;
Nilvange (Moselle), mixte.

sont reconnues par l'enseignement technique, avec effet du 1er octobre 1958.

Administration centrale.

Par arrêté du 14 octobre 1958, M. Revault (Jacques), administrateur civil de 1re classe au ministère de l'éducation nationale, est placé en position de détachement auprès du centre national de la recherche scientifique, en qualité d'attaché de recherches, pour la période du 1er mars 1957 au 30 septembre 1958.

Liste des élèves ayant obtenu le diplôme d'enseignement commercial supérieur.

Par arrêté du 3 octobre 1958, ont obtenu, à la suite de l'examen de sortie des écoles supérieures de commerce, le diplôme d'enseignement commercial supérieur les élèves dont les noms suivent, classés par école et par ordre de mérite:

Ecole supérieure de commerce d'Alger.

Mlle Marcais (Monique), MM. Kanoui (Joseph), Rodionnof (Serge), Stoffel (Jean-Jacques), Albert-Leandri (Maurice), Zahra (Robert), Mlle Taillefer (Renée).

Ecole supérieure de commerce de Bordeaux.

Mlle Abribat (Georgette), MM. Marianne (Jean-Claude), Aydjian (Jacques), Olivier (Jean-Pierre), Tardy (Jean), Belly (Raoul), Mlle Galloy (Liliane), M. Guibert (Jean), Mlle Datcharry (Simone), MM. Jancène (Bernard), Khaou Boun Hak, Moreaud (Michel), Robert de Verdigier de Saint-Paul, Julien (François), Leleu (Jean), Mlle Touche (Evelyne), MM. Cren (Robert), Delperier (Philippe), Malterre (Jean-Claude), Appeyroux (Pierre), Rochard (Franck), Boistault (Gérard), Schena (Claude), Mallet-Guy (Bernard), Girard (Dominique), Negrot (Jean), Mlles Malecot (Françoise) Zazurca (Hélène), MM. Bouthonnier (Paul), Coulibaly Laciné, Briegge (Michel), Rosenthal (Michel), Yaeche (Roger), Mlle Guilloteau (Anne-Marie), MM. Boyer (Bernard), Arnaud (Philippe), Balmadier (Etienne).

Ecole supérieure de commerce de Clermont-Ferrand.

Mlle Astier (Raymonde), MM. Pinault (Rémi), Chamonat (Paul), Foron (Serge), Chagnial (Yves), Cogniet (Jacques), Egullon (Jean-Jacques), Boncompain (Jean), Rey (Jean-Paul), Lieurade (Jean-Claude), Gourdet (Claude), Mlle Tronche (Raymonde), M. Andreu (José), Mlle Schwadron (Pierrette), M. N'Bengue Papagane, Mlles Duguet (Sylvaine), Maillet (Marie-Claire), MM. Duplaix (Jean-Louis), Verdier (Henri), Merigeon (Jean-Paul), Mlle Cladiere (Henriette), MM. Delpeyroux (Paul), Prevot (Emile), Mlle Fusari (Michèle), MM. Traissac (Pierre), Ferrier (Jean-Pierre), Alberola (Pierre), Mlle Isserty (Fernande), MM. Bonnet (Benard), Cartallier (Bernard).

Ecole supérieure de commerce de Dijon.

M. Cachot (Jacques), Mlle Sarieux (Michelle), MM. Charton (Jean-Paul), Camelin (Claude), Zussy (Claude), Mlle Pannetier (Michèle), MM. Deveze (Gérard), Roguenant (Albert), Barrat (Guy), Mlle Thevenin (Monique), MM. Rauch (Jacques), Cœur (Jacques), Parson (Maurice), Boucherie (Claude), Seguenot (Jean), Fauchereau (Jean), Issartel (Jean-Claude), Mlle Gourion (Paule).

Ecole supérieure de commerce du Havre.

MM. Cheval (François), Vanier (Patrick), Mlle Duhamel (Marie-Claude), MM. Dubois (Gérard), Couppey (Alain), Ternon (Didier).

Ecole supérieure de commerce de Lille.

Mlles Carrette (Jacqueline), Derolez (Francine), MM. Destailleurs (Jérôme), Courtin (Michel), Queva (Francis), Ibled (Hubert), Delbecq (Louis), Chevert (Jean-Louis), Garih (Claude), Bouscatie (Daniel), Lancelot (Jean-Paul), Mlle Bourgeois (Christiane), M. Pelloie (Daniel), Mlle Lienard (Françoise), M. Bouderez (Fernand), Mlle de Graeve (Nicole), MM. Langlois (Yves), Massez (Claude), Courouble (Jacques), Debeve (Jean-Pierre), Garnier (Alain), Mlle Aublin (Marguerite), MM. Choteau (Bernard), Blanchard (Daniel), Pelleraux (Jacques), Touatie (Claude), Leberquier (Antoine), Skawron (Louis), Guinet (Jean-Claude), Delelis (Maurice), Ringot (Marc), Chesneau (Pierre), Chevalier (Michel), Reguis (Nicolas), Courouble (Jean-Luc), Truong Van Tri, Sow Abdoulaye, Mlles Duthoit (Jeannine), Hermant (Marguerite).

Ecole supérieure de commerce de Lyon.

M. Plantier (René), Mlles Bertholio (Andrée), Beranguier (Marie), MM. Guenot (Michel), Buthurieux (André), Belleyte (Claude), Auzanneau (Jean-Pierre), Coureau (Paul), Fauchille (Yves), Saphon Sarasi, Sahuc (Gérard), Bombrun (Georges), Martinez (Francis), Mlle Avallet (Eliane), MM. Bonin (Bernard), Thouvard (André), Couchet (Pierre), Mlle Vagnieux (Jeanne), MM. Revel (André), Brigaud (Georges), Guilleminot (Edouard), Bertrand (Jean-Louis), Thibert (Jacques), Mlle Gautier (Monique), MM. Tarias (Jean-Pierre), Frely (Jean-Marie), Mlle Lefort (Chantal), MM. Blanc (René-Joseph), Gerentet de Salunéaux (Bernard), Perrin (Roger-Louis), Briday (Michel), Bonvillain (Jacques), Pouly (William), Delore (Michel), Gai (Jean-Baptiste), Peirou (Yves), Vernay (Jean-François), Chanay (Robert), Mlle Truffinet (Catherine), MM. Proton (Jacques), Taithe (Michel), Jandot (Bernard), Sole (Pierre), Patouillet (Jean-Claude), Lombard (Claude-Henri), Mlle Clemencin (Marie-José), MM. Duchene (Yves), Perrin (Jean-Gabriel), Leynaud (Paul-Emile), Fichet (Bruno), de Gayardon de Fenoyl (Bruno), Mlle Chevalier (Michelle), MM. Lieux (Robert), Garnier (Noël), Malossane (Michel), Chareyron (Roger), Durand (Bernard).

Ecole supérieure de commerce de Marseille.

MM. Charran (Marcel), Orselli (Guy), Rouchon (René), Mlle Beyrou (Jacqueline), MM. Coronel (Marcel), Carpano (Jean-Charles), Joseph (Pierre), Tibout (Etienne), Calizi (Jean-Pierre), Mlle Gunz (Danielle), MM. Barre (Jean-Pierre), Greciet (François), Chauvet (Marcel), Givry (Claude), Le Mignon (Michel), Wurz (Jean-Pierre), Lecas (Guy), Peronne (Jean-François), Bergier (Jean), Marchal (Henri), Brodeur (Daniel), du Chaffaut (Edouard), Pellegrin (Alfred), de Radvan-Rupinsky (André), Mlle Lemonnier (Françoise), MM. Rostaing (Jacques), Chekroun (Maurice), Deraco (Ernest), Laparra (Charles), Mlle Lorenzi (Nicole), MM. Moulin (Pierre), Allemand (Henri), Jeansolin (Max), Mlle Wanner (Françoise), MM. Dronnet (Maurice), Souffron (Jean), Guez (Claude), Wolgensinger (Jean-Paul), Barbaro (Louis), Aubel (Pierre), Lafouge (Alain), Couriaut (Jean), Marenda (Christian), Mlle Provensal (Janine).

Ecole supérieure de commerce de Montpellier.

MM. Gondouin (Jean-Claude), Renard (Louis), Mlle Lacan (Colette), MM. Costabel (André), Behar (Henry), Soler (Benacer), Paradan (Bernard), Rey (André), Baudrand (Gérard), Bury (Luc), Pons (Robert), Sicard (Roland), Jourda (Jacques), Mlle Ferrières (Christiane), M. Labonne (André), Mlle Layral (Annette), MM. Gualino (René), Flaman (Alain).

Ecole supérieure de commerce de Nantes.

MM. Guillerme (Lucien), Jubault (Claude), Canot (André), Launay (Yann), Derouin (Georges), Chouin (Max), Herbert (Pierre), Lege (Jacques), Guyot d'Asnières de Salins (François), Golteland (Gérard), Treguier (Marcel), Mlle Menard (Annie), MM. Pervier (Daniel), de La Roche Saint-André (Yves), Allaire (Marcel), Hamon (Jean-Claude), Mlles Nicol (Janine), Scavennec (Marie-Claude), Chopinet (Yveline), MM. Ceillier (Philippe), Maugendre (Jean-Claude), Puget (Maurice), Laine (Yves), Beaupère (Bernard), Leblanc (Gérard), Mlle Jaunasse (Nicole), MM. Cosquer (Jean-Pierre), Sauteron (Paul).

Ecole supérieure de commerce de Paris.

MM. Gerent (Pierre), Dubois (Gonzague), Gallois (Michel), Monet (Robert), Recurt (Christian), Cressiot (Pierre), Jusseaume (Jacques), Dufoix (Eric), Laplace (Jean), Irrmann (Philippe), Meiffredy (Claude), Amiel (Jean), Huerre (Jean), Collet (Didier), Arditti (Maurice), Berberian (Zareh), Topiol (Simon), Barette (James), Herzog (René), Vaissiere (Louis), Dupont (Raoul), Bruyant (Jacques), Piccolin (Ernest), Rosier (Bernard), Zeller (Bernard), Diffre (Jean-François), Rousseau (Jacques), Crouzette (Michel), Orsini (André), Gillier (Bruno), Taillandier (Jean), Mary (Maurice), Ravut (Jean-Pierre), Dutruel (Bertrand), Soavi (Pierre), Gilhodes (Pierre), Poulain (Pierre), Barbou des Courières (Jacques), Erignac (Robert), Barabe (François), Duval (Roland), Karagheuzian (Roger), Le Franc (Alain), Hoffmann (Daniel), Mulheim (Jacques), Coppin (Francis), Bouzereau (Daniel), Christophe (Jean-Claude), Salmon (Jean-Claude),

Gratien (Jean-Claude), Flochel (Jean-Pierre), Marcilhacy (Alain), Robert (Olivier), Tarnaud (Bernard), Gilbert (Gaëtan), Plenier (Yves), Hetier (Alain), Hubert (Jean), Bonneteau (Michel), Segond (Michel), de Mortemart (Charles-Arthur), Quelquejay (Marc), Hanicotte (Michel), de Saint-Exupéry (Philippe), Caliens (Albert), Daudier de Cassini (Bertrand), Monnier (Jacques), Dernis (Jean-Philippe), Bruno (Alain), Ruchaud (Jean-Pierre), Camelin (Jean-Pierre), Dang Ngoc Chan (Albert), Ordinaire (Maurice), Denizot (Patrice), Borgeaud (Jean-Pierre), Alaoui Mustapha, Regnouf (Michel), Lew (Charles), Daverat (Michel), Daigremont (Philippe), Houix (Jean), Lescot (Jacques), Boespflug (Henri), de Gorostarzu (Bernard), Verniers (Claude), Clergerie (Robert), Klein (Jean), de Bertier de Sauvigny (Edmond), Corric (Jean-François), Tesson (Jean-Pierre), Flambard (Olivier), Bonne (Philippe), Jalenques de Labeau (Philippe), Demory (Gérard), Denis (Jean), Le Tinier (Yves), Marcon (Pierre), Simon de La Mortière (Bruno), Salvat (Claude), Seznec (Louis), Aubry (Jacques), Descombes (Jean-Louis), Vouzellaud (Bernard), Vandamme (Francis), Carugati (Alain), Garnier (Yves), Barbeau (Jean-Claude), Gelbert (Jean), Retrou (Michel), Schmid (Roger), Trevoux (Marc), Buot de l'Epine (Gaël), Niedergang (Jean-Luc), Ingelaere (Michel), Chopin (Henri), Desruelles (Jean-Claude), Jan (Georges), Nioche (Gérard), Beaunez (François), de La Villehuchet (Philippe), Charnoz (Gérard), Monsempes (Jean), Boux de Casson, Villevieille (Michel), Laloum (Alain), Montagner (Jean), Ripert (Jean-Marc), Meyer (Guy), Passot (Jean), Bouvier (Pierre), Gailly de Taurines (Alain), Sidler (André), Meyer (Philippe), Raimon (Jean-Louis), des Lyons de Feuchin (Olivier), Westercamp (Patrick), Contat (Yves), Couturier (Jacques), Laurent (Michel), Decome (Guy), Segogne (Marcel), Deneck (Guy), Fleury (Jacques), Grosjean (André), Fautrot (Jean-Claude), Blun (Michel), Gaillard (Christian), Bouilloux-Lafont (Patrick), Labauge (Bernard), Stengelin (André), Vignerie (Jacques), Juster (Alain), Viguie (Finn), Page (Philippe), Cousse (Jean-Claude), Giron de La Massuère (Alain), Duperon (Alain), Jacquet (Pierre).

Délibération spéciale du jury.

MM. Bousquet (Bernard), Pardailhe-Galabrun (Bernard).

Ecole supérieure de commerce de Reims.

MM. Guy (Jean-Pierre), Cherain (Jean-Pierre), Thieffine (Michel), Bureau (Philippe), Peignois (Jean-Marie), Guyonnet (Jacques), Huet (Daniel), Gacon (Jean-Claude), Godinot (Hubert), Graff (Jean-Noël), Mainguet (Jean-Claude), Fortin (Bernard), Barstel (Eric), Mlle Lefevre (Antoinette) (épouse Cherain), MM. L'Herbette (Marc), Imbert (Michel), Le Blanc (Axel), Dupeu (Jean), Dussart (Didier), Audouit (Claude), Fondeville (Jacques), Wingerter (Francis), Mlle Chesneau (Suzanne), M. Chevalley (Jean), Mlle Millet (Françoise), MM. Langlois (Jacques), Clin (Pierre), Jadot (Claude), Cisse Mamady, Stefanowski (Igor), Gillot (Jacques), Menager (Placide), Renaux (Monique), Mlle Heitz (Christiane), MM. Raguel (Pierre), Le Dinh Khanh.

Ecole supérieure de commerce de Rouen.

MM. Carpentier (Guy), Lepicard (François), Mlle Fouray (Bernadette), MM. de Belloy (Geoffroy), Floutier (Jean-Pierre), Lecuyer (Henri), Mlle Mahieu (Nicole), MM. d'Arras (Philippe), Bidjou Tahar, Hamel (Maurice), Millot (Alain), Lepage (Jean-Pierre), Porte (Michel), Oger (Gérard), Collin (Jacques), David (Jean-Charles), Lacroix (Pierre), Barbarand (Michel), Duflos (Gérard), Pierre (Dominique).

Institut d'enseignement commercial supérieur de Strasbourg.

MM. Dirie (François), Freysz (Jean-Daniel), Muller (André), Mlle Lichtenauer (Christiane), MM. Goschescheck (Roger), Gewinner (Georges), Friedemann (Joel), Illis (Norbert), Mahler (Guido), Schaller (Gérard), Schuler (Charles), Gless (Maurice), Mlle Goetz (Janine), MM. Guillaume (Bernard), Stickelreisser (André), Rapp (Pierre), Dijonneau (Hervé), Schweitzer (Bernard), Roth (Bernard), Pfeiffer (Jean), Keller (Jean-Pierre), Kettani Abdelhak, Bourgeois (Louis), Spies (Paul), Lutz (Raymond), Frick (Paul).

Ecole supérieure de commerce de Toulouse.

M. Huynh le Duong, Mlle Batut (Anne-Marie), MM. Colson (Georges), Rouzet (Christian), Bagy (Serge), de Pradier d'Agrain (Armand), Mlle Brousse (Mireille), M. Pardon (Fernand), Mlles Lemoine (Jacqueline), David (Simone), MM. Klopstein (Jacques), Ventelon (Daniel), Soulie (André), Pinson (Maurice), Amiel (Sam), Acoca (Mayer-Elie), Durieux (Claude), Contat (André), Giralt (Jean), Fabre (François), Lacroix (Philippe), Sabas (Raoul), Mlle Pous (Marie-Anne), MM. Cancel (Jean-Claude), Bret (Henri), Gagnot (Jean-Louis), Vassal (Christian), Lagreze (Vincent).

Ecole supérieure de commerce de Tunis.

Mlle Caranobe (Jacqueline), M. Lombardo (Joseph), Mlle Di Pietro (Marcelle), MM. Adamo (Balthazar), Sanhagi Mohamed, Clouet (Alain), Bouhaouala Lassaad, Alfon (Roland), Bremard (Jacques).

Liste des élèves de l'école d'ingénieurs de Marseille ayant obtenu le diplôme d'ingénieur (session juin 1958).

Les élèves, par ordre de mérite, dont les noms suivent, de l'école d'ingénieurs, établissement d'enseignement technique privé reconnu par l'Etat, 110, boulevard de la Libération, à Marseille, ont obtenu en juin 1958 le diplôme d'ingénieur (décision ministérielle du 13 août 1958) :

1 Mariottini (Paul).
2 Laredo (Morgan).
3 Paoli (Julien).
4 Pernot (Jean-Pierre).
5 Dauvisis (Jean-Pierre).
6 Fabre (Andrée).
7 Benevise (Jean).
8 Richard (Yves).
9 Delaunay (Jean).
10 Chardin (Guy).
11 Richard (Pierre).
12 Lafaurie (Michel).
13 Staffaroni (Jean).
14 Lachaud (Henry).
15 Morazzani (Albert).
16 Hutter (Olivier).
17 Hababou (Maurice).
17 Sayegh (Georges).
19 Meyer-Heine (Marc).
20 Charlet (Pierre).
21 Veglia (Pierre).
22 Dorne (Jacques).
23 Escoffier (Claude).
24 Monteil (Jean).
25 De Botton (Georges).
26 Ehinger (Marcel).
27 Feidt (Guy).
28 Joukoff (Alexandre).
29 Ruas (Robert).
30 Pinardo (Jean).
31 Labesse (Jean).
32 Montus (Hubert).
33 Crozat (Robert).
33 Robineau (Léon).
35 Berlatier (Germain).
36 Ratefinjanahary (Clément).

Liste des élèves de l'école technique supérieure du laboratoire ayant obtenu le brevet de manipulateur ou le diplôme de technicien de laboratoire (session juin 1958).

Les élèves, par ordre de mérite, dont les noms suivent, de l'école supérieure du laboratoire, établissement d'enseignement technique privé reconnu par l'Etat, 95, rue du Pessous-des-Berges, à Paris (13e), ont obtenu à la session de juin 1958 soit le brevet de manipulateur de laboratoire, soit le diplôme de technicien de laboratoire (décision ministérielle du 26 août 1958) :

1° BREVET DE MANIPULATEUR DE LABORATOIRE

a) *Section féminine.*

1 Mercier (Nicole).
2 Bouchez (Denise).
3 Bertoux (Geneviève).
4 Marty (Anne-Marie).
5 Marteau (Nicole).
6 Stengel (Marie-France).
7 Autour (Marie).
8 Meudic (Jocelyne).
9 Maillard (Renée).
10 Rolles (Muguette).
11 Marsot (Liliane).
12 Damien (Lise).
13 Fenu (Anne-Marie).
14 Descarsin (Marie-Thérèse).
15 Salmet (Claudie).
16 Griffe (Colette).
17 Czajkowska (Wanda).
17 Saillard (Marie).
19 Contesse (Nicole).
20 Lacroix (Denise).
21 Oudotte (Geneviève).
22 Longuet (Jacqueline).
23 Genevois (Josette).
23 Lavy (Régine).

b) *Section masculine.*

1 Bourdon (Claude).
2 Cerceau (Claude).
3 Vrinat (Gabriel).
4 Isoard (Jean-Claude).
5 Hameau (Michel).
6 Grevin (Jean-Claude).
7 Stervinou (Jean-Pierre).
8 De Gerault de Langalerie (Philippe).
9 Leroy (Jacques).
10 Cornillet (Jacques).
11 Feraud (Gérard).
12 Vouillon (Michel).
13 Kaufman (Henri).
14 Coillard (Christian).
15 Jaubert (Jacques).
16 Metivier (Dominique).
17 Le François (Philippe).
18 Poudrai (Maurice).
19 Romain (Michel).
20 Chartoire (Pierre).
21 Rioual (Claude).
22 Bals (Philippe).
22 Denis (Jean-Pierre).
22 Marc (Alain).
25 Tillette de Clermont-Tonnerre (Bernard).
26 Le Jan (Michel).
27 Le Faucheur (Pierre).
28 Lecœuvre (François).
29 Taft (Francis).
30 Gaillardon (Jean).
31 Rincheval (Jacques).
32 Lecat (Yves).
32 Meny (Pierre).
34 Lefranc (Gilbert).
35 Riant (Yves).
36 Lesegretain (Pierre).
37 Martin (Daniel).
38 Hirschauer (André).

2° DIPLÔME DE TECHNICIEN DE LABORATOIRE

a) *Section féminine.*

1 Gerard (Marie-Claire).
2 Champarnaud (Noëlle).
3 Bohec (Nelly).
4 Mege (Colette).
5 Foucault (Lyliane).
6 Raspail (Christiane).
7 Sigrist (Nicole).
8 Gautrand (Renée).
9 Rousseau (Gisèle).
10 Deniau (Martine).
11 Picard (Pierrette).
12 Morvan (Jeanne).
13 Cadilhac (Jacqueline).
14 Lesne (Geneviève).
15 Bailly (Michelle).
16 Ruet (Anny).
17 Dixmier (Françoise).
18 Bentejac (Paulette).
19 Reveillon (Josette).
20 Marsily (Françoise).
21 Guillien (Claudine).
22 Aubert (Claudine).
23 Fromowicz (Marie-Thérèse).

b) *Section masculine.*

1 Plenecassagne (Jean-Claude).
2 Mine (Jacques).
3 Mennecier (Claude).
4 Lebrun (Henri).
5 Parreault (Jean-Marie).
6 Fouletier (Etienne).
7 Magnier (Albert).
8 Bonnet (Roland).
9 Rey (Jean-Claude).
10 Fremiot (Claude).
11 Gaudry (Michel).
12 Grossetête (André).
13 Thierry (Serge).
14 Courtois (Philippe).

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Homologation de normes.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la loi du 24 mai 1941 relative à la normalisation et le décret du 24 mai 1941 fixant le statut de la normalisation;

Sur proposition du commissaire à la normalisation,

Arrête:

Art. 1er. — Sont homologuées à la date du 31 août 1958 les six normes françaises suivantes:

Métallurgie.

NF A 47-301. — Fils ronds en acier dur tréfilé pour ressorts.

Matériel ferroviaire en général.

NF F 79-001. — Modificatif: drapeaux de signalisation. — Ensembles.

NF F 79-003. — Modificatif: drapeaux de signalisation. — Hampes, rouleaux et accessoires.

Bâtiment.

NF P 26-313. — Quincaillerie: essais mécaniques des béquilles.

NF P 32-301. — Couverture ardoises: caractéristiques générales des ardoises.

Symboles.

NF X 02-105. — Modificatif: symboles de la mécanique des fluides.

Art. 2. — Est annulée à la date du 31 août 1958 la norme française suivante:

Mécanique.

NF E 25-011. — Fils d'acier dur pour ressorts hélicoïdaux (homologuée en janvier 1944).

Fait à Paris, le 14 octobre 1958.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
JEAN-CLAUDE ACHILLE.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Eaux et forêts.

Par arrêté du 14 octobre 1958, M. Fuzier (Jean-Benjamin), ingénieur principal des travaux des eaux et forêts de 3e échelon (indice net 430), est détaché, avec ses grade, classe et échelon actuels, pour une période de un an, à compter du 11 décembre 1957, auprès du ministère des finances, service de liquidation des anciens services des Etats associés.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Administration générale.

Par arrêté du 8 octobre 1958, l'arrêté du 4 juillet 1957 admettant M. Frossard (René), chef de bureau hors classe d'administration générale d'outre-mer, à faire valoir ses droits à une pension de retraite pour ancienneté de service est et demeure rapporté.

Agriculture.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 8 octobre 1958, en application des dispositions des articles L. 4 et L. 9 du code des pensions civiles et militaires, M. Sagot (Robert) inspecteur général, 3e échelon, des services de l'agriculture outre-mer, atteint par la limite d'âge, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

MINISTERE DU TRAVAIL

Conseil supérieur de la sécurité sociale.

Par arrêté en date du 10 octobre 1958, M. Shiettecatte, représentant de la confédération française des travailleurs chrétiens, a été nommé membre du conseil supérieur de la sécurité sociale, en remplacement de M. Besse.

Commission supérieure des allocations familiales.

Par arrêté en date du 10 octobre 1958, M. Gatinel, représentant de la confédération française des travailleurs chrétiens, a été nommé membre de la commission supérieure des allocations familiales, en remplacement de M. Besse.

Circulaire n° 91 S. S. du 10 octobre 1958 concernant l'application de l'ordonnance du 24 septembre 1958 instituant un complément à l'allocation supplémentaire prévue par le livre IX du code de la sécurité sociale.

Paris, le 10 octobre 1958.

Le ministre du travail à Messieurs les préfets, Messieurs les directeurs régionaux de la sécurité sociale, Messieurs les présidents des conseils d'administration des caisses régionales d'allocation vieillesse des travailleurs salariés, Messieurs les présidents des conseils d'administration des caisses d'allocation vieillesse des non-salariés.

Le *Journal officiel* du 27 septembre 1958 publie une ordonnance n° 58-890 du 24 septembre 1958 instituant un complément à l'allocation supplémentaire prévue par le livre IX du code de la sécurité sociale.

Des termes de cette ordonnance, il ressort qu'un complément annuel de 1.600 F est accordé, à partir du 1er janvier 1958, à tous les bénéficiaires de l'allocation supplémentaire.

Doivent recevoir ce complément également les bénéficiaires d'une allocation différentielle.

De même, les personnes dont le droit à l'allocation supplémentaire a été liquidé dans les conditions prévues au troisième alinéa de l'article 27 du décret n° 56-733 du 26 juillet 1956 sont considérées comme bénéficiaires de l'allocation supplémentaire pour l'application de l'ordonnance susvisée.

Ce complément sera attribué, sauf dans le dernier cas, sans qu'il y ait à réexaminer les droits des intéressés.

J'appelle votre attention sur l'intérêt que présente un payement aussi rapide que possible de la fraction de ce complément due aux intéressés.

Cette fraction peut, selon le cas, soit faire l'objet d'un mandat spécial, soit, lorsque la prochaine échéance de l'allocation supplémentaire n'est pas trop éloignée, être bloquée avec les arrérages à échoir de cette allocation.

Par la suite, le complément susvisé sera payé par quart lors de chaque échéance de l'allocation supplémentaire.

Le ministre du travail,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
FRANÇOIS WATINE.

Circulaire n° 62 S. S. relative aux tarifs d'honoraires des praticiens en matière de soins aux assurés sociaux.

Rectificatif au *Journal officiel* du 10 juillet 1958: page 6476, 1re colonne, 4e et 5e ligne, au lieu de: « dans la circonscription de la caisse primaire de sécurité sociale de Metz », lire: « dans le département de Meurthe-et-Moselle ».

MINISTERE DU SAHARA

Décret portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Rectificatif au *Journal officiel* du 15 octobre 1958: page 9440, 1re colonne, 18e ligne, au lieu de: « M. Deviq (Armand) », lire: « M. Deviq (Armand-Marcel) ». (Le reste sans changement.)

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Décret du 15 octobre 1958 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du Président de la République en date du 15 octobre 1958, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de la santé publique et de la population, vu les déclarations du conseil de l'ordre du 31 juillet et du 2 octobre 1958 portant que les promotions et nominations sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade d'officier.

MM.

Deliberos (Jean), médecin stomatologiste à Paris, président de la fédération dentaire nationale; 35 ans 6 mois de services civils et militaires. Chevalier du 8 novembre 1949.

Didier (Robert-Henri-Louis), chirurgien dentiste à Orléans (Loiret); 30 ans de services civils et militaires. Chevalier du 18 avril 1941.

Ebert (Georges-Henri), médecin civil à Tenès (Algérie); 52 ans de services civils et militaires. Chevalier du 17 décembre 1933.

Heim de Balsac (Raymond-Pierre-Léon), médecin cardiologue au centre chirurgical Marie-Lannelongue à Paris; 36 ans de services civils et militaires. Chevalier du 16 février 1949.

July (Etienne-Victor), docteur en médecine à Paris; 41 ans 10 mois de services civils et militaires. Chevalier du 30 juin 1950.

Mathieu (Emile-Jean-Marie-Auguste), président directeur général de la société de l'Etablissement thermal de Bains-les-Bains (Vosges); 38 ans de services civils et militaires. Chevalier du 15 juillet 1949.

Rachet (Marcel-Etienne-David), professeur à l'école dentaire de Paris; 45 ans 9 mois de services civils et militaires. Chevalier du 3 octobre 1949.

Thouvignon (Jean-Alexis-Arthur), directeur de la cité hospitalière de Lille (Nord); 37 ans de services civils et militaires. Chevalier du 2 janvier 1950.

Au grade de chevalier.

MM.

Albot (François-Guillaume-Alexandre-Etienne, dit Guy), médecin des hôpitaux de Paris; 37 ans 8 mois de services civils et militaires.

Armand (Charles-Dominique-Emile), docteur en médecine à Mâcon (Saône-et-Loire); 64 ans 5 mois de services civils et militaires.

Berger (Henri-Antony-Albert), directeur du centre hospitalier de Saint-Etienne (Loire); 31 ans de services civils et militaires.

Bonhomme (Marie-André-Joseph), docteur en médecine à Sceaux (Seine); 57 ans de services civils et militaires.

Bourdillon (Charles-Marie-Emmanuel-Léon-Jules), médecin chef de l'hôpital de Nevers (Nièvre); 53 ans de services civils et militaires.

Chailloux (Emmanuel-Jean-Louis), docteur en médecine à Champigné (Maine-et-Loire); 69 ans de services civils et militaires.

Chambault (André-Serge-Georges), directeur départemental adjoint du secourisme de l'Indre à Châteauroux (Indre); 33 ans 6 mois de services civils et militaires.

Charles-Alfred (Maurice), docteur en médecine à Saint-Jeannet (Alpes-Maritimes); 31 ans 4 mois de services civils et militaires.

Coldefy (Jacques-Marie), ancien chirurgien chef de l'hôpital français d'Alexandrie, chirurgien au centre psychiatrique Sainte-Anne à Paris; 30 ans de services civils et militaires.

Deodati (Félix-Paul-Simon), professeur agrégé d'ophtalmologie à la faculté de médecine de Toulouse (Haute-Garonne); 30 ans 8 mois de services civils et militaires.

Duchêne (Auguste-Victor), docteur en médecine à Rouen (Seine-Maritime); 34 ans de services civils et militaires.

Mme Dupont, née Carrelet (Valentine-Marie-Frédérique), présidente honoraire de la Croix-Rouge française de l'arrondissement de Douai (Nord); 55 ans de services civils et militaires.

Faggianelli (Jean-Dominique), administrateur civil de 1re classe chargé des fonctions de sous-directeur du personnel au ministère de la santé publique et de la population à Paris; 20 ans de services civils et militaires.

Fillion (Jean-Marie), dit Jean Delage, animateur d'œuvres typhlophiles à Casablanca (Maroc); 34 ans de services civils et militaires.

Gossart (Maurice-Adolphe-Jean-Baptiste), docteur en médecine à Ribecourt (Oise); 59 ans de services civils et militaires.

Guerrini (Guy), chirurgien chef de service à la clinique mutualiste de Lyon (Rhône); 27 ans de services civils et militaires.

Imbert (Jean-Raoul-Léon), professeur des facultés de droit, conseiller technique au cabinet du ministre de la santé publique, demeurant à Paris; 21 ans de services civils et militaires.

Kerambrun (Jean-Guy), médecin directeur du sanatorium de Saint-Martin-du-Tertre (Seine-et-Oise); 29 ans 5 mois de services civils.

Lambert (André-Isaac), docteur en médecine, ancien médecin chef de l'hôpital-hospice de Tournan-en-Brie (Seine-et-Marne); 59 ans 7 mois de services civils et militaires.

Mignot (André), directeur général du comité national de défense contre l'alcoolisme, à Eaubonne (Seine-et-Oise); 27 ans de services civils et militaires.

De Montigny (Lucien-Hippolyte), maire de Mayenne, président de la commission administrative des hospices civils, Mayenne (Mayenne); 26 ans de services civils et militaires.

Muret (René-Gabriel-Charles), directeur de l'hôpital Saint-Louis, à Paris; 27 ans de services civils et militaires.

Mme Riviere (Louise), en religion sœur Elise, petite sœur des malades, Bourganeuf (Creuse); 58 ans de services civils.

Mme de Rothschild, née Halphen (Germaine), vice-présidente et administrateur de la Fondation Alphonse de Rothschild et d'œuvres sociales et de bienfaisance, demeurant à Paris; 25 ans de services et d'activités sociales.

Sanieres (Louis-Léopold), docteur en médecine, président du bureau d'aide sociale de Toulouse (Haute-Garonne); 36 ans 6 mois de services civils et militaires.

Simon (Roger-Hippolyte-Jean), chirurgien des hôpitaux, le Havre (Seine-Maritime); 33 ans de services civils et militaires.

Szigeti (Robert-Léon-Anselme), docteur en médecine électroradiologiste à Montargis (Loiret); 34 ans 9 mois de services civils et militaires.

Terrel (André-Emile-Marie), docteur en médecine à Villard-de-Lans (Isère); 20 ans de services civils.

Tran Ba Huy (Philippe), chirurgien spécialiste oto-rhino-ophtalmologiste à Paris; 33 ans 6 mois de services civils et militaires.

Administration centrale.

Par arrêté du 14 octobre 1958, M. Hugues (Georges), administrateur civil de 1re classe à l'administration centrale du ministère de la santé publique et de la population, est détaché auprès du ministère des affaires étrangères, au titre des services français de Tunisie, à compter du 1er janvier 1956, pour une durée de cinq ans.

Par arrêté du 14 octobre 1958, M. Beguin (Gérard), administrateur civil de 2e classe à l'administration centrale du ministère de la santé publique et de la population, est détaché auprès du ministre des affaires étrangères, au titre des services français de Tunisie, à compter du 1er janvier 1956, pour une durée de cinq ans.

Par arrêté du 14 octobre 1958, M. Filipetti (Louis), administrateur civil de 2e classe à l'administration centrale du ministère de la santé publique et de la population, est détaché auprès du ministre des affaires étrangères, au titre des services français de Tunisie, à compter du 1er janvier 1956, pour une durée de cinq ans.

Par arrêté du 14 octobre 1958, M. Mufraggi (François), agent supérieur à l'administration centrale du ministère de la santé publique et de la population, est détaché auprès du ministre des affaires étrangères, au titre des services français de Tunisie, à compter du 1er janvier 1956, pour une durée de cinq ans.

Par arrêté du 14 octobre 1958, Mlle Cassar (Léone), secrétaire d'administration à l'administration centrale du ministère de la santé publique et de la population, est détachée auprès du ministre des affaires étrangères, au titre des services français de Tunisie, à compter du 1er janvier 1956, pour une durée de cinq ans.

Hôpitaux psychiatriques.

Par arrêté du 9 septembre 1958, M. le docteur Lebrun (Claude), reçu au concours du médicat des hôpitaux psychiatriques du 3 juin 1958, est nommé médecin chef à l'hôpital psychiatrique de Pau, en remplacement de Mlle le docteur Saucet, appelée à d'autres fonctions.

Par arrêté du 24 septembre 1958, il est mis fin, à compter du 21 juillet 1958, au détachement pour une durée de trois ans de Mlle le docteur Chaigneau auprès du préfet de la Seine, en vue de son affectation en qualité de médecin assistant du service de traitement et de réadaptation sociale de l'hôpital psychiatrique de Ville-Evrard.

Mlle le docteur Chaigneau est réintégrée dans le cadre général des médecins des hôpitaux psychiatriques à compter de sa date d'installation et nommée, dans l'intérêt du service, médecin chef à l'hôpital psychiatrique de la Roche-sur-Yon (Vendée).

Par arrêté du 24 septembre 1958, M. le docteur Hauser, médecin chef à l'hôpital psychiatrique de Montdevergues (Vaucluse), est nommé, dans l'intérêt du service, médecin chef à l'hôpital psychiatrique autonome d'Aix-en-Provence, en remplacement numérique de M. le docteur Régis, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Par arrêté du 24 septembre 1958, il est mis fin, à compter du 1er janvier 1959, au détachement de M. le docteur Pariente, médecin directeur de l'hôpital psychiatrique de la Roche-Gandon (Mayenne), mis à la disposition du préfet de la Seine en vue d'être affecté en qualité de médecin assistant à l'hôpital psychiatrique de Ville-juif pour une durée de trois ans, à compter du 1er janvier 1956.

M. le docteur Pariente est réintégré dans le cadre général des médecins des hôpitaux psychiatriques et nommé médecin chef à l'hôpital psychiatrique de Fleury-les-Aubrais (Loiret), en remplacement de M. le docteur Carrère, appelé à d'autres fonctions.

Par arrêté du 24 septembre 1958, M. le docteur Breton (Jacques), médecin chef à l'hôpital psychiatrique de Vauclaire (Dordogne), est nommé, dans l'intérêt du service, médecin chef à l'hôpital psychiatrique de Beauregard (Cher), en remplacement de Mme le docteur Zangerlin, appelée à d'autres fonctions.

Par arrêté du 24 septembre 1958, M. le docteur Puech, médecin chef à l'hôpital psychiatrique de Prémontré (Aisne), est nommé, dans l'intérêt du service, médecin chef à l'hôpital psychiatrique de Clermont (Oise), en remplacement de M. le docteur Le Maux, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Par arrêté du 24 septembre 1958, M. le docteur Le Borgne (Yvon), reçu au concours du médicat des hôpitaux psychiatriques du 3 juin 1958, est chargé, à titre intérimaire, des fonctions de médecin chef de service à l'hôpital psychiatrique de Clermont (Oise), à compter du 1 juillet 1958, en remplacement de M. le docteur Le Maux, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Services extérieurs.

Par arrêté en date du 17 juillet 1958, sont inscrits, pour l'année 1958, sur la liste d'aptitude au grade de chef de section administrative des services extérieurs du ministère de la santé publique et de la population les sous-chefs de section administrative ci-après désignés:

Mlles Le Molton (Madeleine), Reynier (Elise), Filippi (Jeanne), MM. Lombard (François), Gublin (Camille), Neveu (Raymond), Mmes Vial (Solange), Charriau (Augustine), M. Galleyrand (Robert).

Par arrêté en date du 24 septembre 1958, sont promus chefs de section administrative des services extérieurs du ministère de la santé publique et de la population les chefs de section administrative ci-après désignés:

Mlles Le Molton (Madeleine), à compter du 1er janvier 1958.
Reynier (Elise), à compter du 1er janvier 1958.
Filippi (Jeanne), à compter du 1er février 1958.
MM Lombard (François), à compter du 1er mars 1958.
Gublin (Camille), à compter du 1er juillet 1958.

MINISTERE DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Administration centrale.

Par arrêté du 8 octobre 1958, a été nommé sous-directeur honoraire à l'administration centrale: M. Pacouret, administrateur de classe exceptionnelle, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Services extérieurs.

Par arrêtés du 26 septembre 1958:

Ont été détachés (art. 99, § 3, et 101 de la loi du 19 octobre 1946) auprès du ministère des armées pour le service de la poste aux armées, à compter du 26 septembre 1958, pour une durée maximum d'un an:

En qualité de sous-chef de section de 2e classe (sous-lieutenant).

M. Drouot, inspecteur.

En qualité de secrétaire de 1re classe (adjudant-chef).

M. Gare, inspecteur.
M. Cantelaube, agent principal d'exploitation.

En qualité de secrétaire de 2e classe (adjudant).

M. Dalard et M. Ogier, contrôleurs.
M. Cheveron et M. Sauner, agents principaux d'exploitation.
M. L'Hopitault et M. Llence, agents d'exploitation.

En qualité de conducteur manipulant de 1re classe (sergent-chef).

M. Rubinato, agent de bureau.

En qualité de conducteur manipulant de 2e classe (sergent).

M. Carrie, préposé.

Ont été détachés (art. 99, § 3, et 102 de la loi du 19 octobre 1946) auprès du ministère des armées pour le service de la poste aux armées, pour une période maximum de cinq ans:

(A compter du 26 septembre 1958.)

En qualité de sous-chef de section de 1re classe (lieutenant).

M. Roy, inspecteur.

En qualité de secrétaire de 1re classe (adjudant-chef).

M. Marot, inspecteur.

En qualité de secrétaire de 2e classe (adjudant).

M. Dubois et M. Lemoine, contrôleurs.

(A compter du 1er octobre 1958.)

En qualité de chef de section de 2e classe (capitaine).

M. Berlin et M. Dagron, inspecteurs.

En qualité de sous-chef de section de 1re classe (lieutenant).

M. Ansquer, inspecteur.

En qualité de sous-chef de section de 2e classe (sous-lieutenant).

M. Balannec, contrôleur.

En qualité de secrétaire de 1re classe (adjudant-chef).

M. Artero et M. Nicolas, agents principaux d'exploitation.

En qualité de secrétaire de 2e classe (adjudant).

MM. Angeli, Bodenez, Caillol, Castanie, Drouet et Pachot, agents principaux d'exploitation.

En qualité de conducteur manipulant de 1re classe (sergent-chef).

M. Garnier, préposé.

Par arrêté du 6 octobre 1958:

A été muté à Roubaix-Principal: M. Aix, receveur de classe exceptionnelle à Fort-de-France.

A été nommé receveur de classe exceptionnelle à Tourcoing et titularisé dans le grade correspondant: M. Thuillier, inspecteur principal à Lille-Direction départementale.

Par arrêtés du 7 octobre 1958:

Ont été rapportées les dispositions de l'arrêté du 13 août 1958 en ce qui concerne la nomination et la titularisation en qualité de directeur départemental adjoint à Paris-Services postaux de M. Gendron, inspecteur principal.

A été muté à Paris-Imprimerie des timbres-poste: M. Laporte, directeur départemental adjoint à Paris-Services postaux.

Ont été nommés directeurs départementaux adjoints et titularisés dans le grade correspondant les inspecteurs principaux désignés ci-après:

A Nice: M. Roustan.
A Paris-Services postaux: M. Gauffeny.
A Limoges-Services postaux: M. Maurel, de Cahors.

A été nommé chef de centre téléphonique automatique hors classe, titularisé dans le grade correspondant et maintenu en cette qualité à la disposition du délégué général du Gouvernement à Alger: M. Dey, inspecteur principal, chargé des fonctions de chef de centre téléphonique automatique hors classe à Oran.

Par arrêtés du 9 octobre 1958:

A été réintégré, à compter du 16 octobre 1958: M. Neveur, contrôleur principal, précédemment détaché (art 99, § 3, et 102 de la loi du 19 octobre 1946) auprès du ministère des armées pour le service de la poste aux armées.

A été détachée (art. 99, § 2, de la loi du 19 octobre 1946) auprès du ministère de la France d'outre-mer à compter du 1er septembre 1958 et pour une durée maximum de cinq ans: Mme Seguin, agent d'exploitation.

A été réintégré, à compter du 1er novembre 1958: M. Lestrade, receveur de 6e classe, détaché (art. 99, § 3, 102 et 103 de la loi du 19 octobre 1946) auprès du ministère des armées pour le service de la poste aux armées.

Par arrêté du 11 octobre 1958, a été nommé chef de centre hors classe à Orléans-Centre régional de comptabilité et titularisé dans le grade correspondant: M. Cuidet, inspecteur principal au Mans.

MINISTERE DE L'INFORMATION

Radiodiffusion-télévision française.

Par arrêté du 14 octobre 1958, M. Bentaberry (Jean), chef de section principal administratif de 1re classe, est, à compter du 1er juin 1958, placé en position de service détaché en qualité d'agent contractuel artistique pour exercer les fonctions de secrétaire des émissions à Toulouse pendant une période maximum de cinq ans.

NATURALISATIONS ET RÉINTÉGRATIONS

Décret du 6 octobre 1958 portant naturalisation, réintégration, mention d'enfants mineurs susceptibles de bénéficier de l'effet collectif attaché à l'acquisition de la nationalité française par leurs parents, francisation des noms, libération de l'allégeance française et autorisation de se faire naturaliser à l'étranger.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Vu l'ordonnance du 19 octobre 1945 portant code de la nationalité française, ensemble les textes sur l'acquisition et la perte de la nationalité ainsi que sur la francisation du nom des naturalisés,

Décrète:

Art. 1er. — Sont naturalisés Français, réintégrés dans la nationalité française ou susceptibles d'être saisis par l'effet collectif attaché à l'acquisition de la nationalité française par leurs parents les étrangers dont les noms suivent:

ABELLA (Louis), Covo (Italie), 13-01-18, NAT (1), 7091×58—31.

ABELLA née PILON, San Vito (Italie), 05-02-23, NAT, 7091×58—31.

ABELLA (Eugène), Saint-Cézert (Haute-Garonne), 22-02-54, EFF (1), 7091×58—31.

ABELA (Paul), le Caire (Egypte), 29-12-21, NAT, 6390×58—75.

AGRAMUNT (Pascual), Barcelone (Espagne), 28-12-19, NAT, 7092×58—65.

AGRAMUNT, née DOZ, Estadilla (Espagne), 29-08-23, NAT, 7092×58—65.

AGRAMUNT (Antoni), Barcelone (Espagne), 21-11-44, EFF, 7092×58—65.

ALBERTELLI (Pierre), Boulogne-sur-Seine (Seine), 30-09-25, NAT, 7222×58—78.

ALBERTELLI, née CARINI, Lugagnano-Val-d'Arda (Italie), 27-12-21, NAT, 7222×58—78.

ALBERTELLI (Walter), Groparello (Italie), 20-06-46, EFF, 7222×58—78.

ALCON (Tadeo), Librilla (Espagne), 28-10-12, NAT, 3002×51—66.

ALDASORO (Josefa), Hernani (Espagne), 09-07-31, NAT, 6392×58—64.

ALONSO (Mariano), Madrid (Espagne), 21-10-16, NAT, 3993×58—91.

ALONSO, née BERMUDEZ, Nerja (Espagne), 09-05-24, NAT, 3993×58—91.

ALONSO (Lucia), Alger (département d'Alger), 05-05-46, EFF, 3993×58—91.

ALONSO (José), Alger (département d'Alger), 09-07-47, EFF, 3993×58—91.

ALVAREZ (Clemente), Mahon (Espagne), 15-09-12, NAT, 15388×52—81.

AMAT (Leopoldo), Felix (Espagne), 12-02-17, NAT, 5952×58—92.

ANDRES (Rafaël), Benahadux (Espagne), 23-11-00, NAT, 7099×58—33.

ARCHETTI (François), Erbusco (Italien), 15-05-15, NAT, 14498×52—31.

ARDITTY, née ANGEL, Salonique (Grèce), 20-12-07, NAT, 6174×58—75.

ARESI (Stefano), Fornovo (Italie), 28-07-13, NAT, 6021×58—47.

ARESI, née SELLA, Gemona (Italie), 08-12-19, NAT, 6021×58—47.

ARESI (Joséphine), Tonneins (Lot-et-Garonne), 04-04-48, EFF, 6021×58—47.

ARROYO (Ramon), Cuevas de Almanzora (Espagne), 27-02-15, NAT, 8617×58—13.

BABITZ (Wilhelm), Presburg (Tchécoslovaquie), 30-10-23, NAT, 4213×58—55.

BABITZ, née BOTTCHER, Mangalia (Roumanie), 24-03-29, NAT, 4343×58—55.

BAK (Joseph), Swilcza (Pologne), 28-11-19, NAT, 6949×58—80.

BAK, née GNILKA, Niederstachwalde (Allemagne), 30-12-17, NAT, 6949×58—80.

BAK (Guy), Albert (Somme), 19-12-47, EFF, 6949×58—80.

BAK (Janine), Villers-Bretonneux (Somme), 31-10-53, EFF, 6949×58—80.

BALSERA (Rafaël), Pueblonuevo (Espagne), 23-01-15, NAT, 12096×53—65.

BARBERA (Miguel), Barcelone (Espagne), 29-03-12, NAT, 7174×58—31.

BARBERA, née PRATS, Trago de Noguera (Espagne), 09-01-12, NAT, 7174×58—31.

BARBERA (Robert), Hyères (Var), 27-07-43, EFF, 7174×58—31.

BARIZZA (Giovanni), Mirano (Italie), 28-08-14, NAT, 612×58—64.

BARIZZA, née MONTIN, Santa Maria di Sala (Italie), 27-08-17, NAT, 612×58—64.

BARIZZA (Giammaria), Mirano (Italie), 17-08-40, EFF, 612×58—64.

BARIZZA (Renato), Mirano (Italie), 22-05-42, EFF, 612×58—64.

BARIZZA (Giancarlo), Mirano (Italie), 21-04-46, EFF, 612×58—64.

BATALLER (José), Puebla del Duc (Espagne), 14-03-18, NAT, 7022×58—11.

BATALLER, née GARCIA, Cuenca (Espagne), 15-10-20, NAT, 7022×58—11.

BATTIGELLI (Sergio), Majano (Italie), 22-08-24, NAT, 4245×58—75.

BELITZKY (Nicolas), Tsarritzine (Russie), 21-04-13, NAT, 16050×56—78.

BELJAN (Joseph), Zakraja (Yougoslavie), 07-01-13, NAT, 5324×58—40.

BERES (Janos), Csomend (Hongrie), 20-09-31, NAT, 6647×58—92.

BERTILORENZI (Augustin), Apuania (Italie), 31-08-21, NAT, 8619×58—20.

BERTILORENZI, née ZANZA, Apuania (Italie), 23-09-20, NAT, 8619×58—20.

BERTILORENZI (Guy), Corte (Corse), 04-11-42, EFF, 8619×58—20.

BERTILORENZI (Robert), Corte (Corse), 05-03-46, EFF, 8619×58—20.

BERTILORENZI (Marie), Bastia (Corse), 15-08-49, EFF, 8619×58—20.

BESKE (Johannes), Essen (Allemagne), 26-02-28, NAT, 6648×58—92.

BIALLAS (Gerhard), Gross-Marchwitz (Allemagne), 17-08-26, NAT, 7023×58—50.

BIANCHI (Marino), San-Marin (République de San-Marin), 24-03-20, NAT, 7359×58—38.

BIANCHI, née BEZZOLATO, Revolon (Italie), 27-08-24, NAT, 7359×58—38.

BIANCHI (Monique), la Tronche (Isère), 18-10-48, EFF, 7359×58—38.

BIANCHI (Louis), la Tronche (Isère), 18-10-50, EFF, 7359×58—38.

BIEL, née KOWALSKA, Nowe-Siolo (Pologne), 13-03-17, NAT, 6406×58—60.

BIELAK (André), Olszanka (Pologne), 18-08-02, NAT, 7641×58—51.

BIELAK, née KORZENIOWSKA, Isbica (Pologne), 02-06-18, NAT, 7641×58—51.

BIELAK (Sophie), Vouziers (Ardennes), 25-01-45, EFF, 7641×58—51.

BIELAK (Michel), Chalons-sur-Marne (Marne), 01-01-53, EFF, 7641×58—51.

BLASCO (Conception), Ademuz (Espagne), 17-09-33, NAT, 6587×58—82.

BLASCO (Victor), Ademuz (Espagne), 25-08-07, NAT, 4333×58—82.

BLASCO, née VALENTIN, Ademuz (Espagne), 10-02-11, NAT, 4333×58—82.

BLASCO (Carmen), Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne), 31-12-48, EFF, 4333×58—82.

BLASCO (Henri), Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne), 22-08-52, EFF, 4333×58—82.

BLUMENFELD (Jakob), Olkuz (Pologne), 23-01-97, NAT, 25191×37—75.

BLUMENFELD, née DIAMENT, Kozenica (Pologne), 18-10-96, NAT, 25191×37—75

(1) Les indicatifs figurant à la suite de l'identité des intéressés signifient: NAT, naturalisé Français; REI, réintégré dans la nationalité française; EFF, enfant susceptible d'être saisi par l'effet collectif attaché à l'acquisition de la nationalié française par ses parents; LIB, libéré de l'allégeance française; AUT, autorisé à se faire naturaliser à l'étranger

BOADA (Edmond), Ciudad-Rodrigo (Espagne), 16-11-14, NAT, 7175 ×58—02.

BOILWITCH (Lazare), Bukovo (Yougoslavie), en 1906, NAT, 7103 ×58—75.

BOILWITCH, née ZUZOWSKA, Zarnow (Pologne), en 1895, NAT, 7103×58—75.

BONINI (Almo), Traona (Italie), 07-08-26, NAT, 8823×57—91.

BONINO (Ignace), Tunis (Tunisie), 25-07-30, NAT, 7104×58—75.

BONINO, née TRIOLO, Tunis (Tunisie), 22-10-32, NAT, 7104×58—75.

BORDEYNE (Prudent), Watou (Belgique), 28-01-10, NAT, 5859×58—59.

BORDEYNE, née PARMENTIER, Wytschaete (Belgique), 25-12-10, NAT, 5859×58—59.

BORRULL (Juan), Martorell (Espagne), 17-07-16, NAT, 16008×54—31.

BOZZONE (Alfredo), Masserano (Italie), 16-12-08, NAT, 16894×48—92.

BOZZONE, née BOZZONE, Masserano (Italie), 30-08-13, NAT, 16894 ×48—92.

BROSSIER, née LANCON, Port-Vila (Nouvelles-Hébrides), 11-04-04, REI (1), 430×58—06.

BUFI (Remo), Sagrado (Italie), 29-02-24, NAT, 13799×57—57.

BUFI, née ZANON, Sesto-al-Reghena (Italie), 18-07-24, NAT, 13799 ×57—57.

CAPALDI (Francesco), Picinisco (Italie), 30-06-14, NAT, 7360×58—75.

CARACO (Michon), Istanbul (Turquie), en 1900, NAT, 5259×52—75.

CARQUEVILLE, née BANGOS, Constantinople (Turquie), 22-12-04, NAT, 7233×58—78.

CATTARUZZA (Elio), San-Quirino (Italie), 03-10-20, NAT, 14755×52—54.

CESAR (Ivan), Varazdin (Yougoslavie), 18-06-04, NAT, 27547×37—62.

CESAR, née ROZGAJ, Lipnik (Yougoslavie), 21-04-20, NAT, 27547 ×37—62.

CESAR (Katica), Zagreb (Yougoslavie), 14-04-48, EFF, 27547×37—62.

CHRETIEN (Pierre), Roux (Belgique), 30-05-98, NAT, 12694×57—62.

CIOTOLI (Nicola), Ceccano (Italie), 11-02-22, NAT, 5871×58—92.

CIPRIANO (Manoel), Pezo da Regna (Portugal), 06-02-07, NAT, 13202 ×57—31.

CHITTOFRATI (Giovanni), Piacenza (Italie), 18-12-21, NAT, 3917×58 —75.

CLAUS (Georges), Gilly (Belgique), 16-12-33, NAT, 6473×58—59.

CICCONE, née RELEGRIN, Oujda (Maroc), 15-08-15, NAT, 5490×55—83.

COMIN (Gino), Senigallia (Italie), 05-07-18, NAT, 1029×58—47.

COMIN, née CAPELETO, Jesolo (Italie), 17-08-21, NAT, 1029×58—47.

COMIN (Fernande), Calignac (Lot-et-Garonne), 05-01-41, EFF, 1029 ×58—47.

COMIN (Angelo), Calignac (Lot-et-Garonne), 01-03-12, EFF, 1029×58 —47.

COMIN (Idia), Calignac (Lot-et-Garonne), 01-04-43, EFF, 1029×58—47.

COMIN (Jean-Louis), Nérac (Lot-et-Garonne), 22-07-45, EFF, 1029 ×58—47.

COMIN (Pierrette), Nérac (Lot-et-Garonne), 27-08-48, EFF, 1029×58 —47.

COMIN (Michel), Nérac (Lot-et-Garonne), 06-12-52, EFF, 1029×58—47.

CONCOLATO (Pietro), Scorze (Italie), 14-06-15, NAT, 10611×53—70.

CONCOLATO, née BUOSI, Carbonera (Italie), 08-11-19, NAT, 10611 ×53—70.

CONCOLATO (Fernand), Montauban (Tarn-et-Garonne), 21-09-50, EFF, 10611×53—70.

CONCOLATO (Arlette), Montauban (Tarn-et-Garonne), 23-10-51, EFF, 10611×53—70.

CONCOLATO (Antoine), Belfort (Territoire), 15-02-57, EFF, 10611×53 —70.

CONTE (Jean-Baptiste), San Dona di Piave (Italie), 12-07-39, NAT, 6960×58—11.

CURSA (Maria), Saint-Denis-du-Sig (Algérie), 02-08-91, NAT, 7184×58 —92.

CZAK (Vincent), Grojec (Pologne), 04-01-20, NAT, 6622×58—62.

DACAR (Jean), Gerthe (Allemagne), 17-09-14, NAT, 4790×58—62.

DACAR, née SUSTAR, Buer (Allemagne), 05-02-13, NAT, 4790×58—62.

DACAR (Ingrid), Lens (Pas-de-Calais), 27-03-39, EFF, 4790×58—62.

DACAR (Christiane), Lens (Pas-de-Calais), 11-08-44, EFF, 4790×58—62

DACAR (Patrick), Lens (Pas-de-Calais), 14-01-46, EFF, 4790×58—62.

DALBO (Luigi), Portobuffole (Italie), 09-12-13, NAT, 993×58—11.

DALBO, née CANDOSSIN, Fontanelle (Italie), 13-11-17, NAT, 993×58 —11.

DALBO (Adriano), Fontanelle (Italie), 17-11-43, EFF, 993×58—11.

DALBO (Bruno), Fontanelle (Italie), 17-05-46, EFF, 993×58—11.

DALBO (Jean), Limoux (Aude), 02-09-49, EFF, 993×58—11.

DAL CORTIVO (André), Lusiana (Italie), 29-05-15, NAT, 3871×58—31.

DAL CORTIVO, née SCAVAZZA, Poiana (Italie), 23-12-14, NAT, 3871 ×58—31.

DAL CORTIVO (Catherine), Toulouse (Haute-Garonne), 25-07-38, EFF, 3871×58—31.

DAL CORTIVO (Bernard), Toulouse (Haute-Garonne), 21-08-42, EFF, 3871×58—31.

DALL'OCCHIO (Pierino), Pandino (Italie), 19-04-19, NAT, 16252×53 —11

DAUCHOT, née TAMAGNA, Pontremoli (Italie), 27-09-09, NAT, 8487×58 —42.

DE ASTIS (Francesco), Bari (Italie), 11-04-31, NAT, 7420×58—38.

DELACOUCHY, née NOWACKA, Motycz (Pologne), 30-04-11, NAT, 2×58 —75.

DEL CASTILLO (Manuel), Aviles (Espagne), 23-03-21, NAT, 7033×58 —13.

DEL CASTILLO, née CARBONELL, Melilla (Maroc), 07-12-22, NAT, 7033 ×58—13.

DEL-CASTILLO (Louis), Oran (département d'Oran), 11-08-41, EFF, 7033×58—13.

DEL-CASTILLO (Henri), Oran (département d'Oran), 16-03-46, EFF, 7033×58—13.

DEL-CASTILLO (Annie), Oran (département d'Oran), 07-08-49, EFF, 7033×58—13.

DEL-CASTILLO (Marie), Oran (département d'Oran), 11-08-52, EFF, 7033×58—13.

DEL-CASTILLO (Yolande), Marseille (Bouches-du-Rhône), 29-01-55, EFF, 7033×58—13.

DELLA-GIUSTINA (Joseph), Vittorio-Venetta (Italie), 21-02-06, NAT, 4412×58—32.

DELLA-PENNA (Emilio), Spoltore (Italie), 03-10-00, NAT, 5183×58 —57.

DELLA-PENNA, née GATTI, Fabriano (Italie), 16-08-08, NAT, 5183×58 —57.

DENEVI, née PECOUT, Paillet (Gironde), 23-11-93, REI, 6036×58—33.

DETOMA (Bruno), Turin (Italie), 25-04-11, NAT, 39679×38—75.

DIAL, née DELLA-BELLA, Tarzo (Italie), 18-10-23, NAT, 1126×58—41.

DI-BARTOLO (Jacques), Gela (Sicile), 16-03-20, NAT, 3350×49—96.

DI-BARTOLO, née TIMPONE, Metlaoui (Tunisie), 04-04-31, NAT, 3350 ×49—96.

DI-BATTISTA (Antonio), Castel-del-Monte (Italie), 09-06-22, NAT, 7034×58—55.

DI-FABIO, née FANELLI, Calcinato (Italie), 12-11-08, NAT, 8457×58 —01.

DAUMAN (Bereck), Zarki (Pologne), 12-10-09, NAT, 4342×58—75.

DAUMAN, née GELERNT, Czestochowa (Pologne), 08-12-21, NAT, 4342×58—75.

DORCA (José), Riudaura (Espagne), 25-11-19, NAT, 6857×55—91.

DRAGAN (Michel), Trefanowska (Pologne), 28-09-04, NAT, 4503×58 —75.

DRAGAN, née KUSZKO, Wiethie (Pologne), 16-05-12, NAT, 4503×58 —75.

DRAGAN (Jean), Rozoy-le-Vieil (Loiret), 21-06-45, EFF, 4503×58—75.

DRAGAN (Emile), Chantecoq (Loiret), 22-06-48, EFF, 4503×58—75.

EWERTOWSKI (Jean), Calonne-Ricouart (Pas-de-Calais), 01-11-27, NAT, 6682×58—59.

FABRIS (Benvenuto), Refrontolo (Italie), 19-10-11, NAT, 30376×39—86.

FERNANDES (Manoel), Santa Maria de Bagunte (Portugal), 25-05-18, NAT, 5048×58—75.

FERNANDEZ (Manuel), Mieres (Espagne), 02-12-22, NAT, 17020×50 —62.

FERNANDEZ (Pedro), Cantoria (Espagne), 06-10-17, NAT, 7242×58 —13.

FERNANDEZ, née GARCIA, la Canada de Verich (Espagne), 27-04-20, NAT, 7242×58—13.

FERRARO (Domenico), Bassano del Grappa (Italie), 27-12-21, NAT, 453×58—32.

FERRARO, née SELLA, Tonezza (Italie), 14-10-21, NAT, 453×58—32.

FERRERO (Alberto), Perrero (Italie), 17-01-22, NAT, 6109×58—38.

FERRUA (Joseph), Sant' Albano Stura (Italie), 25-05-22, NAT, 11882 ×53—83.

FERRUA, née SILVANO, Lesegno (Italie), 11-10-28, NAT, 11882×53 —83.

FERRUA (Roland), Barjols (Var), 13-05-55, EFF, 11882×53—83.

FIORITTO (Emile), Cavasso Nuovo (Italie), 03-12-11, NAT, 11465×57 —75.

FRATTAROLI (Albert), Settefrati (Italie), 03-10-14, NAT, 2652×48—57.

FRENI (Sauveur), Messina (Italie), 10-12-10, NAT, 1765×40—06.

GAGLIARDI (Ange), Sacco (Italie), 09-12-36, NAT, 2641×58—13.

GALANTE (Eugenio), Vicence (Italie), 05-08-18, NAT, 5424×54—55.

GALANTE, née BALASSO, Montecchio Precalcino (Italie), 05-05-18, NAT, 5424×54—55.

GALANTE (Giuseppe), Vicence (Italie), 17-03-47, EFF, 5424×54—55.

GALANTE (Antonio), Vicence (Italie), 10-05-48, EFF, 5424×54—55.

GALANTE (Giovanni), Seigneulles (Meuse), 21-12-51, EFF, 5424×54—55.

GALLIANO (Marguerite), Sampeyre (Italie), 10-02-17, NAT, 7588×58—75.

GALTAROSSA (Giovanni), Padova (Italie), 19-08-19, NAT, 7043×58—38.

GALTAROSSA, née GALTAROSSA, Padova (Italie), 03-10-16, NAT, 7043×58—38.

GARABEDIAN (Garabed), Varna (Bulgarie), 05-03-05, NAT, 19561×51—75

GARABEDIAN, née MALKHASSIAN, Odessa (Russie), 28-12-18, NAT, 19561×51—75.

GARABEDIAN (Apraham), Sofia (Bulgarie), 17-06-43, EFF, 19561×51—75.

GARCIA (Alfonso), Carthagène (Espagne), 13-02-22, NAT, 5888×58—11.

GARCIA (Pedro), Valencia (Espagne), 06-02-97, NAT, 1729×58—34.

GARCIA, née BATALLER, Benirredra (Espagne), 11-05-01, NAT, 1729×58—34

GARCIA (Raphaël), Gandia (Espagne), 12-05-94, NAT, 5431×58—34.

GARCIA, née FLOREZ, Barcheta (Espagne), 27-02-04, NAT, 5431×58—34.

GAVEGLIO (Marcelino), Bibiana (Italie), 04-02-06, NAT, 7658×58—32.

GAVEGLIO, née ANTIGA, San-Pietro-di-Feletto (Italie), 09-12-08, NAT, 7658×58—32.

GIL (Jorge), Minas-de-Rio-Tinto (Espagne), 27-12-16, NAT, 15290×54—81.

GIMFERRER (Juan), San-Vicente-de-Castellet (Espagne), 25-05-10, NAT, 14262×57—34.

GIMFERRER (Joan), Montpellier (Hérault), 07-02-17, EFF, 14262×57—34.

GIMOND, née JACKOWSKA, Alexandria (Pologne), 02-02-16, NAT, 7045×58—64.

GONZALES (Emilia), Valladolid (Espagne), 20-11-13, NAT, 4704×58—75.

GRASSI (Dominique), Cetara (Italie), 16-11-13, NAT, 19453×51—34.

GRASSI, née SANSA, Canillo (Andorre), 01-01-22, NAT, 19453×51—34.

GREGOY (François), Bruxelles (Belgique), 09-10-26, NAT, 2581×58—13.

GRUNEIRO (Amador), Mieres (Espagne), 15-05-08, NAT, 6976×58—62.

GRZES (Jean), Szowsko (Pologne), 24-04-02, NAT, 7052×58—80.

GRZES, née JORDAN, Braunschweig (Allemagne), 03-11-07, NAT, 7052×58—80.

GUIOT-BOURG, née GLASMAN, Sosnovice (Pologne), 23-05-23, NAT, 7253×58—75.

GUZIKOWSKI, née SZYMCZAK, Rotthausen (Allemagne), 21-06-05, NAT, 7194×58—62.

GUZZO (Pascal), Enego (Italie), 28-05-12, NAT, 3228×58—73.

HANSCH (Wladislaw), Lazeck (Pologne), 13-06-13, NAT, 6249×58—36.

HANSCH, née KRAJNIK, Cisowice (Pologne), 14-02-15, NAT, 6249×58—36.

HANSCH (Leone), Gehee (Indre), 25-08-42, EFF, 6249×58—36.

HANSCH (Marie-Madeleine), Vic-sur-Nahon (Indre), 19-12-44, EFF, 6249×58—36.

HANSCH (François), Baudres (Indre), 20-10-47, EFF, 6249×58—36.

HARCSZTARK (Josef), Giusk (Pologne), 03-05-09, NAT, 4512×53—75.

HERIAN (Heinrich), Littitz (Tchécoslovaquie), 10-08-24, NAT, 11634×54—27

HERNANDEZ (Geromino), Fuente-Alamo (Espagne), 19-07-95, NAT, 8320×58—34.

HERNANDEZ, née GARCIA, Librilla (Espagne), 06-01-05, NAT, 8320×58—34.

HUBERT (Edmond), Couillet (Belgique), 29-07-05, NAT, 5191×58—62.

IAFRATE (Vincenzo), Arpino (Italie), 05-09-14, NAT, 14405×57—71.

IAFRATE, née CARUSO, Arpino (Italie), 14-07-15, NAT, 14405×57—71.

IAFRATE (Antonio), Arpino (Italie), 06-12-39, EFF, 14405×57—71.

IAFRATE (Orlando), Isola-del-Liri (Italie), 12-11-46, EFF, 14405×57—71.

IAFRATE (René), Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), 14-12-50, EFF, 14405×57—71.

IAFRATE (Jeanine), Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), 26-08-52, EFF, 14405×57—71.

IAFRATE (Iris), Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), 11-08-57, EFF, 14406×57—71.

ILLAN (Joseph), Orihuela (Espagne), 10-12-01, NAT, 6595×58—24.

ILLAN, née CAMPILLO, Alberca (Espagne), 15-03-08, NAT, 6595×58—24.

ILLAN (Anne-Marie), Vindrac (Tarn), 01-08-43, EFF, 6595×58—24.

ILLAN (Antoine), Saint-Martin-de-Gurçon (Dordogne), 25-02-46, EFF, 6595×58—24.

ITURBIDE (Agustin), Aranaz (Espagne), 18-11-12, NAT, 3281×58—40.

JALET (Antoine), Lambusart (Belgique), 27-08-19, NAT, 3943×58—02.

JANKOWIAK (Henri), Hamborn (Allemagne), 18-04-23, NAT, 7194×58—62.

JASTRZEBSKI (Adam), Recklinghausen (Allemage), 16-12-19, NAT, 7254×58—62.

JASTRZEBSKI, née GRZYWACKI, Duisburg (Allemagne), 22-10-21, NAT, 7254×58—62.

JASTRZEBSKI (Jean), Bruay-en-Artois (Pas-de-Calais), 02-04-47, EFF, 7254×58—62

JASTRZEBSKI (André), Bruay-en-Artois (Pas-de-Calais), 02-11-53, EFF, 7254×58—62.

JUBIN (Marthe), Angers (Maine-et-Loire), 23-11-83, REI, 8714×58—75.

KASZUBA (Wladyslaw), Balin-Cezarowka (Pologne), 27-01-30, NAT, 6882×58—30.

KHADRA (Youssef), Tyr (Liban), en 1925, NAT, 13547×57—98.

KHADRA, née SABBAH, Nabatieh (Liban), 13-02-33, NAT, 13547×57—98.

KHADRA (Samira), Dakar (A.O.F.), 09-01-55, EFF, 13547×57—98.

KHADRA (Iman), Rufisque (A. O. F.), 14-02-57, EFF, 13547×57—98.

KISELMAN (Binem), Piaski (Pologne), 19-08-94, NAT, 10697×31—75.

KISELMAN, née GERSZUNY, Varsovie (Pologne), 15-05-99, NAT, 10697×31—75.

KITA (Sophie), Jadowniki (Pologne), 03-01-36, NAT, 5683×58—75.

KOSCHAN (Werner), Lugknitz (Allemagne), 31-05-17, NAT, 4993×58—57.

KOSCHAN, née NICKO, Berg (Allemagne), 07-06-19, NAT, 4993×58—57.

KOSCHAN (Sybille), Muskau (Allemagne), 16-02-43, EFF, 4993×58—57.

KOSPOTH, née HUSNU, Istanbul (Turquie), 19-03-06, NAT, 2958×56—75.

KOTREC (Baltazar), Dolnie Obdokowce (Tchécoslovaquie), 21-01-12, NAT, 7001×55—78.

KOTREC, née MIETLICKA, Kleczew (Pologne), 04-02-12, NAT, 7001×55—78.

KOTREC (Marie-Thérèse), Coudray-Montceaux (Seine-et-Oise), 21-02-19, EFF, 7001×55—78.

KOTREC (Marie-Irène), Coudray-Montceaux (Seine-et-Oise), 24-08-54, EFF, 7001×55—78.

KOTWICA (Karel), Przyszow (Pologne), 16-10-02, NAT, 7064×58—56.

KOTWICA, née KOTWICA, Przyszow (Pologne), 07-04-07, NAT, 7064×58—86.

KOTWICA (Jeanne-Marie), Chouppes (Vienne), 10-10-47, EFF, 7064×58—86.

KOVAL (Grégoire), Krivovilka (Ukraine), 21-11-22, NAT, 7328×58—34.

KOLACEVIC, née ZLATAR (Hélène), Povlja (Yougoslavie), 09-07-24, NAT, 14631×56—99.

KOZAK (Karl), Budapest (Hongrie), 21-11-27, NAT, 6990×58—03.

KOZAK, née FELDSCHMID, Wolfersberg (Allemagne), 01-03-28, NAT, 6990×58—03.

KOZAK (Margit), Montluçon (Allier), 30-03-51, EFF, 6990×58—03.

KOZAK (Richard), Montluçon (Allier), 25-06-52, EFF, 6990×58—03.

KOZAK (Charles), Montluçon (Allier), 30-12-55, EFF, 6990×58—03.

KOZDROWSKI (Stanislaw), Barysz (Pologne), 25-03-11, NAT, 3002×55—71.

KRYSIAK (Marian), Emilew (Pologne), 10-09-24, NAT, 4811×58—54.

KRYSIAK, née RUSNICA, Wysoska-Glogowska (Pologne), 21-09-27, NAT, 4811×58—54.

KRYSIAK (Jean), Mancieulles (Meurthe-et-Moselle), 12-12-48, EFF, 4811×58—54.

LABYLLE, née PAUL, Saint-Andrew-Vieille-Case (Dominique), 07-09-97, NAT, 6883×58—94.

LAFIANDRA (Domenico), Corato (Italie), 12-03-11, NAT, 7142×58—38.

LAFIANDRA, née DE SANTIS, Corato (Italie), 18-01-13, NAT, 7142×58—38.

LAFIANDRA (Maria), Corato (Italie), 06-02-41, EFF, 7142×58—38.

LAFIANDRA (Grazia), Corato (Italie), 21-08-43, EFF, 7142×58—38.

LAFIANDRA (Lucia), Corato (Italie), 17-03-45, EFF, 7142×58—38.

LARTIGUE, née SCIARRA, Tigre (République Argentine), 16-11-12, NAT, 15209×56—75.

LEBERFINGER (Wolfgang), Munich (Allemagne), 03-09-03, NAT, 6995×58—68.

LEBOVICH (Jacques), le Caire (Egypte), 18-08-17, NAT, 15741×55—75.

LEIDINGER (Jakob), Wiesbach (Sarre), 18-05-08, NAT, 7070×58—06.

LEON (Vicente), Baracaldo (Espagne), 25-06-27, NAT, 1255×58—25.

LEVIN (Nissan), Buchow (Russie), 23-11-08, NAT, 21428×48—75.

LEVIN, née WOLMAN, Gabin (Pologne), 20-06-08, NAT, 21428×48—75.

LICHOWIDOW (Michel), Rowno (Pologne), 19-12-24, NAT, 7447×58—25.

LICHOWIDOW, née LENDWOGT, Creutzwald (Moselle), 30-07-25, NAT, 7447×58—25.

LLEDO (Carmen), Crevillente (Espagne), 31-12-38, NAT, 8470×58—91.

LOMBRICI (Angel), Locatello (Italie), 29-08-10, NAT, 7072×58—78.

LOMBRICI, née LOVISA, Chions (Italie), 17-12-12, NAT, 7072×58—78.
LORBIECKI (Szezepan), Zalesie (Pologne), 17-12-19, NAT, 534×58—75.
LORBIECKI, née KEULEIAN, Istambul (Turquie), 15-02-24, NAT, 534×58—75.
LUCA (Andrei), Reghin (Roumanie), 01-01-28, NAT, 6201×58—13.
LOMBARDO (Paolo), Castelvetrano (Italie), 11-01-10, NAT, 7825×58—78.
LOMBARDO, née GIALLO, Castellamare (Italie), 16-01-21, NAT, 7825×58—78.
LOMBARDO (François), le Kram (Tunisie), 05-03-41, EFF, 7825×58—78.
LOMBARDO (Angèle), le Kram (Tunisie), 28-10-43, EFF, 7825×58—78.
LOMBARDO (Mathieu), le Kram (Tunisie), 03-09-51, EFF, 7825×58—78.
LOMBARDO (Rita), le Kram (Tunisie), 25-10-55, EFF, 7825×58—78.
LUCZECZKA (Dimitri), Sokola (Ukraine), 12-05-14, NAT, 7826×58—60.
LUCZECZKA, née KUCIK, Sokola (Ukraine), 17-05-13, NAT, 7826×58—60.
LUCZECZKA (Jeannine), Chaumont-en-Vexin (Oise), 01-02-44, EFF, 7826×58—60.
LUCZECZKA (Jean-Claude), Chaumont-en-Vexin (Oise), 03-08-45, EFF, 7826×58—60.
LUCZECZKA (Nicole), Boubiers (Oise), 22-04-47, EFF, 7826×58—60.
LUCZECZKA (Michel), Boubiers (Oise), 14-12-48, EFF, 7826×58—60.
LUCZECZKA (Hélène), Boubiers (Oise), 18-08-53, EFF, 7826×58—60.
LUIZ (Alberto), Teixoso (Portugal), 02-09-04, NAT, 7827×58—63.
LUIZ, née Kalita, Skotniki Wielkie (Pologne), 07-12-02, NAT, 7827×58—63.
LUIZ (Anne-Marie), Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 10-11-42, EFF, 7827×58—63.
LUDWICZAK (Léon), Hamborn (Allemagne), 25-09-07, NAT, 11378×51—59.
LUDWICZAK, née SCHULZ, Herne (Allemagne), 18-06-09, NAT, 11378×51—59.
MAJCHEREK (Stanislas), Chlewice (Pologne), 07-10-91, NAT, 6999×58—57.
MAJCHEREK, née CZAJA, Sielce (Pologne), 13-03-00, NAT, 6999×58—57.
MARCHINI (Chino), Massa (Italie), 03-09-01, NAT, 8600×58—20.
MARCHIONI (Pasquino), Castel-di-Casio (Italie), 12-07-09, NAT, 37115×34—06.
MARCHIONI, née CAPPELLONI, Monterchi (Italie), 05-09-14, NAT, 37115×34—06.
MARTORELLI (Osvaldo), Belvédère-Maritime (Italie), 23-04-21, NAT, 11278×50—13.
MARZIO (Osvaldo), Teglio-Veneto (Italie), 18-07-12, NAT, 923×58—74.
MARZIO, née SCHIAVA, Teglio-Veneto (Italie), 17-03-21, NAT, 923×58—74.
MARZIO (Vanda), Teglio-Veneto (Italie), 16-10-40, EFF, 923×58—74.
MARZIO (Jean), Teglio-Veneto (Italie), 15-02-45, EFF, 923×58—74.
MARZIO (Renato), Bonneville (Haute-Savoie), 22-04-53, EFF, 923×58—74.
MASSETTI (Octave), Citta-di-Castello (Italie), 18-10-25, NAT, 107×58—06.
MELNIKOW (Nicolas), Kustin (Pologne), en mars 1900, NAT, 12173×46—75.
MENDZAT (Nicolas), Kornicz (Pologne), 14-12-95, NAT, 6431×58—80.
MENDZIAT, née LUKANIUK, Zomulince (Pologne), 24-04-02, NAT, 6431×58—80.
MENTLIK (Isak), Wloclawek (Pologne), 29-12-20, NAT, 12566×52—75.
MENTLIK, née JELISCJEW, Viopkuno (U. R. S. S.), 18-09-20, NAT, 12566×52—75.
MENTLIK (Suzanne), Korkino (U. R. S. S.), 15-08-45, EFF, 12566×52—75.
MENTLIK (Hélène), Paris (19e), 27-11-50, EFF, 12566×52—75.
MICELI (Rodolphe), Tunis (Tunisie), 01-01-27, NAT, 7261×58—13.
MICHALAK (Sabina), Mycielin (Pologne), 11-01-24, NAT, 6314×58—80.
MICHELIZZA (Maria), Taipana (Italie), 20-10-34, NAT, 587×58—42.
MISITI (Raffaële), Cinquefrondi (Italie), 07-10-20, NAT, 6375×58—75.
MISITI, née LAROSA, Cinquefrondi (Italie), 24-01-30, NAT, 6375×58—75.
MISITI (Luigi), Cinquefrondi (Italie), 06-02-50, EFF, 6375×58—75.
MISSERONI (Marcello), Rabbi (Italie), 29-09-00, NAT, 8198×58—21.
MOLINA (Manuel), Pizarra (Espagne), 16-08-20, NAT, 3184×58—36.
MOLINARO (Alvido), Lucca (Italie), 28-11-18, NAT, 6787×58—75.
MOLINARO, née PIVIDORI, Ragogna (Italie), 06-10-28, NAT, 6787×58—75.
MOND, née ALCAINA, Maria (Espagne), 24-09-22, NAT, 11318×57—92.
MONICA (Palmiro), Filattiera (Italie), 09-01-22, NAT, 17865×54—06.
MOROSI (Antonio), Matelica (Italie), 28-12-87, NAT, 4001×58—54.
MOROSI, née DIONISI, Sefro (Italie), 01-04-93, NAT, 4001×58—54.
MULLER (Bruno), Schupfart (Suisse), 14-02-32, NAT, 11036×56—91.
MUNOZ (Santa), Santibanez-de-Bejar (Espagne), 20-02-25, NAT, 7267×58—63.
MUZZARELLI (Luigi), Bordighera (Italie), 20-06-35, NAT, 7149×58—54.
NAJARIAN (Koren), Kharpout (Turquie), 12-12-08, NAT, 4289×58—13.
NAJARIAN, née PAPAZIAN, Constantinople (Turquie), 28-04-08, NAT, 4289×58—13.
NASKOWIAK (François), Herten (Allemagne), 30-11-04, NAT, 925×58—59.
NASKOWIAK, née JAKUBOWSKI, Wanne (Allemagne), 24-06-09, NAT 925×58—59.
NEGRELLO (Attilio), Valstagna (Italie), 14-08-12, NAT, 6983×54—67.
NEGRELLO, née PONTAROLLO, Massa-Lombardo (Italie), 16-12-17, NAT, 6983×54—67.
NEGRELLO (Teresio), Valstagna (Italie), 13-05-41, EFF, 6983×54—67.
NEGRELLO (Mario), Planet (Savoie), 13-03-48, EFF, 6983×54—67.
NEWTON, née LANZERE, Saint-Martin-du-Bec (Seine Maritime), 23-04-03, REI, 5500×57—72.
NICHANIAN (Melkis), Césarée (Turquie), 19-02-94, NAT, 3773×53—75.
NICHANIAN, née MIRZAYAN, Istanbul (Turquie), 14-07-08, NAT, 3773×53—75.
NIETO (Pedro), Deleitosa (Espagne), 19-11-16, NAT, 4156×58—45.
NIETO, née ARIAS, Deusto (Espagne), 29-03-17, NAT, 4156×58—45.
NIETO (Mercedes), Deleitosa (Espagne), 27-05-41, EFF, 4156×58—45.
NIETO (Rosa), Deleitosa (Espagne), 14-12-42, EFF, 4156×58—45.
NIETO (Maria), Meung-sur-Loire (Loiret), 28-08-53, EFF, 4156×58—45.
NIETO (Pedro), Ingre (Loiret), 02-10-56, EFF, 4156×58—45.
NIKIEL (Stefan), Bystra (Pologne), 16-04-14, NAT, 6139×58—24.
NOWAK (Thomas), Cegielnia (Pologne), 19-09-00, NAT, 6631×58—62.
NOWAK, née WOLNIAK, Cegielnia (Pologne), 01-11-00, NAT, 6631×58—62.
NOWAK (Wilhelm), Gibacht (Tchécoslovaquie), 27-03-29, NAT, 7073×58—91.
NOWICKI, née ROGALSKI, Lodz (Pologne), 04-02-15, NAT, 19824×36—57.
OLEJNICZAK (Stanislas), Wanne (Pologne), 30-10-05, NAT, 7269×58—78.
OLEJNICZAK, née DURDA, Skopanic (Pologne), 19-09-07, NAT, 7269×58—78.
OLIET (Francisco), Zaidin (Espagne), 07-07-03, NAT, 6632×58—28.
OLIET, née POCIELLO, Almenar (Espagne), 04-11-12, NAT, 6632×58—28.
OLIET (Marcel), Janville (Eure-et-Loir), 09-06-41, EFF, 6632×58—28.
OLIET (Louis), Janville (Eure-et-Loir), 12-11-42, EFF, 6632×58—28.
OLIET (Marie-Thérèse), Janville (Eure-et-Loir), 18-06-45, EFF, 6632×58—28.
OLIET (Henri), Janville (Eure-et-Loir), 29-07-48, EFF, 6632×58—28.
OLIVA (Pacifico), Sacile (Italie), 29-10-15, NAT, 4524×58—38.
OLIVA, née POMI, Vitorchiano (Italie), 29-05-20, NAT, 4524×58—38.
ON-KON-WAU, Chon-Tong (Chine), 24-02-98, NAT, 871×58—95.
PAGANELLI (Giuseppe), Corato (Italie), 11-04-15, NAT, 11487×57—57.
PAGANELLI, née LASORSA, Corato (Italie), 02-03-17, NAT, 11487×57—57.
PAGANELLI (Maria), Corato (Italie), 02-03-39, EFF, 11487×57—57.
PAGANELLI (Felice), Corato (Italie), 25-04-48, EFF, 11487×57—57.
PAGANELLI (Leonard), Havange (Moselle), 02-04-53, EFF, 11487×57—57.
PAMIES (Andres), Selva-del-Campo (Espagne), 17-04-06, NAT, 6216×58—11.
PAMIES, née VIDAL, Vilaseca (Espagne), 05-10-10, NAT, 6216×58—11.
PARMAKSISIAN (Jacques), Angora (Turquie), 09-08-23, NAT, 4525×58—69.
PASCUAL (Richard), Palafrugell (Espagne), 01-02-14, NAT, 4159×57—66.
PASCUAL, née DEL-RIO, Jaca (Espagne), 03-03-23, NAT, 4159×57—66.
PASTUCHA (Roman), Hamborn (Allemagne), 05-08-18, NAT, 7272×58—62.
PASTUCHA, née NEMEC, Dovhe (Tchécoslovaquie), 02-01-21, NAT, 7272×58—62.
PASTUCHA (Martine), Bruay-en-Artois (Pas-de-Calais), 31-08-52, EFF, 7272×58—62.
PASTUCHA (Francis), Bruay-en-Artois (Pas-de-Calais), 29-10-54, EFF, 7272×58—62.
PATYK (Casimir), Wierzchlas (Pologne), 18-12-13, NAT, 7390×58—38.
PATYK, née JUCHOKI, Recklinghausen (Allemagne), 14-12-19, NAT, 7390×58—38.
PENAUD, née ORLOVA, Koursk (Russie), 20-10-24, NAT, 7273×58—17.
PEREZ (Ceferino), Villarramiel (Espagne), 16-03-13, NAT, 7275×58—64.

PERIS (Germain), Païporta (Espagne), 25-09-00, NAT, 755×58—81.
PERRIN (Victor), Torgnon (Italie), 13-10-03, NAT, 10516×54—73.
PERRIN, née BICH, Valtournanche (Italie), 31-10-06, NAT, 10516×54—73.
PERRIN (Hélène), Bourg-Saint-Maurice (Savoie), 21-01-46, EFF, 10516×54—73.
PICCIN (Rino), Tarzo (Italie), 07-11-23, NAT, 2421×58—75.
PIETRYNIACK, née SZERZERBIKA, Perlow (Pologne), 11-05-98, NAT, 20591×40—55.
PIETRYNIACK (Monique), Treveray (Meuse), 23-06-38, EFF, 20591×40—55.
PIETRZYNSKI (Jozef), Bickern (Allemagne), 20-12-91, NAT, 6574×58—62.
PIETRZYNSKI, née PAWLIKOWSKA, Nitsche .(Pologne), 08-08-96, NAT, 6574×58—62.
PIRASTRU (Giuseppe), Bitti (Italie), 28-12-27, NAT, 10210×57—32.
PIZZINAT (Giovanni), Fontanelle (Italie), 12-06-04, NAT, 5340×57—32.
PIZZINAT, née PANONT, Pasiano (Italie), 01-06-13, NAT, 5340×57—32.
PIZZINAT (Antoine), Roquebrune (Gers), 16-03-38, EFF, 5340×57—32.
PONZIO, née ARMETTA, Tunis (Tunisie), 07-05-31, NAT, 1359×54—96.
PORTILLO (Primo), Roa (Espagne), 09-06-03, NAT, 7078×58—30.
PORTILLO, née MARTIN, Minas-de-Rio-Tinto (Espagne), 15-04-07, NAT, 7078×58—30.
PORTILLO (Jean-Marie), Alès (Gard), 04-12-47, EFF, 7078×58—30.
POSSAMAI (Attilio), Villeneuve-sur-Yonne (Yonne), 21-01-28, NAT, 13676×57—51.
PUERTA (Rosario), Bilbao (Espagne), 08-09-90, NAT, 8610×58—75.
PUIG (François), Matadepera (Espagne), 05-08-18, NAT, 7154×54—66.
PUIG, née ESTEVE, Vimbodi (Espagne), 11-07-24, NAT, 7154×54—66.
PUIG (Jean-Pierre), Elne (Pyrénées-Orientales), 24-10-45, EFF, 7154×54—66.
PUIG (Isabelle), Elne (Pyrénées-Orientales), 28-01-53, EFF, 7154×54—66.
PUTEK (Joseph), Iwanowice (Pologne), 21-01-99, NAT, 6807×58—80.
PUTEK, née RESPONDEK, Klesnizka (Pologne), 05-01-02, NAT, 6807×58—80.
PUTEK (Edouard), Meharicourt (Somme), 28-06-39, EFF, 6807×58—80.
PUTEK (Jacqueline), Meharicourt (Somme), 06-03-42, EFF, 6807×58—80.
PUTEK (Michel), Meharicourt (Somme), 31-07-46, EFF, 6807×58—80.
QUATTROCCHI (Carmelo), Casablanca (Maroc), 08-06-15, NAT, 4814×58—69.
RAMI (Antonio), Perarrua (Espagne), 04-06-38, NAT, 6261×58—65.
RANICA (Luigi), Albano San Alessandro (Italie), 05-12-32, NAT, 6379×58—81.
REA (Liberato), Arpino (Italie), 06-12-11, NAT, 3771×58—75.
REA, née SALBRONI, Sora (Italie), 03-03-18, NAT, 3771×58—75.
RICCI (Pascal), Città-di-Castello (Italie), 05-01-19, NAT, 6382×58—66.
RIDAO, née REBIERE, Lapte (Haute-Loire), 31-03-09, REI, 8615×58—13.
ROCCA (Jean), Turin (Italie), 11-02-02, NAT, 1165×58—13.
RODRIGUEZ (Juan), Alhama-de-Almeria (Espagne), 01-07-08, NAT, 5932×58—82.
RODRIGUEZ, née CANCHO, Penaranda (Espagne), 27-01-23, NAT, 5932×58—82.
ROMANO (Paolo), Martina-Olba (Italie), 19-01-98, NAT, 7082×58—52.
ROMANO, née RAVERA, Martina-Olba (Italie), 12-07-97, NAT, 7082×58—52.
ROMERO (Dolorès), Montalban (Espagne), 13-11-38, NAT, 8677×58—57.
ROMERO (Pascale), Montalban (Espagne), 04-01-37, NAT, 8678×58—57.
RONCHI (Severino), Turin (Italie), 27-03-28, NAT, 8136×58—70.
ROSAS (Aureliano), Gaibiel (Espagne), 23-07-03, NAT, 5283×58—66.
ROSAS, née ADELL, Figols (Espagne), 04-06-05, NAT, 5283×58—66.
ZUGGIERO, née ROVAREY, Challand-Saint-Victor (Italie), 21-05-11, NAT, 12215×57—38.
RUIZ (Luis), Alicante (Espagne), 06-01-38, NAT, 8869×58—91.
RYCHTER (Henri), Srodulka (Pologne), 12-12-08, NAT, 7083×58—57.
RYCHTER, née SCHULER, Duisburg (Allemagne), 20-07-20, NAT, 7083×58—57.
RZEPLEWSKI (Adolphe), Kielec (Pologne), 17-09-17, NAT, 5934×58—59.
SAADA, née HAOUDJI, Bizerte (Tunisie), 11-10-20, NAT, 24936×47—75.
SAADA (Michèle), Tunis (Tunisie), 13-06-44, EFF, 24936×47—75.
SAADA (Gilles), Tunis (Tunisie), 08-01-46, EFF, 24936×47—75.
SAIDI-MOKHTAR-BEN-ABDELKADER, Menzel-Temime (Tunisie), 17-06-03, NAT, 6813×58—57.
SAIDI-MAHBOUBA, Menzel-Temime (Tunisie), 12-12-40, EFF, 6813×58—57.
SAIDI-ABDESSALAM, Menzel-Temime (Tunisie), 07-02-46, EFF, 6813×58—57.
SAIDI-FTIMA, Menzel-Temime (Tunisie), 10-12-47, EFF, 6813×58—57.
SAIDI-HAYET-NEFOUE, Menzel-Temime (Tunisie), 19-01-50, EFF, 6813×58—57.
SALNIKOFF (Cyrile), Sirgalkowo (Pologne), 14-11-23, NAT, 36807×47—75.
SALNIKOFF, née WACHROMEEF, Belgrade (Yougoslavie), 17-02-27, NAT, 36807×47—75.
SALNIKOFF (Catherine), Paris (9e), 20-05-58, EFF, 36807×47—75.
SALSI, née LOVATO, Ozzano-Dell'Emilia (Italie), 10-04-15, NAT, 4306×58—82.
SANZ (Antonio), Madrid (Espagne), 14-12-12, NAT, 4202×58—06.
SANZ, née GRANDRY, Angleur (Belgique), 03-01-05, NAT, 4202×58—06.
SARIROGLOU (Nicolas), Athènes (Grèce), 20-05-26, NAT, 454×54—13.
SAVAL (Salvador), Callosa-de-Ensarria (Espagne), 05-01-16, NAT, 758×58—30.
SAVINELLI, née GALLER, Eckbolsheim (Bas-Rhin), 27-02-99, REI, 7283×58—67.
SCHEPENS (Pieter), Bruges (Belgique), 14-03-16, NAT, 7165×57—71.
SCHWARTZ (Johann), Vienne Grinzing (Autriche), 22-02-29, NAT, 3689×58—25.
SCHWARZ (David), Forgolan (Tchécoslovaquie), 13-03-07, NAT, 19568×32—75.
SCLOCCO (Gennaro), Roccacasale (Italie), 01-01-25, NAT, 12806×57—73.
SIBILLE, née BIGLIONE, Sampeyre (Italie), 03-06-22, NAT, 7085×58—38.
SIGNORELLI (Giovanni), Calcinate (Italie), 15-11-25, NAT, 7420×52—75.
SIGNORELLI, née ORLANDI, Alina (Italie), 27-12-20, NAT, 7420×52—75.
SIGNORELLI (Lola), Paris (11e), 01-09-51, EFF, 7420×52—75.
SIGNORELLI (Yves), Paris (12e), 26-08-52, EFF, 7420×52—75.
SIGNORELLI (Martine), Paris (12e), 03-12-54, EFF, 7420×52—75.
SLAMA, née CHALOM, Tunis (Tunisie), 12-08-05, NAT, 44794×27—63.
SOVAK (Vilem), Zlin (Tchécoslovaquie), 25-05-07, NAT, 451×57—98.
SOVAK, née PROCHAZKA, Teskov (Tchécoslovaquie), 11-09-21, NAT, 451×57—98.
SPAGGIARI (Nilo), Novellara (Italie), 28-03-19, NAT, 9182×40—77.
SPAGGIARI, née DONELLI, Sorbolo (Italie), 03-11-25, NAT, 9182×40—77.
SPAGGIARI (Maria), Novellara (Italie), 16-08-46, EFF, 9182×40—77.
SPAGNOLETTI (Giuseppe), Bari (Italie), 10-01-14, NAT, 10905×51—38.
SPAGNOLETTI, née ALTAMURA, Corato (Italie), 27-07-12, NAT, 10905×51—38.
SPAGNOLETTI (Girolamo), Bari (Italie), 15-02-44, EFF, 10905×51—38.
SPAGNOLETTI (Francesca), Bari (Italie), 02-02-49, EFF, 10905×51—38.
SPINGARN (Tobias), Berlin (Allemagne), 11-05-23, NAT, 13642×55—57.
SPINGARN, née FRANKEL, Karlsruhe (Allemagne), 02-02-25, NAT, 13642×55—57.
SPINGARN (Guidon-Guy), Rehovot (Israël), 11-02-46, EFF, 13642×55—57.
SPINGARN (Jean-Jacques), Affuleh (Israël), 21-12-48, EFF, 13642×55—57.
SPINGARN (Claude), Sarreguemines (Moselle), 24-06-54, EFF, 13642×55—57.
SPINGARN (Francis), Sarreguemines (Moselle), 18-08-57, EFF, 13642×55—57.
SQUARA (Secondo), Roasio (Italie), 27-10-14, NAT, 9624×51—38.
STANDAR (Alphonse), Gelsenkirchen (Allemagne), 01-11-15, NAT, 7281×58—71.
STANDAR, née JARUSZYNSKA, Rumin (Pologne), 27-11-25, NAT, 7281×58—71.
STANDAR (André), Saint-Vallier (Saône-et-Loire), 30-11-54, EFF, 7274×58—71.
STEIN (Marcel), Schaffhausen (Sarre), 08-02-23, NAT, 10451×57—57.
STRZELCZYK (Boleslaw), Walickonwy (Pologne), 10-04-14, NAT, 4780×58—89.
STRZELCZYK, née GWOZDZ, Morowsk (Pologne), 27-04-19, NAT, 4780×58—89.
SUAREZ (José), Oviedo (Espagne), 28-12-15, NAT, 1180×57—92.
SUNCIC (Joseph), Krizevci (Yougoslavie), 19-02-11, NAT, 12181×54—75.
SWITALA (Hieronin), Lodz (Pologne), 17-08-08, NAT, 7759×58—59.
SZAM (Etienne), Budapest (Hongrie), 14-02-05, NAT, 19411×51—59.
SZAM, née PAUR, Cerveny Uezd (Tchécoslovaquie), 07-09-12, NAT, 19411×51—59.

SZELIGA (Michel), Chwalowice (Pologne), 14-01-01, NAT, 6669×58—58.

TAIEB (Albert), Tunis (Tunisie), 02-04-16, NAT, 5753×58—75.

TEIMEL (Etienne), Nagymanyok (Hongrie), 10-10-24, NAT, 7012×58—57.

TENA (Henri), Valencia (Espagne), 21-08-38, NAT, 4083×58—13.

TENDERO (Antonio), Casablanca (Maroc), 28-06-28, NAT, 2850×58—91.

TOMANEK (Georges), Michalkowice (Pologne), 18-02-24, NAT, 8507×58—71.

TOMANEK, née BIELA, Dryhucz (Pologne), 24-11-24, NAT, 8507×58—71.

TOMANEK (Anne-Marie), Ciry-le-Noble (Saône-et-Loire), 16-09-48, EFF, 8507×58—71.

TOMANEK (Robert), Ciry-le-Noble (Saône-et-Loire), 09-08-49, EFF, 8507×58—71.

TOMATIS, née GIORDANENGO, Villa-Saramiento (Argentine), 11-09-17, NAT, 3704×58—24.

TOUAMI MOHAMMED, Ksar-Talha (Maroc), en 1916, NAT, 6073×58—91.

TROKSAR (Ferenc), Dobrovnik (Yougoslavie), 17-09-27, NAT, 6162×58—75.

TROLETTI (Pierre), Locana (Italie), 23-11-14, NAT, 15365×40—38.

TURRUELLA (José), Oris-Saderra (Espagne), 25-10-05, NAT, 3892×58—84.

VALERO (José), Valencia (Espagne), 19-03-17, NAT, 2157×58—61.

VALVERDE, née MARTIN, Barcelone (Espagne), 16-10-95, NAT, 6942×58—13.

VAYR (Stefano), Frassinere (Italie), 14-12-99, NAT, 6824×58—05.

VAYR, née VAYR, Frassinere (Italie), 20-06-99, NAT, 6824×58—05.

VAYR (Roger), l'Argentiere la-Bessée (Hautes-Alpes), 17-01-41, EFF, 6824×58—05.

VERBEKE (Henri), Ledeberg (Belgique), 02-12-99, NAT, 5661×58—99.

VERBEKE, née OLIVIER, Herstal (Belgique), 17-09-99, NAT, 5661×58—59.

VINAS (Tomas), Malpica de Arba (Espagne), 21-12-06, NAT, 6290×58—64.

VINCENT (Paul), Cao-Bang (Tonkin), 27-09-31, NAT, 8142×57—59.

WACHTARCZYK (Bronislas), Bottrop (Allemagne), 12-09-18, NAT, 3582×58—59.

WASIELEWSKI (Edmond), Oberhausen (Allemagne), 13-09-20, NAT, 6088×58—13.

WASIO (Joannes), Przeisnin-Mosciska (Pologne), 10-07-05, NAT, 3252×58—62

WASIO, née WIDELKA, Wunicz-Stary (Pologne), 07-11-15, NAT, 5252×58—62.

WEISSLER, née KOLLER, Homberg (Allemagne), 05-06-22, NAT, 8476×58—67.

WOLKMANN (Otto), Wienrode (Allemagne), 20-01-27, NAT, 7291×58—92

WOZNIAK (Joseph), Modlibogowice (Pologne), 06-03-13, NAT, 7292×58—02.

WOZNIAK, née PODGORSKA, Wolkowige (Pologne), 19-07-19, NAT, 7292×58—02.

WOZNIAK (Edwige), Lubeck (Allemagne), 24-09-45, EFF, 7292×58—02.

WOZNIAK (Edouard), Saint-Quentin (Aisne), 06-08-52, EFF, 7292×58—02.

WUILLEMIER (Arthur), Schmilgen (Allemagne), 10-09-09, NAT, 3117×58—76.

YEGUAVIAN (Diran), Arabkir (Turquie), en 1905, NAT, 21495×47—13.

YEGUAVIAN, née MIRAKIAN, Smyrne (Turquie), en 1914, NAT, 21495×47—13.

YEGUAVIAN (Marie), Marseille (Bouches-du-Rhône), 29-06-46, EFF, 21495×47—13.

YEGUAVIAN (Béatrice), Marseille (Bouches-du-Rhône), 22-05-48, EFF, 21495×47—13.

YKEMA (Yke), Wijtgaard (Hollande), 04-01-08, NAT, 6011×58—27.

ZAGO (Ruggero), Carbonera (Italie), 07-10-21, NAT, 6012×58—38.

ZANATTA (Lino), Povegliano (Italie), 30-10-23, NAT, 7293×58—13.

ZANATTA, née ZANATTA, Arcade (Italie), 16-08-31, NAT, 7293×58—13.

ZANCHI (Bortolo), Zogno (Italie), 29-01-37, NAT, 6642×58—25.

ZBOROWSKI (François), Herten (Allemagne), 10-03-21, NAT, 7171×58—62.

ZEISLER (Léon), Brzesko (Pologne), 12-10-09, NAT, 13853×51—54.

Art. 2. — Sont autorisés à s'appeler légalement à l'avenir:

BARIZZA (Jean). — BARIZZA (Giovanni), Mirano (Italie), 28-08-14, 612×58—64.

BARIZZA (Victoire). — BARIZZA (Vittoria), Santa Maria di Sala (Italie), 27-08-17, 612×58—64.

BARIZZA (Jeanne-Marie). — BARIZZA (Giammaria), Mirano (Italie), 17-08-40, 612×58—64.

BARIZZA (René). — BARIZZA (Renato), Mirano (Italie), 22-05-42, 612×58—64.

BARIZZA (Jean-Charles). — BARIZZA (Giancarlo), Mirano (Italie), 21-04-46, 612×58—64.

KASZUBA (Valentin). — KASZUBA (Wladyslaw), Balin Cezarowka (Pologne), 27-01-30, 6882×58—30.

SCHEPENS (Pierre). — SCHEPENS (Pieter), Bruges (Belgique), 14-03-16, 7465×57—71.

SCHWARTZ (Jean). — SCHWARTZ (Johann), Vienne Grinzing (Autriche), 22-02-29, 3689×58—25.

STRELIC (Boleslaw). — STRELCZYK (Boleslaw), Walickonwy (Pologne), 10-04-14, 4780×58—59.

STRELIC (Catherine). — STRZELCZYK (Catherine), Morowsk (Pologne), 27-04-19, 4780×58—89.

Art. 3. — Sont libérés de leur allégeance à l'égard de la France ou autorisés à se faire naturaliser à l'étranger les Français dont les noms suivent:

BERTHET (Gérard), Genève (Suisse), 08-04-36, AUT (1), 2623×58—99.

DELACROIX (Léon), Marchienne-au-Pont (Belgique), 16-03-35, LIB (1), 12968×52—99.

DRUART (François), Martigny (Aisne), 02-12-04, LIB, 16679×55—99.

EL-OUERGHI ABDERRAZAK, Bizerte (Tunisie), 26-12-34, AUT, 5716×58—99.

FACILE (Americo), Maromme (Seine-Maritime), 25-09-24, AUT, 9585×57—99.

GASSER (Louis), Baume-les-Dames (Doubs), 07-10-20, LIB, 10374×57—99.

GRUNFELDER (Charles), Waldhouse (Moselle), 21-03-34, AUT, 6433×55—99.

HECHINGER (Eugen), Belper-Derby (Grande-Bretagne), 26-02-15, LIB, 100978×40—99.

HOFFMANN (Lodewijk), Amsterdam (Pays-Bas), 11-09-22, AUT, 3280×58—99.

LACOURT (Gerald), Genève (Suisse), 12-05-32, LIB, 2856×55—99.

MERZ (Louis), Strasbourg (Bas-Rhin), 09-07-21, LIB, 12161×57—99.

METRAILLER (Michel), Gap (Hautes-Alpes), 13-11-38, LIB, 1390×58—99.

MOKRANI MOUNDJI, Bizerte (Tunisie), 03-04-36, AUT, 5809×58—99.

OLIVIER (Etienne), Saint-Germain-Laval (Loire), 08-01-39, LIB, 13171×57—99

PETER (Richard), Rodez (Aveyron), 04-07-37, LIB, 12166×57—99.

REUSE (Alban), Annemasse (Haute-Savoie), 02-04-37, AUT, 9209×55—99.

SURDEY (Germain), Besançon (Doubs), 04-12-39, LIB, 1355×58—99.

YARD (René), Rouen (Seine-Maritime), 03-03-14, AUT, 12956×57—99.

Art. 4. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 6 octobre 1958.

C. DE GAULLE.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la santé publique et de la population,

BERNARD CHENOT.

Décret du 10 octobre 1958 portant naturalisation, réintégration, mention d'enfants mineurs susceptibles de bénéficier de l'effet collectif attaché à l'acquisition de la nationalité française par leurs parents, francisation des noms, libération de l'allégeance française et autorisation de se faire naturaliser à l'étranger.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Vu l'ordonnance du 19 octobre 1945 portant code de la nationalité française, ensemble les textes sur l'acquisition et la perte de la nationalité ainsi que sur la francisation du nom des naturalisés,

Décrète:

Art. 1er. — Sont naturalisés Français, réintégrés dans la nationalité française ou susceptibles d'être saisis par l'effet collectif attaché à l'acquisition de la nationalité française par leurs parents les étrangers dont les noms suivent:

ACUNZO (Armando), Scafati (Italie), 08-10-39, NAT (1) 7881×53—13.

ALBA (Louis), Cazalilla (Espagne), 02-03-39, NAT, 8168×58—66.

ALPUENTE (Antonio), Saldon (Espagne), 20-05-11, NAT, 15856×56—47.

ALPUENTE, née MIGUEL, Casarejos (Espagne), 21-07-08, NAT, 15856×56—47.

PEREZ (Enrique), Casteljaloux (Lot-et-Garonne), 21-08-39, EFF (1), 15856×56—47.

(1) Les indicatifs figurant à la suite de l'identité des intéressés signifient: NAT, naturalisé Français; REI, réintégré dans la nationalité française; EFF, enfant susceptible d'être saisi par l'effet collectif attaché à l'acquisition de la nationalité française par ses parents; LIB, libéré de l'allégeance française; AUT, autorisé à se faire naturaliser à l'étranger.

ANASTASI (Giuseppe), Davoli (Italie), 07-09-15, NAT, 14196×48—83.
ANASTASI, née CORASANITI, Davoli (Italie), 06-09-14, NAT, 14196 ×48—83.
ANASTASI (Benito), Davoli (Italie), 20-03-40, EFF, 14196×48—83.
ANASTASI (Pietro), Davoli (Italie), 07-03-47, EFF, 14196×48—83.
ANTONI (Lino), Vinez (Yougoslavie), 01-01-37, NAT, 7192×58—68.
ANZOLUT (Umberto), Castello-Lavazzo (Italie), 27-04-05, NAT, 7887 ×58—30.
ARAPIDES (Pierre), Milas (Grèce), 16-07-01, NAT, 3822×39—38.
ARCADIPANE (Rosario), Serradifalco (Italie), 24-06-18, NAT, 14086 ×52—30.
ARCADIPANE, née SBERNA, San-Cataldo (Italie), 20-12-22, NAT, 14086 ×52—30.
ARCADIPANE (Gaetane), Collet-de-Dèze (Lozère), 23-11-51, EFF, 14086 ×52—30.
ARCADIPANE (Calogero), Collet-de-Dèze (Lozère), 17-06-50, EFF, 14086 ×52—30.
ARDANUY (Julian), Barbastro (Espagne), 09-12-17, NAT, 7493×58—17.
ARSUFFI (Angelo), Suisio (Italie), 19-09-08, NAT, 14434×57—32.
ARSUFFI, née GIAVARINI, Chiuduno (Italie), 02-05-10, NAT, 14434 ×57—32.
ARSUFFI (Clovis), Sainte-Marie (Gers), 05-03-47, EFF, 14434×57—32.
ARTERO (Giuseppe), Candiolo (Italie), 27-05-06, NAT, 6581×58—82.
ARTERO, née OSELLAME, Volpago-del-Montello (Italie), 18-03-09, NAT, 6581×58—82.
ASTA-GIACOMETTI (Luigi), Villa-del-Bosco (Italie), 15-02-14, NAT, 5449 ×52—75.
AUSAN (José), Irun (Espagne), 03-03-99, NAT, 4826×58—64.
AUSAN, née UNSAIN, Oyarzun (Espagne), 13-03-00, NAT, 4826×58—64.
AUSAN (Marie-Léonie), Bidarray (Basses-Pyrénées), 26-05-42, EFF, 4826×58—64.
AUSAN (Etienne), Bidarray (Basses-Pyrénées), 26-05-42, EFF, 4826 ×58—64.
BAGRATION-DE-MOUKRANI (Michel), Tiflis (U. R. S. S.), 29-07-20, NAT, 20677×50—75.
BAGRATION-DE-MOUKHRANI, née KHOCHTARIA, Tiflis (U.R.S.S.), 06-07-18, NAT, 20677×50—75.
BALLESTERO, née SOBRINO, Hortezuela-de-Ocen (Espagne), 04-03-94, NAT, 6399×58—64.
BARACSKA (Gabriel), Felsogalla (Hongrie), 03-07-16, NAT, 24425 ×38—62.
BARANIAK (François), Strzalkow (Pologne), 04-09-13, NAT, 8409 ×58—77.
BARANIAK, née WESOLOWSKA, Templin (Allemagne), 11-08-18, NAT, 8409×58—77.
BARANIAK (Françoise), Vincy-Manœuvre (Seine-et-Marne), 02-03-46, EFF, 8409×58—77.
BARANIAK (Jean-Pierre), Meaux (Seine-et-Marne), 01-10-48, EFF, 8409 ×58—77.
BARANIAK (Yolande), Vincy-Manœuvre (Seine-et-Marne), 10-04-51, EFF, 8409×58—77.
BARROSO (Miguel), Alfarnate (Espagne), 29-09-08, NAT, 7495×58—32.
BASTIDA (Fernand), Lorca (Espagne), 31-01-11, NAT, 2688×58—34.
BASTIDA, née ALCON, Saint-Nazaire-de-Pezan (Hérault), 23-10-17, NAT, 2688×58—34.
BASTIDA (Antoine), Viladecans (Espagne), 26-03-46, EFF, 2688×58—34.
BENINCA (Tomaso), Mel (Italie), 29-05-21, NAT, 7868×56—31.
BENITO (Théodoro), Anover-de-Tajo (Espagne), 14-03-17, NAT, 8364 ×58—32.
BENITO, née CAJAL, Biescas (Espagne), 30-11-22, NAT, 8364×58—32.
BENITO (Nathalie), Fleurance (Gers), 17-04-46, EFF, 8364×58—32.
BERTELLI (Italo), Sossano (Italie), 11-11-18, NAT, 21012×46—78.
BERTOCCI (Aldo), Pistoia (Italie), 23-08-18, NAT, 2208×58—71.
BERTOCCI, née PARAZZA, Camugnano (Italie), 21-03-23, NAT, 2208 ×58—71.
BERTOCCI (Vinicio), Pistoia (Italie), 11-02-43, EFF, 2208×58—71.
BERTOCCI (Alberto), Couches (Saône-et-Loire), 22-01-53, EFF, 2208 ×58—71.
BIANCO (Arturo), Mompantero (Italie), 25-09-39, NAT, 7895×58—38.
BIELSA (Jose), Huesca (Espagne), 11-03-02, NAT, 5416×58—65.
BIELSA, née CAMPO, Laspuna (Espagne), 27-09-13, NAT, 5416×58—65.
BIELSA (Inès), Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), 09-02-49, EFF, 5416×58—65.
BILANCINI (Graziella), la Spezia (Italie), 18-02-36, NAT, 4634×58—06.
BIRRARI (Giovanni), Sampeire (Italie), 01-09-32, NAT, 6651×58—75.
BOLL (Mordka), Gabin (Pologne), 02-06-09, NAT, 2723×52—75.
BOLZONELLA (Fausto), Solesino (Italie), 07-11-04, NAT, 6755×58—54.
BORGHESE (Gaspare), Montereale Cellina (Italie), 09-05-11, NAT, 7681×58—15.
BORRUT (Francisco), Ainet di Cardos (Espagne), 01-04-20, NAT, 10151 ×57—32.
BOSQUES, née BOX, Relizane (Algérie), 14-08-95, REI (1), 9315 ×39—92.
BROGGIO (Cesare), Roveredo di Gua (Italie), 29-11-22, NAT, 6667 ×57—77.
BROGGIO, née CAVALLI, Monchio delle Corti (Italie), 04-05-27, NAT, 6667×57—77.
BUIL (Pascal), Castejon de Monegros (Espagne), 03-06-11, NAT, 953 ×52—34.
BUISAN (Araceli), Barcelone (Espagne), 19-11-36, NAT, 8068×58—47.
CARECCHIO (Irma), Alfortville (Seine), 29-12-31, NAT, 6775×54—38.
CARINO, née CASCINO, Marseille (Bouches-du-Rhône), 05-11-23, NAT, 5956×58—93.
CARRERAS (Bienvenu), Villa Franca de Ebro (Espagne), 21-03-07, NAT, 7236×58—54.
CARRERAS, née PELLICENA, Villa Franca de Ebro (Espagne), 21-05-06, NAT, 7236×58—54.
CARRERAS (Amelia), Valfarta (Espagne), 16-10-37, EFF, 7236×58—54.
CARRERAS (Louis), Lenoncourt (Meurthe-et-Moselle), 21-07-43, EFF, 7236×58—54.
CARRERAS (André), Lenoncourt (Meurthe-et-Moselle), 06-10-44, EFF, 7236×58—54.
CARRERAS (Gabriel), Saint-Nicolas-de-Port (Meurthe-et-Moselle), 24-03-48, EFF, 7236×58—54.
CASOTTI (Mario), Minucciano (Italie), 06-05-11, NAT, 12180×57—68.
CASOTTI, née GIOVANNONI, Piazza al Serchio (Italie), 26-06-23, NAT. 12180×57—68.
CASOTTI (Luigi), Minucciano (Italie), 14-12-48, EFF, 12180×57—68.
CENTIS (Desiderio), San Vito al Tagliamento (Italie), 24-06-04, NAT, 6759×58—32.
CENTIS, née PIASENTIN, Morsano al Tagliamento (Italie), 16-09-09, NAT, 6759×58—32.
CERRO (Miguel), Carranza (Espagne), 04-02-15, NAT, 10395×34—75.
CERRO, née CERRO, Carranza (Espagne), 01-04-19, NAT, 10395×34—75.
CERRO (Ana), Carranza (Espagne), 10-09-38, EFF, 10395×34—75.
CERRO (Erminia), Carranza (Espagne), 03-10-41, EFF, 10395×34—75.
CERRO (Pablo), Carranza (Espagne), 04-02-45, EFF, 10395×34—75.
CERRO (Michèle), Paris (20e), 13-05-52, EFF, 10395×34—75.
CERRO (Luis), Paris (20e), 09-01-55, EFF, 10395×34—75.
CHIARI (Giovanni), San Costanzo (Italie), 08-07-04, NAT, 12147 ×57—20.
CHIARI, née VENTURELLI, Pavullo (Italie), 18-03-13, NAT, 12147 ×57—20.
CHIARI (Marie-Thérèse), Cozzano (Corse), 18-05-45, EFF, 12147 ×57—20.
CHIARI (Ernestine), Cozzano (Corse), 10-11-46, EFF, 12147×57—20.
CHIARI (Constance), Cozzano (Corse), 15-12-47, EFF, 12147×57—20.
CIBRE (Selim), Istanbul (Turquie), 29-11-37, NAT, 4796×58—06.
COLOMBO (Charles), Hayange (Moselle), 14-07-09, NAT, 5872×58—57.
COLOMBO, née STIEVANIN, Padoue (Italie), 25-09-17, NAT, 5872×58 —57.
COSSALTER (Silvio), Feltre (Italie), 12-11-21, NAT, 17980×52—78.
COSSALTER, née SCARIOT, Feltre (Italie), 18-07-22, NAT, 17980×52 —78.
COSSALTER (Umberto), Belluno (Italie), 02-06-41, EFF, 17980×52 —78.
COSSALTER (Maria), Belluno (Italie), 14-03-44, EFF, 17980×52—78.
CREGO (Rafael), Pinedas (Espagne), 05-01-37, NAT, 7911×58—33.
CRISPONI (Seraphin), Mamoiada (Italie), 08-04-25, NAT, 8668×58 —20.
CRISPONI, née LADU, Mamoiada (Italie), 19-01-24, NAT, 8668×58 —20.
CRISPONI (Eliane), Sartène (Corse), 06-08-52, EFF, 8668×58—20.
CRISPONI (Jean), Ajaccio (Corse), 10-09-53, EFF, 8668×58—20.
CRISPONI (Annie), Ajaccio (Corse), 09-07-56, EFF, 8668×58—20.
CURTI (Ambrogio), San-Bartolomeo (Italie), 26-12-36, NAT, 7030×58 —25.
CURTI (Marco), San-Bartolomeo (Italie), 03-08-12, NAT, 10988×57 —25.
CURTI, née BATTAGLIA, San-Bartolomeo (Italie), 03-09-12, NAT, 10988 ×57—25.
CURTI (Irène), San-Bartolomeo (Italie), 03-10-42, EFF, 10988×57 —25.
CURTI (Miro), San-Bartolomeo (Italie), 07-09-45, EFF, 10988×57—25.
CURTI (Denise), Vieux-Charmont (Doubs), 06-05-51, EFF, 10988×57 —25.
CZEKANSKI (François), Wola-Senkowa (Pologne), 22-03-12, NAT, 7648×58—51.
CZEKANSKI, née GUISDAK, Dobrowki (Pologne), 10-06-22, NAT, 7648 ×58—51.

CZEKANSKI (Casimir), Koeckte (Allemagne), 15-12-11, EFF, 7648 ×58—51.

CZEKANSKI (Jean), Saron-sur-Aube (Marne), 19-10-46, EFF, 7648 ×58—51.

CZEKANSKI (Jacques), Esclavolles-Lurey (Marne), 04-05-53, EFF, 7648 ×58—51.

DABROWSKI (Joseph), Adamowka (Pologne), 10-01-11, NAT, 1884 ×58—59.

DABROWSKI, née KAWA, Nadolany (Pologne), 12-05-16, NAT, 1884 ×58—59.

DABROWSKI (Jean), Condé-sur-Escaut (Nord), 08-08-46, EFF, 1884 ×58—59.

DABROWSKI (Bernadette), Valenciennes (Nord), 18-12-52, EFF, 1884 ×58—59.

DAL-CORSO (Vittorio), Mirano (Italie), 22-04-16, NAT, 6288×51—32.

DAL-CORSO (Georges), Larressingle (Gers), 06-02-40, EFF, 6288 ×51—32.

DAL-CORSO (Georgette), Condom (Gers), 31-05-49, EFF, 6288×51—32.

DAL-GRANDE (Constantin), Nogarole (Italie), 30-10-18, NAT, 5007 ×52—31.

DAL-GRANDE, née CAMPAGNA, Annone-Veneto (Italie), 28-12-23, NAT, 5007×52—31.

DART, née ALDINUCCI, Cavriglia (Italie), 15-03-22, NAT, 2046×58—30.

DEAK (François), Bakonyszentkiraly (Hongrie), 03-12-05, NAT, 17131×53—75.

DE-FARIA (Manuel), Forjaes (Portugal), 04-10-11, NAT, 2048×58—19.

DE-FARIA, née DA-CRUZ, Forjaes (Portugal), 12-06-26, NAT, 2048 ×58—19.

DEL-BARCO (Eugenio), Barcelone (Espagne), 12-04-15, NAT, 9615 ×54—15.

DEL-BARCO, née GIGANDA, Sarragosse (Espagne), 17-02-21, NAT, 9615 ×54—15.

DEL-BARCO (Eugenio), Barcelone (Espagne), 08-01-45, EFF, 9615 ×54—15.

DEL-BARCO (Juan), Barcelone (Espagne), 26-12-46, EFF, 9615 ×54—15.

DEL-BARCO (Alphonso), Barcelone (Espagne), 16-07-48, EFF, 9615 ×54—15.

DEL-BARCO (Joseph), Aurillac (Cantal), 13-02-51, EFF, 9615×54—15.

DEL-BARCO (Henri), Aurillac (Cantal), 15-07-52, EFF, 9615×54—15.

DE-LORENZO (Orazio), Rizziconi (Italie), 11-05-13, NAT, 9904×52—13.

DE-LORENZO, née TRIPODI, Gioia-Tauro (Italie), 15-06-20, NAT, 9904×52—13.

DE-LORENZO (Michèle), Gioia-Tauro (Italie), 23-10-46, EFF, 9904 ×52—13.

DE-LORENZO (Antoinette), Fuveau (Bouches-du-Rhône), 25-11-48, EFF, 9904×52—13.

DE-LORENZO (Gabrielle), Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), 26-04-50, EFF, 9904×52—13.

DE-LORENZO (René), Fuveau (Bouches-du-Rhône), 15-05-52, EFF, 9904×52—13.

DEL-TORCHIO (Carlo), Besozzo (Italie), 14-06-22, NAT, 18385×51—48.

DE-MARCO (Antonino), Casteltermini (Italie), 03-07-23, NAT, 6578 ×57—83.

DE-MARCO, née D'ANGELO, Casteltermini (Italie), 28-04-17, NAT, 6578×57—83.

DE-MARCO (Ignazio), Casteltermini (Italie), 06-12-43, EFF, 6578 ×57—83.

DE-MARCO (Carmelo), Casteltermini (Italie), 13-01-47, EFF, 6578 ×57—83.

DE-MARCO (Giuseppe), Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais), 14-06-49, EFF, 6578×57—83.

DE-MARCO (Vincenzo), Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais), 30-09-50, EFF, 6578×57—83.

DE-MICHELE (Guerrino), Vallois (Meurthe-et-Moselle), 05-05-10, NAT, 16468×32—54.

DE MICHELE, née SERAFINI, Mercatino Maracchia (Italie), 11-02-22, NAT, 16468×32—54.

DEMSKA (Heinz), Cologne Ripin (Allemagne), 22-02-22, NAT, 5029 ×51—12.

DE NAGE (Battista), Bienno (Italie), 10-07-01, NAT, 55677×35—11.

DE ROSA (Luigi), Naples (Italie), 22-04-19, NAT, 101013×53—31.

DE ZAMBOTTI (Luigino), Villa Lagarina (Italie), 22-01-23, NAT, 5760 ×57—10.

DIAS (Cesar), Penhas Juntas (Portugal), 18-02-99, NAT, 6655×58—32.

DIAZ (Manuel), Pechina (Espagne), 31-12-11, NAT, 14576×51—92.

DIAZ, née CARMONA, Pechina (Espagne), 08-01-16, NAT, 14576×51 —92.

DIAZ (Joseph), Sidi-bel-Abbès (Oran), 14-10-51, EFF, 14576×51—92.

DIYAN (Eliaho), Beni Sbih (Maroc), vers 1920, NAT, 5609×58—92.

DOMAGALSKI (Czeslaw), Erckenskwicka (Allemagne), 26-08-20, NAT, 6913×58—62.

DONATI (Gino), Treviso (Italie), 18-08-12, NAT, 6636×57—31.

DONATI, née MICHIELAN, Casale sul Sile (Italie), 22-12-16, NAT, 6636×57—31.

DONATI (Lauretta), Treviso (Italie), 13-09-47, EFF, 6636×57—31.

DONATI (Agnès), Toulouse (Haute-Garonne), 28-06-52, EFF, 6636 ×57—31.

DRAPEAU, née MARVAN, Vienne (Autriche), 08-10-23, NAT, 7802×58 —75.

DUBIEN, née KARPINSKA, Swornegace (Pologne), 16-08-25, NAT, 8846×58—63.

DURAN (Ignacio), Valdelarco (Espagne), 11-01-18, NAT, 3541×58—06

DUTHION, née DIDONE, Este (Italie), 14-03-2., NAT, 4793×58—69.

DYKA (Irène), Dybkow (Pologne), 11-05-11, NAT, 8026×58—80.

ELBAILE (Pedro), Lanaja (Espagne), 19-02-35, NAT, 7651×58—62.

ERNEST (Vaclav), Prague (Tchécoslovaquie), 01-01-21, NAT, 12349 ×53—75.

ETELKOZI (Emil), Budapest (Hongrie), 03-10-31, NAT, 4530×56—73.

FABREGAT (Espartacus), Granollers (Espagne), 16-09-37, NAT, 6592 ×58—66.

FARHI (Moïse), Smyrne (Turquie), en 1910, NAT, 13627×46—75.

FARHI, née FARHI, Smyrne (Turquie), en 1914, NAT, 13627×46—75

FASSIN (Henri), Brissogne (Italie), 18-02-90, NAT, 8263×58—73.

FASSIN, née BRUNEL, Brissogne (Italie), 10-06-90, NAT, 8263×58—73.

FENOY (Beatriz), Carboneras (Espagne), 02-10-36, NAT, 7311×58—81.

FERRE (Augustin), Ulldecona (Espagne), 08-08-14, NAT, 8847×58—11.

FIERITZ (Gerhard), Hambourg (Allemagne), 19-09-28, NAT, 7801×58 —91.

FONTANELLA (Charles), Marseille (Bouches-du-Rhône), 06-10-24, NAT, 319017×46—84.

FRANCOIS (Arnold), Treves (Allemagne), 03-03-30, NAT, 4893×58 —57.

FRANCOIS, née FOLZ, Sarrelouis (Sarre), 27-02-32, NAT, 4893×58 —57.

FRANCOIS (Sieglinde), Sarrelouis (Sarre), 14-02-51, EFF, 4893×58 —57.

FRANCOIS (Christine), Creutzwald (Moselle), 02-01-54, EFF, 4893×58 —57.

FRESI (Joseph), Sedini (Italie), 13-09-27, NAT, 11257×57—83.

FRITZSCHE (Friedrich), Berlin (Allemagne), 24-08-16, NAT, 8029×58 —21.

FUNES (Giordano), Puos d'Alpago (Italie), 22-12-23, NAT, 2568×57 —55.

FUSER (Vittorio), Sandona di Piave (Italie), 12-03-14, NAT, 4867 ×57—76.

GANCI (Joseph), Tunis (Tunisie), 26-01-28, NAT, 7918×58—78.

GANCI, née DE VITA, Tunis (Tunisie), 12-02-34, NAT, 7918×58—78

GANCI (Marie), Paris (1e), 06-02-57, EFF, 7918×58—78.

GARCIA (Abel), Aviles (Espagne), 09-10-12, NAT, 1569×52—30.

GARCIA (Gaspard), Cinctorres (Espagne), 30-12-08, NAT, 7919×58 —11.

GARCIA (Luis), Vilajuiga (Espagne), 12-11-28, NAT, 3836×56—31.

GARNERONE (Matteo), Pradleves (Italie), 13-06-22, NAT, 9255×54 —13.

GAVELLE, née KOSTERA, Pabianice (Pologne), 27-10-25, NAT, 7132 ×58—76.

GENESTRELLO, née MOSCA TOBA, Turin (Italie), 26-03-21, NAT, 2174 ×58—06.

GERVASONI (Pietro), San Pietro d'Orzio (Italie), 23-07-13, NAT, 7133 ×58—30.

GERVASONI, née GALIZZI, San Pietro d'Orzio (Italie), 16-05-13, NAT, 7133×58—30

GERVASONI (Gaetano), Bergamo (Italie), 05-11-41, EFF, 7133×58 —30.

GERVASONI (Margherita), San Giovanni Bianco (Italie), 26-09-45, EFF, 7133×58—30.

GHISALBERTI (Antonio), San Pellegrino (Italie), 26-02-09, NAT, 7135 ×58—34.

GHISALBERTI, née MILESI, San Pellegrino (Italie), 28-02-13, NAT, 435×58—34.

GHISALBERTI (Catherine), Puechabon (Hérault), 02-08-42, EFF, 7135 ×58—34.

GHISALBERTI (Jacqueline), Puechabon (Hérault), 20-12-45, EFF, 7135 ×58—34.

GIMENEZ (José), Séville (Espagne), 16-01-17, NAT, 4351×58—25.

GIPPERT (Heinrich), Bensberg (Allemagne), 16-10-20, NAT, 1309×58 —56.

GOMEZ (José), Tabernas (Espagne), 28-08-21, NAT, 7663×58—92.

GONZALEZ (José), Barcelone (Espagne), 06-01-18, NAT, 5782×58—15.

GRAZIOTIN, née FRUSCALZO, Caerano-San-Marco (Italie), 04-06-19, NAT, 5922×52—24.

GRISPAN (Guerrino), Pramaggiore-de-Giralone (Italie), 15-04-16, NAT, 21022×50—66.

GROSSE (Artur), Leipzig (Allemagne), 22-11-22, NAT, 6975×58—38.
GROSSE, née KAEVERT, Berlin (Allemagne), 15-09-23, NAT, 6975 ×58—38.
GROSSE (Margot), la Tronche (Isère), 27-06-51, EFF, 6975×58—38.
GROSSO (Thomaso), Fréjus (Var), 18-08-16, NAT, 1083×58—83.
GROSSO, née DALMASSO, Peveragno (Italie), 02-06-25, NAT, 1083 ×58—83.
GUINDY (Ibrahim), Aboutig-Assiout (Egypte), 14-01-06, NAT, 7376 ×57—78.
HALUSZKA (Walery), Dobkowice (Pologne), 29-07-11, NAT, 7520 ×58—78.
HALUSZKA, née ROBAK, Gnojnik (Pologne), 16-07-14, NAT, 7520 ×58—78.
HASSID (Samuel), Salonique (Grèce), 05-10-12, NAT, 2626×51—06.
HASSID, née MATARASSO, Salonique (Grèce), 03-02-25, NAT, 2626 ×51—06.
HA-XUAN-SINH (Jean), Thinh-Xa (C. V. N.), 01-01-18, NAT, 5746 ×52—78.
HA-XUAN-SINH (Michel), Monts (Ille-et-Vilaine), 12-11-44, EFF, 5746 ×52—78.
HA-XUAN-SINH (Pierre), Monts (Ille-et-Vilaine), 17-05-46, EFF, 5746 ×52—78.
HA-XUAN-SINH (Chantal), Clichy-la-Garenne (Seine), 11-11-49, EFF, 5746×52—78.
HERNANDEZ (Antonio), Molina de Segura (Espagne), 10-11-24, NAT, 5438×58—31.
HERNANDEZ, née MORENO, Molina de Segura (Espagne), 05-04-24, NAT, 5438×58—31.
HERNANDEZ (Joaquin), Santiago (Espagne), 21-12-51, EFF, 5438 ×58—31.
HERNANDEZ (Consolacion), Toulouse (Haute-Garonne), 15-05-55, EFF, 5438×58—31.
HOFFMANN (Jean), Heckendalheim (Sarre), 23-03-05, NAT, 31531 ×36—57.
IGUALADA (Grégoire), Albacete (Espagne), 23-11-11, NAT, 7058 ×58—66.
IGUALADA, née TIO, San Quirico de Besora (Espagne), 13-03-12, NAT, 7058×58—66.
IENNACO, née LUTZ, Pfastatt (Haut-Rhin), 20-09-06, REI, 9568×53—68.
INIGUEZ (Amado), Castilnuevo (Espagne), 06-02-24, NAT, 9579×55—12.
JANKELEWICZ (Gerszon), Varsovie (Pologne), 04-03-21, NAT, 16378 ×52—75.
JAVOREK, née SAGAT, Luky (Tchécoslovaquie), 30-10-96, NAT, 7812 ×58—78.
JOBSZT (Jean), Zmajevac (Yougoslavie), 17-02-24, NAT, 7813×58—91.
JUCHA (Pawel), Bratkowice (Pologne), 13-05-02, NAT, 8197×58—54.
ILIYA (Elias), Garzouze (Liban), 08-10-1900, NAT, 3629×57—98.
JUCHA, née RZEPKA, Bratkowice (Pologne), 04-04-99, NAT, 8197×58—54.
KALUZNY (Joseph), Pawlosiow (Pologne), 30-10-18, NAT, 11934×51 —75.
KISSACK, née BAUDONNE, Tarnos (Landes), 03-10-99, REI, 1817×53 —75.
KLAUZENBERG (Félix), Siedlec (Pologne), en 1904, NAT, 13338×51 —75.
KLAUZENBERG, née MANDELMILICH, Varsovie (Pologne), en 1900, NAT, 13338×51—75.
KOCHANSKA (Alexandra), Rokitnia (Pologne), 02-07-22, NAT, 2131×58—75.
KOUTOUKIAN (Georges), Xanthie (Grèce), 04-01-24, NAT, 4809×58 —75.
KOVNER (Théodore), Odessa (Russie), 25-02-95, NAT, 573×58—75.
KOZLOWSKI (Czeslas), Pempowo (Allemagne), 06-06-18, NAT, 7065×58—62.
KOZLOWSKI, née LUCZAK, Herne (Allemagne), 23-04-20, NAT, 7065×58—62.
KURZAWSKI (Ladislas), Rabin (Pologne), 11-03-21, NAT, 7817×58 —62.
KUZNICKI (Eugène), Zebrzydowice (Pologne), 14-09-23, NAT, 7442×58—62.
LADIAS (Pascalis), Proti (Grèce), 28-10-26, NAT, 9966×57—69.
LA MARCA (Custodio), Ravanusa (Italie), 03-01-23, NAT, 12077×53 —42.
LA MARCA, née MESSINEO, Saint-Etienne (Loire), 15-07-32, NAT, 12077×53—42.
LAPAZ (François), Huescar (Espagne), 25-01-12, NAT, 12582×55—12.
LAPAZ, née LOPEZ, Alhama (Espagne), 31-05-26, NAT, 12582×55 —12.
LAPAZ (Maria-Carmen), Balaguer (Espagne), 02-02-48, EFF, 12582×55 —12.
LAPAZ (Annie), Aubin (Aveyron), 23-03-51, EFF, 12582×55—12.
LASO (Florentino), Hornillos de Cerrato (Espagne), 21-03-25, NAT, 2237×58—12.
LATORRE (José), Cuevas del Almanzaro (Espagne), 01-01-99, NAT, 7821×58—12.
LATORRE, née CERVANTES, Cuevas del Almanzaro (Espagne), 05-06-02, NAT, 7821×58—12.
LATORRE (Joséphine), Villefranche-de-Rouergue (Aveyron), 09-08-46, EFF, 7821×58—12.
LEBLANC, née PRAJKA, Bernhardsthal (Tchécoslovaquie), 06-05-21, NAT, 7823×58—78.
LEGGERI (Gerome), Almenno St. Bartolomeo (Italie), 30-09-03, NAT, 3286×58—39.
LEGGERI, née LEGGERI, Almenno St. Bartolomeo (Italie), 17-03-14, EFF, 3286×58—39.
LEGGERI (Joséphine), Almenno St. Bartolomeo (Italie), 24-09-44, EFF, 3286×58—39.
LEGGERI (Iole), Almenno St. Bartolomeo (Italie), 02-10-46, EFF, 3286 ×58—39.
LEGGERI (Serge), Almenno St. Bartolomeo (Italie), 17-11-47, EFF, 3286×58—39.
LEGGERI (Marie), Pontarlier (Doubs), 30-09-53, EFF, 3286×58—39.
LENSER (Rudi), Dantzig Langfuhr (Allemagne), 09-11-25, NAT, 7824 ×58—57.
LEON (Angelo), San Giorgio della Richinvelda (Italie), 24-11-21, NAT, 7674×58—68.
LEQUY, née KUBIK, Karolew (Pologne), 04-09-12, NAT, 5572×58—55.
SZYMANSKA (Thérèse), Lodz (Pologne), 09-05-38, EFF, 5572×58—55.
LEVI (Heinrich), Mannheim (Allemagne), 05-08-91, NAT, 33864×47—06.
LEVI, née HAYAT, Tunis (Tunisie), 22-02-09, NAT, 33864×47—06.
LOPEZ (Juan), Castril (Espagne), 22-11-17, NAT, 2590×58—82.
MALAGUTI (Valentino), Ferrare (Italie), 14-01-28, NAT, 8963×52—69.
MANOUKIAN (Sarkis), Adana (Asie Mineure), 24-09-22, NAT, 6203×58—75.
MANY (Juliette), Paris (18e), 14-10-98, REI, 10586×55—75.
MANTHE (Karl), Gross Ziethen (Allemagne), 18-07-27, NAT, 6725×58—75.
MARCINIAK (Boleslas), Holthausen (Allemagne), 03-03-20, NAT, 4854 ×58—62.
MARCINIAK (Frédérique), Barlin (Pas-de-Calais), 09-11-54, EFF, 4854 ×58—62.
MARDIKIAN (Ohanes), Erzihgan (Asie Mineure), 25-08-06, NAT, 51700 ×45—26.
MARDIKIAN, née HAIRABEDIAN, Bartin (Asie Mineure), 15-10-14, NAT, 51700×45—26.
MARGENSTERN (Max), Kolozsvar (Hongrie), 16-01-21, NAT, 6204×58—75.
MARGENSTERN, née ORENSTEIN, Szalanta (Hongrie), 25-05-21, NAT, 6204×58—75.
MARTINEZ (Alfonso), Torre-Pacheco (Espagne), 02-04-08, NAT, 6522 ×58—81.
MARTINEZ, née FERRI, Lubrin (Espagne), 19-10-20, NAT, 6522×58—81.
MARTINEZ (Jean-Michel), Albi (Tarn), 29-03-46, EFF, 6522×58—81.
MARTINEZ (Liberté), Albi (Tarn), 17-05-47, EFF, 6522×58—81.
MARTINEZ (Ramos), Albi (Tarn), 25-10-48, EFF, 6522×58—81.
MARTINEZ (Robert), Albi (Tarn), 02-02-55, EFF, 6522×58—81.
MARTINEZ (Jean), Llorca (Espagne), 15-11-17, NAT, 7829×57—84.
MARTINEZ, née CLIMENT, Finestrat (Espagne), 18-03-19, NAT, 7829 ×57—84.
MARTINEZ (Jeannette), le Thor (Vaucluse), 03-08-47, EFF, 7829×57—84.
MASSART, née CORRIER, Paris (19e), 15-06-89, REI, 7452×58—75.
MATCHORO (Mison), Constantinople (Turquie), 15-01-02, NAT, 6142 ×58—58.
MATCHORO, née DINAR, Constantinople (Turquie), 18-01-04, NAT, 6142×58—58.
MATTIO, née MANCINI, Montese (Italie), 28-02-04, NAT, 7841×58—83.
MAURICI (Calogero), Burgio (Italie), 09-08-09, NAT, 581×54—06.
MAURICI, née ORISTANO, Burgio (Italie), 06-01-13, NAT, 581×54—06.
MAURICI (Marie), Burgio (Italie), 11-05-47, EFF, 581×54—06.
MAZ (Joaquim), Oronoz (Espagne), 19-08-15, NAT, 6143×58—66.
MAZ, née AGUSTI, Almenar (Espagne), 02-10-20, NAT, 6143×58—66.
MAZZA (Olympio), Magland (Haute-Savoie), 12-01-97, NAT, 7843×58 —64.
MEDARD, née ANTOZZI, Caorso (Italie), 10-07-18, NAT, 31287×48—62.
MEIRONE (Antonio), Oncino (Italie), 07-02-01, NAT, 48027×35—31.
MEIRONE, née MARCON, Cordignano (Italie), 18-05-07, NAT, 48027 ×35—31.
MELNIK (Abram), Wilno (Pologne), 28-08-10, NAT, 7845×58—75.
MELNIK, née MILEWSKA, Jablanow (Pologne), 15-05-15, NAT, 7845 ×58—75.
MELNIK (Gena), Stavropol (Russie), 21-05-41, EFF, 7845×58—75.
MELNIK (Toma), Stavropol (Russie), 17-05-44, EFF, 7845×58—75.

MENASCHE (Ino), Salonique (Grèce), 03-07-11, NAT, 5429×57—34.
MENASCHE, née GARCIA, Reus (Espagne), 17-01-16, NAT, 5429×57—34.
MENDOZA (Albert), Milan (Italie), 09-07-26, NAT, 6615×57—75.
MERLA (Mario), Angera (Italie), 08-01-08, NAT, 1975×55—10.
MESSINGER, née STASZOWER, Chrzanow (Pologne), 25-02-96, NAT, 6230×57—99.
MILESI (Christophe), San-Giovanni-Bianco (Italie), 20-12-15, NAT, 1160×53—84.
MILESI, née PATERA, San-Giovanni-Bianco (Italie), 10-07-20, NAT, 1160×53—84.
MILESI (Anne-Marie), Apt (Vaucluse), 26-09-54. EFF, 1160×53—84.
MIORI (Federico), Lon-di-Vezzano (Italie), 06-01-01, NAT, 8333×53—24.
MIORI, née COSER, Garniga-di-Aldeno (Italie), 18-06-08, NAT, 8333×53—24.
MIORI (René), Sarlat (Dordogne), 24-07-41, EFF, 8333×53—24.
MIRETTO (Guillaume), Revello (Italie), 22-07-01, NAT, 22913×36—63.
MISHARI (René), Alexandrie (Egypte), 23-01-24, NAT, 2597×58—12.
MISHARI, née DWEK, Alexandrie (Egypte), 31-05-27, NAT, 2597×58—12.
MISHARI (Danièle), Alexandrie (Egypte), 23-02-52, EFF, 2597×58—12.
MISHARI (Alain), Alexandrie (Egypte), 19-06-55, EFF, 2597×58—12.
MOLLAR (Marcello), Cumiana (Italie), 26-01-09 NAT, 9392×58—84.
MONFORTE (Santi), Messina (Italie), 18-10-21, NAT, 7578×51—13.
MONTANA (Mariano), Torre del Compte (Espagne), 01-03-23, NAT, 1195×52—69.
MONTEAGUDO (Nuria), Barcelone (Espagne), 02-09-38, NAT, 6847×58—84.
MONTERO (Federico), Fuente Obejuna (Espagne), 21-01-14, NAT, 7382×58—65.
MONTERO, née MORA, Mentrida (Espagne), 01-10-27, NAT, 7382×58—65.
MORAZZONI (Jean), Montegrino Valtravaglia (Italie), 23-01-08, NAT, 662×58—75.
MORENO (Andres), Gandia (Espagne), 02-02-18, NAT, 7853×58—75.
MORENO, née PINAR, Alcazar de San Juan (Espagne), 19-10-15, NAT, 7853×58—75.
MORENO (Andres), Gandia (Espagne), 21-11-45, EFF, 7853×58—75.
MORENO (Marguerite), Clichy-la-Garenne (Seine), 27-06-51, EFF, 7853×58—75.
MORENO (Marie-Thérèse), Paris (11e), 16-05-55, EFF, 7853×58—75.
MORENO (Jean), Balsapintada (Espagne), 21-01-22, NAT, 10608×51—13.
MORENO (Joaquin), Melilla (Maroc espagnol), 01-12-15, NAT, 7851×58—92.
MORENO, née SANTIAGO, Aguilas (Espagne), 11-10-11, NAT, 7851×58—92.
MORENO (Josefa), Villa Sanjurjo (Maroc), 21-02-14, EFF, 7851×58—92.
MORENO (André), Aïn-Témouchent (Oran), 15-01-51, EFF, 7851×58—92.
MYCHALTCHOUK (Wasyl), Holuby (Ukraine), 22-03-22, NAT, 6526×58—75.
NAVARRO (Jesus), Huescar (Espagne), 16-06-02, NAT, 7612×58—75.
NAVARRO, née MIGUEL, Orce (Espagne), 21-03-08, NAT, 7612×58—75.
NAVARRO (Rosa), Huescar (Espagne), 15-12-39, EFF, 7612×58—75.
NAVARRO (Joseph), Garrucha (Espagne), 28-07-08, NAT, 7459×58—38.
NAVARRO, née HERNANDEZ, Turre (Espagne), 07-03-13, NAT, 7459×58—38.
NGUYEN DINH PHAN, Yen-My (N. V. N.), 15-01-19, NAT, 4327×57—87.
NICOLESCU (Sabina), Bucarest (Roumanie), 05-12-00, NAT, 3585×53—75.
NIESI (Antonio), Favara (Italie), 03-03-39, NAT, 6921×58—13.
NONN (Ingrid), Munchen (Allemagne), 27-10-11, NAT, 7161×58—54.
NONN (Gisela), Koblenz (Allemagne), 13-01-44, NAT, 7163×58—54.
NUNNARI (Alexis), San Alessio en Apromonte (Italie), 05-01-21, NAT, 3672×58—54.
OLAYA (Miguel), Linares (Espagne), 02-06-25, NAT, 4292×58—84.
OLOVINARO (Romeo), Bucarest (Roumanie), 15-05-28, NAT, 7074×58—13.
ORIA (Oliva), le Havre (Seine-Maritime), 15-09-27, NAT, 1099×58—76.
PARRA (Salvador), Lorca (Espagne), 06-06-20, NAT, 16713×10—30.
PASERO, née PASERO, Elva (Italie), 04-01-01, NAT, 12784×56—84.
PASQUINI (Pietro), Maïolo (Italie), 22-06-89, NAT, 6801×58—13.
PASQUINI, née GIACOMINI, Maïolo (Italie), 22-06-96, NAT, 6801×58—13.
PASTOR (Felipe), Baza (Espagne), 17-06-25, NAT, 7861×58—92.
PERJES (Etienne), Uny (Hongrie), 07-08-06, NAT, 31808×38—75.
PERJES, née KLEIN, Budapest (Hongrie), 28-01-13, NAT, 31808×38—75.
PERJES (Yvonne), Paris (15e), 06-03-41, EFF, 31808×38—75.
PERROTTI, née DI-CREDICO, Fracavilla al Mare (Italie), 19-09-28, NAT, 2251×58—71.
PERROTTI (Elvio), Scafa (Italie), 08-06-48, NAT, 9442×58—71.
PETIT (Felipe), Barcelone (Espagne), 01-06-10, NAT, 3078×58—47.
PETIT, née ALCAIDE, Masnou (Espagne), 30-03-16, NAT, 3078×58—47.
PETIT (Nuria), Agen (Lot-et-Garonne), 27-01-41, EFF, 3078×58—47.
PETIT (Georges), Agen (Lot-et-Garonne), 28-11-46, EFF, 3078×58—47.
PETIT (Joséphine), Agen (Lot-et-Garonne), 18-10-50, EFF, 3078×58—47.
PIANEGONDA (Antonio), Valli del Pasubio (Italie), 09-01-22, NAT, 7315×48—78
PIETRZYK (Eugène), Gornowola Majoratna (Pologne), 14-10-11, NAT, 6926×58—60.
PIGEOLET (Omer), Luttre (Belgique), 05-09-23, NAT, 6637×58—33.
PINTO (François), Nerva (Espagne), 04-01-16, NAT, 17089×51—34.
PINTO, née VALVERDE, Calella (Espagne), 03-08-15, NAT, 17089×51—34.
PINTO (Manuel), Montpellier (Hérault), 21-05-43, EFF, 17089×51—34.
PINTO (Joseph), Saint-Amans-Valtoret (Tarn), 22-05-45, EFF, 17089×51—34.
PINTO (Paquita), Montpellier (Hérault), 22-12-47, EFF, 17089×51—34.
PINTO (Michel), Montpellier (Hérault), 03-08-51, EFF, 17089×51—34.
PITKOWSKI (Szmul), Miedzyrpec (Pologne), 10-08-23, NAT, 15963×46—75.
PROBANI (Gaspare), Matelica (Italie), 09-08-23, NAT, 12099×57—57.
PROEHL (Paul), Zeitz (Allemagne), 03-03-20, NAT, 7615×51—43.
PROKORYM, née MALEWICKA, Rapiczki (Pologne), 25-11-06, NAT, 4382×58—75.
PUCCI (Albert), Pescia (Italie), 04-05-89, NAT, 5079×58—20.
PUCCI, née VEZZANI, Pescia (Italie), 24-02-99, NAT, 5079×58—20.
PUCHOL (Francisco), Foyos (Espagne), 19-11-11, NAT, 4533×58—63.
PUCHOL, née BARBER, Sagunto (Espagne), 07-02-16, NAT, 4533×58—63.
PUERTOLAS (Mariano), Sarinena (Espagne), 04-10-10, NAT, 6153×58—31.
QUESADA (Francisco), Pulpi (Espagne), 01-06-13, NAT, 877×58—84.
QUESADA, née DIAZ, Pulpi (Espagne), 13-11-19, NAT, 877×58—84.
QUESADA (Encarnacion), Suria (Espagne), 09-01-39, EFF, 877×58—84.
QUESADA (Jean-Louis), Ballène (Vaucluse), 28-05-50, EFF, 877×58—84.
QUILES (Francisco), Pedralba (Espagne), 31-12-26, NAT, 5148×58—10.
RESEGOTTI (Ange), Cellio (Italie), 13-12-15, NAT, 1683×51—06.
RESTIVO (Salvatore), Canicatti (Italie), 17-11-02, NAT, 8340×58—30.
RESTIVO, née INTORRE, Campobello di Licata (Italie), 19-08-10, NAT, 8340×58—30.
RESTIVO (Vincenza), Campobello di Licata (Italie), 09-03-38, EFF, 8340×58—30.
RESTIVO (Francesco), Campobello di Licata (Italie), 21-02-46, EFF, 8340×58—30.
REUS, née OLLER, Huercal Overa (Espagne), 17-09-19, NAT, 15710×51—09.
RODRIGUEZ (Bernard), Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 24-08-35, NAT, 2145×58—63.
RODRIGUEZ (Bernardo), Bentarique (Espagne), 08-04-08, NAT, 2144×58—63.
RODRIGUEZ, née CASTRO, Bentarique (Espagne), 30-01-09, NAT, 2144×58—63.
ROHDE (Alfred), Gehlsdorf (Allemagne), 05-01-26, NAT, 16434×51—67.
ROSES (Ramon), Badalona (Espagne), 14-03-08, NAT, 6385×58—87.
ROSES, née PUIG, Badalona (Espagne), 08-04-11, NAT, 6385×58—87.
SABBADINI (Guido), Martignacco (Italie), 14-11-06, NAT, 4075×58—71.
SABBADINI, née BERTOLI, Pagnacco (Italie), 22-04-12, NAT, 4075×58—71.
SABBADINI (Bernard), Autun (Saône-et-Loire), 21-10-43, EFF, 4075×58—71.
SAINZ (José), Valladolid (Espagne), 10-10-16, NAT, 6603×58—75.
SAINZ, née MARTIN, Millanes-de-la-Mata (Espagne), 13-10-18, NAT, 6603×58—75.
SAINZ (Nicole), Gennevilliers (Seine), 21-06-54, EFF, 6603×58—75.
SALAZAR (Maximo), Olmillos-de-Sasamon (Espagne), 13-04-16, NAT, 5582×58—33.
SALAZAR, née CALZADA, Hornillos-del-Camino (Espagne), 04-11-19, NAT, 5582×58—33.
SALAZAR (Maria-Angeles), Sasamon (Espagne), 26-09-45, EFF, 5582×58—33.
SALES (Joaquin), San Mateo (Espagne), 29-05-06, NAT, 7517×58—11.
SALES, née CANO, San Mateo (Espagne), 29-03-10, NAT, 7517×58—11.

SANCHEZ (Antonio), La Union (Espagne), 21-02-26, NAT, 469×58—21.
SANTOLINI (Francesco), Maiolo (Italie), 14-03-05, NAT, 1398×57—06.
SANTOLINI, née FABBRI, Ottange (Moselle), 26-06-09, NAT, 1398×57—06.
SANCHEZ (Benito), Robleda (Espagne), 12-02-08, NAT, 2375×38—75.
SANCHEZ, née GARCIA, San Salvador (Espagne), 17-08-12, NAT, 2375×38—75.
SANCHEZ (Julian), Penaparda (Espagne), 11-08-05, NAT, 8387×58—21.
SANOSSIAS (Frederic), Istanbul (Turquie), en avril 1914, NAT, 1872×58—75.
SANTACRUZ (José), Alicante (Espagne), 28-06-97, NAT, 11381×57—31.
SANTACRUZ, née SANZ, Huerta del Marquesade (Espagne), 25-07-02, NAT, 11381×57—31.
SANUDO (Venancia), Camarga (Espagne), 26-03-15, NAT, 38225×36—75.
SBAMPATO (Pietro), Sanguinetto (Italie), 29-06-01, NAT, 4623×58—83.
SBAMPATO, née SPONZA, Rovigno (Italie), 16-11-08, NAT, 4623×58—83.
SEGATO (Mario), Meolo (Italie), 24-05-20, NAT, 7271×57—32.
SEGATO, née PELLIN, Monastier (Italie), 23-10-22, NAT, 7271×57—32.
SEGATO (Virginie), Auch (Gers), 02-08-50, EFF, 7271×57—32.
SEGATO (Angel), Auch (Gers), 31-01-56, EFF, 7271×57—32.
SERANTONI, née BASCHIERA, Clauzetto (Italie), 12-08-23, NAT, 7746×58—06.
SIBILLE (Alda), Chiomonte (Italie), 10-01-24, NAT, 16264×54—13.
SIMONETTI (Marcel), Lucca (Italie), 26-10-27, NAT, 7161×58—57.
SIVILLA (Francesco), Matera (Italie), 05-10-20, NAT, 19531×50—78.
SIVILLA, née LOGALLO, Matera (Italie), 17-06-20, NAT, 19531×50—78.
SIVILLA (Vittorio), Matera (Italie), 27-07-43, EFF, 19531×50—78.
SIVILLA (Angelo), Matera (Italie), 10-01-45, EFF, 19531×50—78.
SIVILLA (Emmanuello), Matera (Italie), 01-07-46, EFF, 19531×50—78.
SIVILLA (Marie-France), Livry-Gargan (Seine-et-Oise), 06-03-48, EFF, 19531×50—78.
SIVILLA (Antoinette), Livry-Gargan (Seine-et-Oise), 22-12-55, EFF, 19531×50—78.
SLAWEK (Henri), Grobla (Pologne), 26-01-11, NAT, 17581×51—60.
SLAWEK, née KOWALESCIK, Lukavic (Pologne), 16-01-19, NAT, 17581×51—60.
SLAWEK (Nicole), Beauvais-Voisinlieu (Oise), 27-06-42, EFF, 17581×51—60.
SOGNE (Joseph), Belluno (Italie), 08-10-07, NAT, 21399×36—55.
SOLER (José), Cuevas (Espagne), 17-12-19, NAT, 7010×58—81.
SOLSONA (Francisco), Barcelone (Espagne), 01-01-08, NAT, 2740×58—69.
SOMMER (Jean), Wasen (Suisse), 17-01-19, NAT, 12647×57—52.
SORAVIA (Vincent), Valle di Cadore (Italie), 01-09-20, NAT, 6934×58—38.
SPATOLA (Antonio), Calabritto (Italie), 21-01-20, NAT, 12357×57—63.
SPATOLA, née DI POPOLO, Calabritto (Italie), 06-03-28, NAT, 12357×57—63.
SPATOLA (Marie-Rose), Issoire (Puy-de-Dôme), 21-09-54, EFF, 12357×57—63.
SPATOLA (Michel), Issoire (Puy-de-Dôme), 19-01-56, EFF, 12357×57—63.
SPIRO (Izo), Varsovie (Pologne), 13-09-16, NAT, 3263×58—75.
SPIRO, née FRYDMAN, Varsovie (Pologne), 21-05-23, NAT, 3263×58—75.
SPIRO (David), Vienne (Autriche), 27-03-46, EFF, 3263×58—75.
STACHOWIAK (Joseph), Weitmar (Allemagne), 29-01-12, NAT, 7619×58—59.
STACHOWIAK, née WALCZAK, Duisburg (Allemagne), 16-08-14, NAT, 7619×58—59.
STEPIEN (Stanislaw), Kamien Stary (Pologne), 14-10-37, NAT, 7872×58—02.
STERI (Raimondo), Fluminimaggiore (Italie), 19-11-89, NAT, 17175×54—93.
STOLARCZYK (Léon), Radomsko (Pologne), 13-08-23, NAT, 4932×58—02.
STRADINGER (Heinrich), Hattenhofen (Allemagne), 28-04-28, NAT, 12907×57—91.
STRAJIN (Vojislav), Petrograd (Yougoslavie), 05-09-20, NAT, 11236×57—75.
SZABO (Suzanne), Budapest (Hongrie), 03-04-21, NAT, 17496×54—75.
SZUCS (Sandor), Budapest (Hongrie), 25-05-23, NAT, 21813×51—57.
TAFI (Marsino), Pontassieve (Italie), 19-05-03, NAT, 6641×58—75.
TAGLIAPIETRA (Elios), Fonzaso (Italie), 30-07-22, NAT, 15263×53—75.
TAGLIONE (Antonio), Roccadarce (Italie), 14-01-04, NAT, 1229×57—75.
TAGLIONE, née DE SANTIS, Roccadarce (Italie), 01-01-03, NAT, 1229×57—75
TASSAN (Guido), Aviano (Italie), 08-09-12, NAT, 4673×58—13.
TASSAN, née TASSAN, Aviano (Italie), 20-10-13, NAT, 4673×58—13.
TASSAN (Lucia), Aviano (Italie), 16-07-38, EFF, 4673×58—13.
TENAGLIA (Romano), Spormaggiore (Italie), 22-10-23, NAT, 7873×58—42.
TENAGLIA, née MALFATTI, Spormaggiore (Italie), 29-11-29, NAT, 7873×58—42.
TOMANN (Antoine), Moers (Allemagne), 07-06-26, NAT, 4712×58—67.
TORRES (Alphonse), Pola-de-Siero Espagne), 03-11-27, NAT, 7968×56—12.
TORRES (Manuel), Elche (Espagne), 06-01-08, NAT, 3187×58—76.
TORRES, née ANTON, Elche (Espagne), 05-07-15, NAT, 3187×58—76.
TORRES (Manuel), Elche (Espagne), 21-01-13, EFF, 3187×58—76.
TORRICELLI (Loris), Vicenza (Italie), 31-03-13, NAT, 7182×58—78.
TORRICELLI, née RONZAN, Vicenza (Italie), 15-10-20, NAT, 7182×58—78.
TORRICELLI (Antonio), Vicenza (Italie), 27-04-39, EFF, 7182×58—78.
TORRICELLI (Giovanni), Arpajon (Seine-et-Oise), 30-01-49, EFF, 7182×58—78.
TORRICELLI (Marino), Cerny (Seine-et-Oise), 02-04-51, EFF, 7182×58—78.
TOSSEGHINI, née LENARDUZZI, San-Giorgio-Della-Richinvelda (Italie), 30-12-19, NAT, 6282×58—75.
TRAJBER (Jozef), Gaberje (Yougoslavie), 07-03-06, NAT, 5757×58—02.
TRAJBER, née LECEK, Kapca (Yougoslavie), 21-10-10, NAT, 5757×58—02.
TRAJBER (Thérèse), Sequehart (Aisne), 21-05-42, EFF, 5757×58—02.
TRAJBER (Zoltan), Saint-Quentin (Aisne), 24-06-49, EFF, 5757×58—02.
TUCK (Robert), la Foa (Nouvelle-Calédonie), 24-06-14, NAT, 24×58—98.
TURK (Vinko), Cabar (Yougoslavie), 15-04-22, NAT, 1097×53—76.
TYCZKA (Wladislaw), Zmuda (Pologne), 10-05-11, NAT, 7485×58—54.
TYCZKA, née POLAK, Grebien (Pologne), 13-01-16, NAT, 7485×58—54.
TYCZKA (François), Lunéville (Meurthe-et-Moselle), 28-11-44, EFF, 7485×58—54.
TYCZKA (Hélène), Lunéville (Meurthe-et-Moselle), 10-04-52, EFF, 7485×58—54.
UTRERA (Michel), Barcelone (Espagne), 30-01-21, NAT, 1102×54—13.
UTRERA, née PARRONDO, Leiriella (Espagne), 31-07-23, NAT, 1102×54—13.
VAN GESTEL, née BOURGEOIS, Rouen (Seine-Maritime), 03-08-13, REI, 3251×53—76.
VARONAKIS (Jean), Megarission (Turquie), 24-11-90, NAT, 32600×37—38.
VARONAKIS, née KESTENES, Smyrne (Turquie), 22-09-99, NAT, 32600×37—38.
VERDEFRONTE (Francesco), Sicignano Degli Alburni (Italie), 26-03-17, NAT, 7414×55—31.
VERDERA (Joseph), Barcelone (Espagne), 12-01-03, NAT, 3628×57—75.
VERDERA, née CONESA, Barcelone (Espagne), 10-05-01, NAT, 3628×57—75.
VO-GIA, Phuoc-Thuan (C.V.N.), 21-03-14, NAT, 6955×57—87.
WATERLOT, née COCHETEUX, Escautpont (Nord), 26-12-06, REI, 7627×58—59
WEBER (Heinz), Speyer (Allemagne), 25-08-21, NAT, 8363×53—57.
WEBER, née JERUSALEM, Furstenhausen (Sarre), 04-09-24, NAT, 8363×53—57.
WEBER (Sylvia), Merlebach (Moselle), 09-12-50, EFF, 8363×53—57.
WEBER (Rodolphe), Merlebach (Moselle), 05-04-52, EFF, 8363×53—57.
WEBER (Bernadette), Merlebach (Moselle), 24-09-53, EFF, 8363×53—57
WEBER (Edy), Diesen (Moselle), 03-02-55, EFF, 8363×53—57.
WEBER (Siegrid), Diesen (Moselle), 06-03-56, EFF, 8363×53—57.
WIECHULLA (Maximilien), Gliwice (Pologne), 07-10-04, NAT, 5849×57—68.
WILK, née PECHEREZ, Szczyty (Pologne), 30-08-08, NAT, 8838×58—77.
WILLEMS (Vital), Adegem (Belgique), 30-12-01, NAT, 6705×58—02.
WILLEMS, née VAN-DE-VELDE, Adegem (Belgique), 22-02-98, NAT, 6705×58—02.
WITWICKI, née PANTERA, Pieradza (Pologne), 07-01-14, NAT, 20584×46—36.
ZABKIEWICZ (François), Szrensk (Pologne), 01-11-03, NAT, 20554×51—78.
ZABKIEWICZ, née KARDYS, Szydlowo (Pologne), 10-11-13, NAT, 20554×51—78.
ZILBERTI (Giovanni), Clusano-d'Isea (Italie), 28-12-22, NAT, 7633×58—31.

ZILBERTI, née TESCARI, Luslana (Italie), 18-08-25, NAT, 7633×58—31.

ZILBERTI (Pierre), Toulouse (Haute-Garonne), 10-06-45, EFF, 7633×58—31.

ZILBERTI (Michèle), Toulouse (Haute-Garonne), 11-04-48, EFF, 7633×58—31.

ZILBERTI (Jean-Louis), Pechbonnieu (Haute-Garonne), 19-09-50, EFF, 7633×58—31.

ZILBERTI (Jean-Claude), Pechbonnieu (Haute-Garonne), 19-09-50, EFF, 7633×58—31.

ZILBERTI (Marie-Rose), Toulouse (Haute-Garonne), 02-09-52, EFF, 7633×58—31.

ZUK (Jean), Orawa (Pologne), 28-05-01, NAT, 2995×58—75.

ZUK, née KRYNYK, Solyska (Pologne), 08-03-97, NAT, 2995×58—75.

ZVONAR (François), S. V. Lenart 83 (Yougoslavie), 11-09-23, NAT, 4553×58—62.

ZYSS (Uszer), Janow (Pologne), 23-03-09, NAT, 5906×54—75.

Art. 2. — Sont autorisés à s'appeler légalement à l'avenir:

PICOSTE (Samuel). — PITKOWSKI (Szmul), Miedzyrpec (Pologne), 10-08-23, 15962×46—75.

SPIRO (Jean). — SPIRO (Izo), Varsovie (Pologne), 13-09-16, 3263×58—75.

SPIRO (Clara). — SPIRO (Klara), Varsovie (Pologne), 21-05-23, 3263×58—75.

SPIRO (Daniel). — SPIRO (David), Vienne (Autriche), 27-03-46, 3263×58—75.

TURK (Vincent). — TURK (Vinko), Cabar (Yougoslavie), 15-04-22, 1097×53—76.

Art. 3. — Sont libérés de leur allégeance à l'égard de la France ou autorisés à se faire naturaliser à l'étranger les Français dont les noms suivent:

BIEBER (Pierre), Diemeringen (Bas-Rhin), 24-06-37, LIB (1), 4490×58—99.

CASTELLA (Georges), Maiche (Doubs), 25-02-38, LIB, 8815×58—99.

CHARMETTE (Roger), Paris (10e), 14-12-20, AUT (1), 3623×58—99.

CHARMETTE, née KREITZ, Hogsby Kalmar (Suède), 21-11-10, LIB, 3623×58—99.

CHEREAU (Roger), Limours (Seine-et-Oise), 30-01-35, LIB, 8021×58—99.

CHISVERT (Michel), Bleurville (Vosges), 28-03-29, LIB, 5765×58—99.

DEBAISIEUX (Francis), Avion (Pas-de-Calais), 19-08-39, LIB, 73×58—99.

DE CAEVEL (André), Tournai (Belgique), 05-02-35, LIB, 14793×56—99.

DESAIRE (Roland), Gaillard (Haute-Savoie), 01-12-36, AUT, 2050×58—99.

GREMMEL (Henri), Hambourg (Allemagne), 07-07-12, LIB, 4905×58—99.

HIRTZLIN (Charles), Porrentruy (Suisse), 04-01-36, LIB, 1963×58—99.

KRON (Bernard), Heessen (Allemagne), 23-02-38, LIB, 4810×58—99.

LUDMANN (Théodore), Bedburg (Allemagne), 17-04-33, LIB, 13475×57—99.

LUDMANN, née KONIGS, Kleintroisdorf (Allemagne), 03-02-32, LIB, 13475×57—99.

LUDMANN (Herbert), Bedburg (Allemagne), 05-06-54, LIB, 13475×57—99.

MARQUAIRE (Charles), Sarralbe (Moselle), 26-05-13, LIB, 3348×58—99.

MARQUAIRE (Otto), Hanovre (Allemagne), 29-01-42, LIB, 3348×58—99.

MORIN (Jean), Lima (Pérou), 15-09-40, LIB, 7714×58—99.

PALET (Léon), Saint-Georges (Gers), 14-10-13, LIB, 106167×42—99.

PESSY (Alain), Genève (Suisse), 13-10-39, LIB, 4163×58—99.

RYNOWSKI (Aureliusz), Bruay-en-Artois (Pas-de-Calais), 17-11-26, LIB, 4661×58—99.

SCHAUB (Marcel), Bâle (Suisse), 31-07-33, LIB, 8141×58—99.

STEIS (Rémy), Hornbach (Allemagne), 26-12-49, LIB, 18412×54—99.

STORK, née HECKNER, Mulhouse (Haut-Rhin), 13-06-20, LIB, 1175×58—99.

STORK (Karl), Ohmes (Allemagne), 25-09-46, LIB 1175×58—99.

STORK (Hildegard), Ohmes (Allemagne), 29-11-47, LIB, 1175×58—99.

STORK (Franz), Ohmes (Allemagne), 20-11-50, LIB, 1175×58—99.

TOUATI MOHAMED, Bizerte (Tunisie), 20-09-29, LIB, 5756×58—96.

VIOLLET (Armand), Turin (Italie), 06-06-37, LIB, 7488×58—99.

Art. 4. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 octobre 1958.

C. DE GAULLE.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la santé publique et de la population,

BERNARD CHENOT.

EMPLOIS RESERVES

NOMINATIONS

Ministère des armées.

Par arrêté du 5 septembre 1958 et en application du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (1re et 2e partie, livre III, titre III, chapitre IV):

1° Sont nommés employés de bureau et titularisés à compter de la même date:

Recrutement.

M. Olombel (Elisée), à Albi (Tarn).

Génie.

M. Tourneur (Jacques), à Amiens (Somme).

Matériel.

M. Rouquette (Marcel), à Chemilly-sur-Yonne (Yonne).

2° Est nommée employée de bureau stagiaire:

Matériel.

Mme Lagard, née Etheve, à Montauban (Tarn-et-Garonne).

ANNULATION DE NOMINATION

Ministère des armées.

Par arrêté du 29 septembre 1958, la nomination de M. Mialon (André) à l'emploi d'agent de service stagiaire (ex-agent secondaire des écoles militaires) dans les services extérieurs des services de santé des armées à Lyon (Rhône), prononcée par arrêté du 21 février 1958, est rapportée.

JUGEMENTS D'ABSENCE

Jugements préparatoires.

Par jugement en date du 2 juillet 1958, le tribunal de première instance de Senlis a ordonné une enquête à l'effet de constater l'absence de Calais (Arthur-Eugène), secrétaire de mairie de Senlis, fils de Calais (Victorine), marié à Millaret (Jeanne-Hélène), domicilié à Senlis, rue des Jardiniers, disparu le 23 novembre 1922.

Jugements définitifs.

Par jugement en date du 2 mai 1958, le tribunal de première instance d'Amiens a déclaré l'absence de Poulain (Georges-Léon-Joseph), menuisier, né à Houvin-Houvigneul (Pas-de-Calais) le 22 février 1905, fils de Jean-Baptiste et de Léonie-Marie Hedin, divorcé de Victorine-Marie Lechauguette, domicilié à Vignacourt (Somme), disparu de son domicile depuis fin septembre 1935.

Par jugement en date du 4 juin 1958, le tribunal de première instance de Saint-Etienne a déclaré l'absence de Levaillant (Adèle-Simone), née à Saint-Etienne (Loire) le 21 novembre 1904, de Edmond et de Nordmann (Camille), son épouse, avocate au barreau de Saint-Etienne, demeurant à Saint-Etienne, 2, rue Balay, disparue depuis le mois de janvier 1943 à la suite de sa déportation en Allemagne.

Par jugement en date du 15 juillet 1958, le tribunal de première instance de Tulle a déclaré l'absence de Romé (Roger-Marcel), né le 30 septembre 1904 à Saint-Calais (Sarthe), fils de Joseph et de Cloux (Augustine), divorcé de Angèle Veyssière, disparu le 30 novembre 1951.

Par jugement en date du 23 juillet 1958, le tribunal de première instance de Strasbourg a déclaré l'absence de Fernand-Conrad-Léonard Hammel, né le 1er juillet 1906 à Phalsbourg (Moselle), fils de Joseph-Fernand-Conrad-Léonard Hammel et de Elise Muller, demeurant à Schiltigheim, disparu le 23 novembre 1942

Par jugement en date du 23 juillet 1958, le tribunal de première instance de Strasbourg a déclaré l'absence de Mathias Lellinger, né le 31 mars 1909 à Trier-Vororte (Allemagne), fils de Mathias Lellinger et de Marguerite Möhn, domiciliés à Strasbourg, disparu le 27 avril 1943.

Par jugement en date du 4 septembre 1958, le tribunal de première instance de Saint-Etienne a déclaré l'absence des époux Pariser (Oscar), né le 18 août 1882 à Eszezow (Pologne), et Puder (Bella), née le 10 mars 1889 à Eszezow (Pologne), domiciliés 28, rue Beaubrun, à Saint-Etienne, arrêtés par les Allemands en juin 1944 et dirigés vers le camp de Drancy (Seine), d'où ils ont été déportés à Auschwitz (Pologne) le 30 juin 1944.

REQUETES

Requêtes concernant des militaires, marins et civils disparus pendant la période comprise entre le 3 septembre 1939 et la date de cessation légale des hostilités.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal de Belfort en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de Crellier (Lucien), de nationalité suisse, soldat au 12e régiment étranger d'infanterie, né le 23 décembre 1919, à Bure, canton de Berne (Suisse), de Lucien et de Marie Ribeau, domicilié à Delle (territoire de Belfort), porté disparu le 6 juin 1940, au Chemin-des-Dames (Aisne).

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal de Belfort en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de Tyk (David), né le 16 novembre 1898 à Novouriasko (Pologne), et de sa fille Tyk (Lily), née le 19 janvier 1929 à Mannheim (Allemagne), domiciliés à Belfort, 152, avenue Jean-Jaurès, déportés à Auschwitz courant 1944.

Une requête a été présentée au procureur de la République près le tribunal de Meaux en vue de faire déclarer judiciairement l'absence de Jean Zejgman, né le 16 septembre 1937 à Villeparisis (Seine-et-Marne), fils de Majer Zejgman et de Malka Fridman, son épouse, domicilié à Villeparisis (Seine-et-Marne), 46, avenue des Grillons, et disparu depuis le 6 novembre 1942.

SUCCESSIONS EN DESHERENCE

Par jugement en date du 4 octobre 1957, le tribunal de première instance de Gien a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites par l'article 770 du code civil préalablement à l'envoi en possession des successions de:

1° Brondeau (Marie), domiciliée à Gien, à la Fontaine, décédée à l'hôpital de Gien le 19 novembre 1954;

2° Legrand (Charlotte), veuve de Patron (Jules), domiciliée à Gien, 15, rue du Pont-Boucherot, décédée en son domicile le 24 janvier 1950;

3° Richard (Edouard-Lucien), domicilié à Saint-Père-sur-Loire, décédé à l'hôpital de Gien le 30 novembre 1954.

Par jugement en date du 24 avril 1958, le tribunal de première instance de Reims a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites par l'article 770 du code civil préalablement à l'envoi en possession de la succession de Blanche-Alena Schmitt, décédée à Reims le 6 décembre 1957.

Par jugement en date du 29 avril 1958, le tribunal de première instance de Semur-en-Auxois a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites par l'article 770 du code civil préalablement à l'envoi en possession des successions de:

1° Ferranti (Clément), domicilié à Toutry, décédé à l'hôpital de Semur le 9 mai 1948;

2° Jean-Marie Dumont, domicilié à Flavigny-sur-Ozerain, y décédé le 9 janvier 1952;

3° Anne-Françoise Duboranski, domiciliée à Fain-les-Montbard, décédée à Gissey-sous-Flavigny le 7 mai 1951;

4° Jean-Marie Cordin- domicilié à Saulieu, 10, rue Vauban, y décédé le 22 juin 1949.

Par jugement en date du 7 mai 1958, le tribunal de première instance de Bressuire a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites par l'article 770 du code civil préalablement à l'envoi en possession de la succession de Petit (Emile-Charles), propriétaire, né à Airvault (Deux-Sèvres) le 11 juillet 1883, fils de Marie Petit, veuf de Mélanie Dubois, domicilié au Luc, commune de Saint-Martin-de-Sanzay, décédé à Saint-Martin-de-Sanzay le 10 janvier 1957.

Par jugement en date du 29 mai 1958, le tribunal de première instance de Bastia a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites par l'article 770 du code civil préalablement à l'envoi en possession de la succession de Baccelli (Assomption), veuve de Ciavaldini (François), née le 30 juin 1871 à Lucques (Italie), fille de Baccelli (Spérandio) et de Lippi (Carmelinda), domiciliée à Silvareccio (Corse), y décédée le 2 août 1951.

Par jugement en date du 2 juillet 1958, le tribunal de première instance de Condom a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites par l'article 770 du code civil préalablement à l'envoi en possession des successions de:

1° Nalis (Jeanne), veuve Joseph Bares, née à Larée le 21 juin 1876, demeurant à Cazaubon, décédée à Eauze le 24 janvier 1951;

2° Daubas (Marie), veuve Jean-Marie Dubon, née à Eauze le 23 janvier 1868, demeurant à Eauze, y décédée le 3 janvier 1950;

3° Latapie (Jean), né à Lannemaignan le 22 février 1874, demeurant à Cazaubon, décédé à Eauze le 12 septembre 1952;

4° Laffargue (Maria), veuve Langlade, née à Cazaubon le 25 janvier 1870, demeurant à Eauze, y décédée le 19 décembre 1949;

5° Pandele (Anne), veuve Pierre Labée, née au Frêche (Landes) le 16 décembre 1855, demeurant à Cazaubon, décédée à Eauze le 10 juillet 1949;

6° Sourdois (Marie), veuve Pierre-Joseph Mamousse, née à Bourdalat (Landes) le 6 novembre 1864, demeurant à Monguilhem, décédée à Eauze le 31 décembre 1954;

7° Baccens (Jean-Marcelin), né à Riscle le 11 janvier 1873, demeurant à Manciet, décédé à Eauze le 29 septembre 1955;

8° Dalies (Anne), née à Eauze le 31 juillet 1867, demeurant à Eauze, y décédée le 22 décembre 1951;

9° Landes (Martial), né à Mauvezin-d'Armagnac le 7 septembre 1873, demeurant à Larée, décédé à Eauze le 30 avril 1950.

Par jugement en date du 3 juillet 1958, le tribunal de première instance de Digne a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites par l'article 770 du code civil préalablement à l'envoi en possession des successions de:

Bosio (Théodore-Paul), domicilié à Annot, décédé à Avignon le 12 janvier 1941.

Brouchier (Alphonse), domicilié à Annot, décédé à Nice le 1er avril 1953.

Thepot (Marsaud), domicilié à Thorame-Haute, décédé le 19 juin 1953.

Audran (Marie-Virginie), veuve Mariaud, domiciliée à Digne, quartier de Chabasse, décédée à Digne le 26 février 1941.

Jourdan (Isaïa-Marthe), veuve Basiloni, domiciliée à Digne, section de Gaubert, décédée à Digne le 5 septembre 1939.

Nicorelli (Edouard), domicilié à Saint-Lions, décédé à Saint-Lions le 4 avril 1944.

Gravière (Léon), domicilié 11, cours des Ares, à Digne, décédé à Marseille le 10 janvier 1952.

Aillaud (Elzéar), domicilié à Pulmichel, décédé à Riez le 8 février 1953.

Kouachi Messaoud, domicilié à l'Escale, décédé à l'Escale le 23 juin 1943.

Ollivier (Delphine), veuve Aillaud, domiciliée quartier de Mallemiale, à Noyers-sur-Jabron, décédée à Sisteron le 27 novembre 1947.

Calta (Jean), domicilié à Saint-Auban, commune de Château-Arnoux, décédé à Sisteron le 23 mai 1952.

Roux (Colette-Anaïs), veuve Silvy, domiciliée à Barcelonnette, décédée à Barcelonnette le 3 février 1941.

Armitano (Jean-Baptiste), domicilié place Saint-Pierre, à Barcelonnette, décédé à Barcelonnette le 10 février 1943.

Caire (Augustin), domicilié au hameau de la Conchette, à Enchastrayes, décédé à Enchastrayes le 22 février 1950.

Par jugement en date du 17 juillet 1958, le tribunal de première instance de Rouen a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites par l'article 770 du code civil préalablement à l'envoi en possession de la succession de Leroy (Nadine-Andrée), née à Elbeuf-sur-Seine le 28 novembre 1948, domiciliée à Caudebec-les-Elbeuf, décédée le 17 mars 1954.

Par jugement en date du 7 août 1958, le tribunal de première instance de Montluçon a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites par l'article 770 du code civil préalablement à l'envoi en possession des successions de:

1° Chapy (Eugénie), veuve Preau, née à Domérat (Allier) le 2 décembre 1864, domiciliée à Montluçon, décédée à Yzeure (Allier) le 24 septembre 1935;

2° Pourrad (Abel), né à Montmarault (Allier) le 5 août 1889, domicilié à Montmarault, y décédé le 21 février 1937;

3° Garraud (Adèle), veuve Mathivat, née à Aubusson (Creuse) le 18 février 1859, domiciliée à Montluçon, décédée à Nouhant (Creuse) le 14 septembre 1938;

4° Merry (Henry), né à Montluçon le 29 mai 1881, domicilié à Montluçon, décédé à Montluçon le 15 mars 1938;

5° Gandoin (Céline), née à Commentry le 2 février 1869, domiciliée à Commentry, décédée à Montluçon le 17 juin 1940;

6° Dujon (Françoise), épouse Baudon, née à Colombier le 10 mai 1874, domiciliée à Colombier, décédée à Commentry le 27 janvier 1953;

7° Denidet (Antoinette), née à Nevers (Nièvre) le 13 juin 1865, domiciliée à Montluçon, y décédée le 20 février 1942;

8° Audoux (Françoise), épouse divorcée Bouilland, née à la Chapelaude le 21 septembre 1869, domiciliée à Montluçon, y décédée le 3 juin 1941;

9° Bedon (Caroline), veuve Tartre, née à Neuvy-sur-Loire le 28 mai 1868, domiciliée à Montluçon, y décédée le 3 mars 1942;

10° Chagnon (Louis), né à Bizeneuille le 5 septembre 1865, domicilié à Archignat, décédé à Montluçon le 24 avril 1945;

11° Marionnet (Jean), né le 16 novembre 1890 à Montluçon, domicilié à Montluçon et décédé à Yzeure le 9 décembre 1941; et Marionnet (Marie), née à Montluçon le 27 juillet 1861, domiciliée à Montluçon et y décédée le 20 novembre 1935;

12° Hygonnet (Simon), né à Saint-Martinien le 29 octobre 1890, domicilié à Treignat, décédé à Montluçon le 16 juillet 1948;

13° Dagues (Georges), né à Désertines le 20 novembre 1872, domicilié à Treignat, décédé à Montluçon le 11 janvier 1941;

14° Bernardot (Achille), né à Laviron le 6 avril 1875, domicilié à Montluçon et y décédé le 26 mai 1952;

15° Pasquier (Marcelle), dite Georges, née à Paris le 7 octobre 1895, domiciliée à Néris-les-Bains et y décédée le 24 août 1946;

16° Maugarnie (Rose), veuve Verneuil, née à la Celette (Corrèze) le 6 septembre 1852, domiciliée à la Chapelaude, décédée à Cérilly le 6 avril 1950;

17° Faviere (Louis), né à Saint-Vitte (Cher) le 21 mars 1883, domiciliée à Montluçon et y décédée le 18 juin 1954;

18° Sanchez (Léon), né le 5 octobre 1868, domicilié à Montluçon, y décédé le 10 juin 1943;

19° Pison (Eulalie), veuve Berger, née à Domérat le 14 décembre 1868, domiciliée à Domérat et décédée au Montet (Allier) le 8 octobre 1945;

20° Hervais (Anne-Marie), veuve Nicolas, née le 3 août 1860 à Paris, domiciliée à Montluçon et y décédée le 23 juillet 1942;

21° Renon (Henriette), née à Cérilly le 5 octobre 1894, domiciliée à Cérilly, décédée à Yzeure (Allier) le 27 juin 1942;

22° Fournier (Gilbert), né à Saint-Bonnet-Tronçais (Allier) le 18 octobre 1864, domicilié à Saint-Bonnet-Tronçais, décédé à Ebreuil le 8 février 1941;

23° Dufresne (Marie), épouse Fournier (Gilbert), née à Lurcy-Lévy le 28 avril 1869, domiciliée à Saint-Bonnet-Tronçais, décédée en cette commune le 18 mars 1939;

24° Fougerat (Marie), épouse Bret, née à Manot (Charente) le 14 octobre 1882, domiciliée à Saint-Bonnet-Tronçais, décédée à Yzeure le 3 février 1951;

25° Bronzac (Damien), né à Niort (Deux-Sèvres) le 14 octobre 1860, domicilié à Marcillat, décédé à Montluçon le 27 février 1942;

26° Bellot (Edmond), né à Durdat-Larequille le 31 octobre 1907, domicilié à Durdat-Larequille, décédé à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) le 2 mars 1941;

27° Latchinoff (Dimitri), né à Borrisso-Glebrsh (Russie) le 6 février 1889, domicilié à Commentry, y décédé le 8 mars 1953;

28° Benoist (Yvonne), née à Beaumont-la-Ronce (Indre-et-Loire) le 6 janvier 1927, domiciliée à Commentry, décédée à Montluçon le 30 octobre 1952;

29° Durin (Marcel), né à Saint-Angel le 1er octobre 1900, domicilié à Commentry, décédé à Montluçon le 17 février 1953;

30° Mignot (Lucie), veuve Chassin, née à Paris le 1er avril 1880, domiciliée à Audes (Allier), y décédée le 1er avril 1948;

31° Deboisse (Pierre), né à Saulzais-le-Potier (Cher) le 31 mars 1875, domicilié à Vallon-en-Sully (Allier), décédé à Nemours (Seine-et-Marne) le 12 janvier 1951;

32° Milly (Claudine), veuve Lainat, née à Sourcieux-les-Mines (Rhône) le 19 avril 1873, domiciliée à Montvicq (Allier), y décédée le 5 avril 1941.

Par jugement en date du 20 août 1958, le tribunal de première instance d'Orléans a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites par l'article 770 du code civil préalablement à l'envoi en possession des successions de:

1° Tundjurian Nourham, sans domicile fixe, décédé à Arlenay le 23 février 1957;

2° Dutertre (Marie), domiciliée à Orléans, 56 *bis*, rue Bellébat, y décédée le 21 décembre 1951;

3° Vieille-Lacroix (Marie-Célestine), veuve de Vieille-Lacroix, domiciliée à Orléans, 90, faubourg Saint-Vincent, décédée à l'établissement psychothérapique de Fleury-les-Aubrais le 19 novembre 1949;

4° Dubuc (André-Jean-Marie), domicilié à la Nivelle, commune de Meung-sur-Loire, décédé à l'hôpital d'Orléans le 8 octobre 1954;

5° Tanguy (Joachim-Louis), domicilié à Meung-sur-Loire, décédé à l'hospice de cette ville le 1er avril 1956;

6° Robillard (Marcelle), domiciliée à Orléans, 29, faubourg Saint-Vincent, décédée à l'hospice de ladite ville le 9 août 1956;

7° Servet (Raoul), domicilié à Orléans, 43, rue des Beaumonts, décédé à l'hospice de ladite ville le 14 septembre 1956.

Par jugement en date du 27 août 1958, le tribunal de première instance de Lyon a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites par l'article 770 du code civil préalablement à l'envoi en possession des successions de:

1° Brunel (Emile-François-Marius), veuf de Benier (Angèle), né à Villeurbanne le 22 juin 1888, domicilié à Lyon (1er), rue Paul-Chenavard, n° 8, décédé à Alix le 5 mai 1957;

2° Perrier (Joseph), veuf de Monchougny (Louise), né à Yenne (Savoie) le 5 avril 1882, domicilié à Lyon (1er), rue des Augustins, n° 13, décédé à Villeurbanne le 20 juin 1957;

3° Boe (Maria), née à Chambéry (Savoie) le 12 mars 1881, domiciliée à Lyon (1er), montée Saint-Sébastien, n° 12, décédée à Lyon (2e) le 7 juillet 1957;

4° Viricel (Jean-Charles-Marius-Auguste), né à Trévoux (Ain) le 25 juillet 1903, domicilié a Lyon (1er), rue Burdeau, n° 22, décédé à Lyon (2e) le 8 juillet 1957;

5° Maitre (Marie-Erminie), veuve de Grivotet (Eugène), née à Maynal (Jura) le 16 septembre 1880, domiciliée à Lyon (1er), rue du Jardin-des-Plantes, n° 6, décédée à Villeurbanne le 19 juillet 1957;

6° Anglade (Jérémie-Victor), veuf de Petit (Mathilde), divorcé en secondes noces de Delanois (Lucie), né à Andrézieux (Loire) le 8 septembre 1878, domicilié à Lyon (1er), rue Royale, n° 7, décédé à Lyon (3e) le 10 octobre 1957;

7° Patris (Laurent), né à Sainte-Croix-aux-Mines (Haut-Rhin) le 11 avril 1886, domicilié à Lyon (1er), rue des Tables-Claudiennes, n° 41, décédé à Lyon (3e) le 21 octobre 1957;

8° Karnani Layachi, né au douar Takitount, commune mixte de Takitount (Sétif) le 20 mai 1932, domicilié à Lyon (1er), montée de la Grande-Côte, n° 43, décédé à Lyon (2e) le 30 octobre 1957;

9° Rivière (François-Marie), veuf de Auger (Elisabeth), né à Lyon (2e) le 4 mai 1876, domicilié à Lyon (1er), rue d'Alsace-Lorraine, n° 21, décédé à Alix le 19 novembre 1957;

10° Causeret (Georges), né à Fougerolles (Haute-Saône) le 1er octobre 1907, domicilié à Lyon (2e), rue David-Girin, n° 3, décédé à Pierre-Bénite le 20 juin 1957;

11° Boyer (Alexandrine-Anaïs), née à Garons (Gard) le 10 août 1874, domiciliée à Lyon (2e), quai de Tilsitt, n° 15, décédée à Lyon (5e) le 23 juin 1957;

12° Coffin (Sophie-Joséphine), née à Lyon (3e) le 13 août 1876, domiciliée à Lyon (2e), rue du Plat, n° 10, décédée à Lyon (3e) le 7 septembre 1957;

13° Gwarek (Marianna), épouse de Grotte (Joseph), née à Szydloweec (Pologne) le 5 décembre 1916, domiciliée à Kalovice (Pologne), décédée à Lyon (3e) le 28 avril 1957;

14° Percherancier (Michel-Louis), veuf de Del Boca (Marie-Thérèse), né à Lyon (2e) le 9 avril 1914, domicilié à Lyon (3e), rue Boileau, n° 185, décédé à Lyon (3e) le 1er mai 1957;

15° Richard (Jean-Louis), veuf de Chassagne (Marie), né à Seleymieu (Isère) le 21 novembre 1884, domicilié à Lyon (3e), rue Saint-Maximin, n° 17, décédé à Villeurbanne le 6 mai 1957;

16° Gaillard (Michel-Jean-Marie), époux de Vernet (Stéphanie), né à Villemoiricu (Isère) le 25 septembre 1874, domicilié à Lyon (3e), rue Maurice-Flandin, n° 29, décédé à Alix le 5 juin 1957;

17° Riccardo Suppo, époux de Bonnin (Olympe), né à Pinerolo (Italie) le 9 mars 1895, domicilié à Lyon (3e), rue Vendôme, n° 269, décédé à Lyon (3e) le 10 juin 1957;

18° Vignand (Ernest), veuf de Marguerite ....., né à Lochieu (Ain) le 13 juin 1900, domicilié à Lyon (3e), cours Gambetta, n° 49, décédé à Lyon (3e) le 15 juin 1957;

19° Cavazzuti (Auguste), veuf de Santine (Elvire), né à Carpi (Italie) le 22 mai 1879, domicilié à Lyon (3e), rue Etienne-Richerand, n° 30, décédé à Alix le 25 juin 1957;

20° Mamma Saïd, né à Aumale (Alger) le 21 janvier 1908, domicilié à Lyon (3e), avenue Félix-Faure, n° 129, décédé à Lyon (3e) le 1er août 1957;

21° Simonnet (Antonia-Marie), née à Lyon (2e) le 28 août 1890, domiciliée à Lyon (3e), rue d'Essling, n° 1, décédée à Lyon (3e) le 2 août 1957;

22° Lantheon (Marcelline), épouse de Villar (Clément), née à Marseille (Bouches-du-Rhône) le 1er mars 1885, domiciliée à Lyon (3e), rue de Créqui, n° 241 *bis*, décédé à Lyon (3e) le 7 août 1957;

23° Vanhamme (Léon-François), né à Roanne (Loire) le 9 juin 1902, sans domicile, décédé à Lyon (3e) le 12 août 1957;

24° Kaci Boudarène, né à Taguemount-Azouz-Fort-National (Alger) le 24 janvier 1926, domicilié à Lyon (3e), caserne de la Part-Dieu, décédé à Lyon (3e) le 14 août 1957;

25° Vallos (Eugénie), veuve de Perrot (Cyprien), veuve en secondes noces de Laffret (Gaston), née à Avignon (Vaucluse) le 18 novembre 1881, domiciliée à Lyon (3e), cours du Docteur-Long, n° 95, décédée à Lyon (3e) le 25 août 1957;

26° Guilherme (Francisco), né à Paraguas (Portugal) le 15 avril 1898, domicilié à Lyon (3e), rue Turenne, n° 11, décédé à Lyon (3e) le 8 septembre 1957;

27° Burckhart (Louis), veuf de Coste (Elise), né à Saint-Cyr-de-Favières (Loire) le 9 février 1880, domicilié à Lyon (3e), rue Paul-Bitay, décédé à Villeurbanne le 20 septembre 1957;

28° Ogier (Joséphine), veuve de Michand (Antoine), née à Lyon (2e) le 7 mai 1873, domiciliée à Lyon (3e), rue Baraban, n° 125, décédée à Villeurbanne le 29 septembre 1957;

29° Amblard (Emile-Auguste), veuf de Margaiel (Marie), né à Grenoble (Isère) le 18 février 1882, domicilié à Lyon (3e), rue Bonnand, n° 47 *bis*, décédé à Villeurbanne le 27 septembre 1957;

30° Despierre-Corporon (Jean), veuf de Coriasco (Louise), né à Voiron (Isère) le 3 août 1884, domicilié à Lyon (3e), rue Maurice-Flandin, n° 107, décédé à Lyon (3e) le 5 octobre 1957;

31° Reffet (Michel), veuf de Deville (Jeanne), veuf en secondes noces de Ortholand (Annette), né à Lentilly le 5 juin 1881, domicilié à Lyon (3e), rue Vendôme, n° 280, décédé à Lyon (3e) le 10 octobre 1957;

32° Genet (Gabriel-Maurice), veuf de Tognan (Marie), né à Villarlurin (Savoie) le 16 juin 1889, domicilié à Lyon (3e), rue Vendôme, n° 228, décédé à Lyon (5e) le 26 octobre 1957;

33° Ballery (René-Gabriel-Antoine), époux de Strametto (Liliane), né à Lyon (7e) le 19 novembre 1920, domicilié à Lyon (3e), rue Duguesclin, n° 176, décédé à Lyon (3e) le 1er novembre 1957;

34° Suchon (Gabriel), né à Lyon (6e) le 14 juin 1908, domicilié à Lyon (3e), rue Tête-d'Or, n° 87, décédé à Lyon (3e) le 16 novembre 1957;

35° Leclair (Gabriel), né à Lyon (3e) le 7 janvier 1887, domicilié à Lyon (3e), rue de Créqui, n° 194, décédé à Lyon (3e) le 17 novembre 1957;

36° Chaize (Madeleine-Célie), née à Peaugres (Ardèche) le 20 janvier 1884, domiciliée à Lyon (3e), rue Maurice-Flandin, n° 29, décédée à Bron le 10 avril 1957;

37° Alioual Ahmed, né au douar M'Chatt, commune mixte El-Milia (Constantine), le 29 mai 1897, domicilié à Lyon (3e), caserne de la Part-Dieu, décédé à Bron le 16 janvier 1958;

38° Aroud (Michel-Auguste), veuf de Barth (Louise), né à Givors le 14 janvier 1882, domicilié à Lyon (3e), rue du Pensionnat, n° 37, décédé à Bron le 14 décembre 1957;

39° Bruyas (Claude-Antoine), veuf de Pommier (Marguerite), veuf en secondes noces de Bouvier (Marie), né à Lyon (6e) le 4 janvier 1893, domicilié à Lyon (1er), rue Jacquard, n° 42, décédé à Lyon (2e) le 6 juin 1957;

40° Kramer (Marie), née à Lyon (5e), le 26 janvier 1878, domiciliée à Lyon (8e), rue Henri-Ferré, n° 9, décédée à Lyon (1er) le 1er avril 1957;

41° Gamby (Henriette), née à Saint-Jean-sur-Veyle (Ain) le 1er août 1882, domiciliée à Lyon (4e), rue d'Ypres, décédée à Lyon (5e) le 21 juin 1957;

42° Giroud (Marie), née à Lyon (2e) le 14 février 1898, domiciliée à Lyon (4e), rue Henri-Gorjus, n° 69, décédée à Lyon (4e) le 29 juin 1957;

43° Gayet (Louis), veuf de Brun (Louise), né à Lyon (4e) le 18 octobre 1882, domicilié à Lyon (4e), boulevard de la Croix-Rousse, n° 63, décédé à Pierre-Bénite le 7 septembre 1957;

44° Dutheuil (Augustine), veuve de Butet (Jean), née à Paris (14e), le 24 mars 1886, domiciliée à Lyon (4e), rue Dumont, n° 18, décédée à Lyon (4e) le 6 septembre 1957;

45° Montellnet (Hélène), veuf de Legros (Antoinette), né à Lyon (2e), le 14 août 1893, domicilié à Lyon (5e), rue de la Bombarde, n° 8, décédé à Lyon (2e) le 4 mai 1957;

46° Stein (Jules-Henri), veuf de Tscam (Marthe), né à Blamont (Doubs), le 14 mars 1898, domicilié à Lyon (5e), quai de Bondy, n° 1, décédé à Lyon (5e) le 8 avril 1957;

47° Egly (Auguste-Laurent-Louis), né à Lyon (5e) le 6 avril 1883, domicilié à Lyon (5e), rue Marius-Gonin, n° 6, décédé à Alix le 13 avril 1957;

48° Grataloup (Fleurine), née à Lyon (4e) le 17 juillet 1888, domiciliée à Lyon (5e), rue Mazaryck, n° 20, décédée à Lyon (5e) le 19 avril 1957;

49° Poncet (Louis-Claude), veuf de Pernet (Joséphine), né à Mogneneins (Ain) le 29 octobre 1890, domicilié à Lyon (5e), chemin de Montauban, n° 39, décédé à Lyon (3e) le 13 juillet 1957;

50° Collet (Joseph-Washington-Hippolyte-Charles), né à Saint-Vallier-sur-Rhône (Drôme) le 12 mars 1876, domicilié à Lyon (5e), quai des Etroits, n° 7, décédé à Lyon (3e) le 28 juillet 1957;

51° Bourgeay (Henri-Théodore), veuf de Paret (Marie), né à Lyon (1er) le 9 août 1886, domicilié à Lyon (5e), rue du Commandant-Charcot, n° 136, décédé à Lyon (3e) le 4 septembre 1957;

52° Boissel (Félix-Emile), époux de Picon (Clotilde), né à Saint-Just-en-Bas (Loire) le 13 novembre 1892, domicilié à Lyon (5e), rue du Juge-de-Paix, n° 52, décédé à Lyon (3e) le 10 septembre 1957;

53° Pre (Marie-Claudine), née à Lyon (5e) le 17 décembre 1873, domiciliée à Lyon (5e), quai Romain-Rolland, n° 17, décédée à Lyon (2e) le 30 septembre 1957;

54° Perrache (Henri-Louis-Ernest), né à Tournon (Ardèche) le 26 juillet 1890, domicilié à Lyon (5e), rue du Commandant-Charcot, n° 136, décédé à Lyon (3e) le 22 octobre 1957;

55° Rochat (Clément-Arthur), né à Langres (Haute-Marne) le 6 septembre 1881, domicilié à Lyon (5e), rue du Commandant-Charcot, n° 136, décédé à Lyon (5e) le 3 novembre 1957;

56° Furminieux (Marie-Philomène-Anathalie), née à Saint-Alban-d'Ay (Ardèche) le 6 janvier 1874, domiciliée à Lyon (5e), rue Jean-Carriès, n° 5, décédé à Lyon (3e) le 4 novembre 1957;

57° Rose (Marc-Ferdinand), époux de Arthem (Madeleine), né à Lyon (5e) le 27 septembre 1901, domicilié à Lyon (5e), rue des Tuileries, n° 37, décédé à Lyon (3e) le 13 novembre 1957;

58° Simon (Léonie-Marie), veuve de Laissus (Louis), née à Salindres (Gard), le 19 février 1872, domiciliée à Lyon (5e), rue Saint-Georges, n° 34, décédée à Alix le 19 novembre 1957;

59° Clemencet (Georges), né à Dijon (Côte-d'Or) le 12 janvier 1891, domicilié à Lyon (5e), rue Saint-Pierre-de-Vaise, n° 39 *bis*, décédé à Lyon (5e) le 21 novembre 1957;

60° Desmoulins (Marie), née à Chambéry (Savoie) le 17 mai 1902, domiciliée à Lyon (5e), rue Juiverie, n° 20, décédée à Bron le 10 avril 1957;

61° Banguerel (Pauline-Hermance), veuve de Demillier (Jules), née à Besançon (Doubs) le 12 septembre 1877, domiciliée à Lyon (5e), rue Simon-Jallade, n° 10, décédée à Bron le 24 janvier 1958;

62° Bernard (Antoine), veuf de Domeignoz (Maria), né à l'Arbresle le 5 août 1882, domicilié à Lyon (5e), rue du Commandant-Charcot, n° 136, décédé à Bron le 15 mai 1957;

63° Roche (Marie-Rose), née à Tournon (Ardèche) le 19 juillet 1879, domiciliée à Lyon (6e), rue Baraban, n° 2, décédée à Lyon (3e) le 5 avril 1957;

64° Bussel (Benoîte), veuve de Ovise (Antoine), née à l'Arbresle le 11 juillet 1869, domiciliée à Lyon (6e), rue Duguesclin, n° 18, décédée à Lyon (5e) le 5 juin 1957;

65° Gautier (Joséphine), veuve de Debayle (Edmond), veuve en secondes noces de Nivert (Marcel), née à Francheville le 20 mai 1877, domiciliée à Lyon (6e), rue Tronchet, n° 32, décédée à Saint-Genis-Laval le 21 mai 1957;

66° Micod (Anne), veuve de Philippe (François), née à Lyon (4e) le 12 mars 1884, domiciliée à Lyon (6e), rue des Charmettes, n° 94, décédée à Alix le 13 août 1957;

67° Lecuelle (Louis), veuf de Bretin (Marie), né à Tournus (Saône-et-Loire) le 4 avril 1884, domicilié à Lyon (6e), rue Bugeaud, n° 10, décédé à Pierre-Bénite le 28 septembre 1957;

68° Guines (Antoine), né à Janina (Grèce) le 5 janvier 1893, domicilié à Lyon (6e), rue Garibaldi, n° 20, décédé à Pierre-Bénite le 30 octobre 1957;

69° Marion (François-Etienne), né à Saint-Jean-de-Muzols (Ardèche) le 4 janvier 1891, domicilié à Lyon (6e), rue Robert, n° 50, décédé à Lyon (3e) le 19 novembre 1957;

70° Bracmard (Pierre-Marius), veuf de Crumière (Rose), divorcé en deuxièmes noces de Brun (Eugénie), né à Lyon (1er) le 9 mars 1891, domicilié à Lyon (6e), rue Vendôme, n° 136, décédé à Lyon (3e) le 21 novembre 1957;

71° Berthaud (Louise), née à Lyon (3e) le 2 novembre 1893, domiciliée à Lyon (6e), rue de Sèze, n° 126, décédée à Lyon (3e) le 22 novembre 1957;

72° Borgatta (Daniel-Vincent), veuf de Pegard (Louise), divorcé en secondes noces de Jacquier (Marcelle), né à Marseille (Bouches-du-Rhône) le 21 septembre 1901, domicilié à Lyon (6e), boulevard des Brotteaux, n° 56, décédé à Lyon (3e) le 22 novembre 1957;

73° Martinet (Marie), veuve de Wolff (Prosper), née à Courlaoux (Jura) le 5 mai 1883, domiciliée à Lyon (7e), rue de Gerland, n° 127, décédée à Lyon (3e) le 4 mai 1957;

74° Bock (Léon), né à Saint-Etienne (Loire) le 11 octobre 1883, domicilié à Lyon (7e), Grande-Rue-de-la-Guillotière, n° 167, décédé à Alix le 3 mai 1957;

75° Chevassieux (Marie-Françoise), veuve de Durnerin (Claudius), née à Ouliins le 12 septembre 1870, domiciliée à Lyon (7e), avenue des Frères-Lumière, n° 32, décédée à Saint-Genis-Laval le 22 mai 1957;

76° Epinat (Jean-Marie), veuf de Vassoille (Agathe), né à Lure (Loire) le 5 juin 1878, domicilié à Lyon (7e), rue de la Thibaudière, n° 51, décédé à Lyon (2e) le 4 juin 1957;

77° Thibaudier (Etienne), veuf de Raginel (Catherine), né à Montagny le 20 janvier 1876, domicilié à Lyon (7e), avenue Berthelot, n° 97, décédé à Villeurbanne le 6 juin 1957;

78° Guinnet-Bottay (Hippolyte-Marius), époux de Monneret (Andrée), né à Lyon (5e) le 4 octobre 1911, domicilié à Lyon (7e), avenue Debourg, n° 31, décédé à Lyon (5e) le 12 juin 1957;

79° Grange (Jean), époux de Monnier (Alexandrine), né à Saint-Etienne (Loire) le 7 avril 1907, domicilié à Lyon (7e), rue Sébastien-Gryphe, n° 58, décédé à Lyon (4e) le 9 juin 1957;

80° Blanc (Marie), née à Fraysse (Aveyron) le 20 mars 1874, domiciliée à Lyon (7e), rue Antoine-Chevrier, n° 2, décédée à Lyon (3e) le 2 juillet 1957;

81° Hatcheb der Barthoghmian, né à Kamara Kap (Arménie) le 1er mars 1893, domicilié à Lyon (7e), rue Passet, n° 9, décédé à Lyon (2e) le 14 juillet 1957;

82° Bertrand (Alphonsine), veuve de Curial (Augustin), veuve en secondes noces de Pegazet (Jules), née à Saint-Privat-d'Allier (Haute-Loire) le 29 octobre 1881, domiciliée à Lyon (7e), rue de Marseille, n° 20, décédée à Lyon (3e) le 7 août 1957;

83° Mayousson (Françoise-Eugénie), veuve de Becheras (Henri), née à Lyon (2e) le 20 mars 1865, domiciliée à Lyon (7e), rue Pasteur, n° 61, décédée à Alix le 10 août 1957;

84° Calabria (Célestin), né à Santapadre (Italie) le 22 septembre 1905, domicilié à Lyon (7e), route d'Heyrieux, n° 182, décédé à Lyon (3e) le 18 septembre 1957;

85° Mebroux Chenafi, époux de Zudani Messaï, né au douar Ouled (Gabon) le 26 février 1932, domicilié à Lyon (7e), rue de Gerland, n° 202, décédé à Lyon (2e) le 21 septembre 1957;

86° Guinet (Jean-Louis), veuf de Tissot (Françoise), né à l'Isle-d'Abeau (Isère) le 28 avril 1882, domicilié à Lyon (7e), avenue Berthelot, n° 99, décédé à Villeurbanne le 4 octobre 1957;

87° Penet (Elie-Charles), veuf de Brillant (Marie), né à Lyon (2e) le 5 octobre 1876, domicilié à Lyon (7e), rue de Marseille, n° 87, décédé à Alix le 4 novembre 1957;

88° Sternimann (François), né à Gisikon, canton de Lausanne (Suisse), le 18 décembre 1894, domicilié à Lyon (7e), rue Nicolaï, n° 8, décédé à Lyon (3e) le 3 novembre 1957;

89° Ferriere (Jean-Marie), époux de Rendu (Marie), né à Ancy le 12 septembre 1903, domicilié à Lyon (7e), rue Creuzet, n° 22, décédé à Pierre-Bénite le 12 novembre 1957;

90° Merlet (Albertine-Augustine-Ernestine), veuve de Demond (Guillaume), née à Savigny (Indre-et-Loire) le 19 mars 1875, domiciliée à Lyon (7e), rue Nicolaï, n° 12, décédée à Villeurbanne le 24 novembre 1957;

91° Arthaud (Henriette), veuve de Penin (Louis), née à Saint-Bonnet-le-Courreaud (Loire) le 19 janvier 1878, domiciliée à Lyon (7e), rue Montesquieu, n° 68, décédée à Lyon (5e) le 25 novembre 1957;

92° Cavagna (Marguerite), née à Serine (Italie) le 31 octobre 1897, domiciliée à Lyon (7e), avenue Leclerc, n° 53, décédée à Bron le 27 juin 1957;

93° Doret (Eugène), né à Molay (Côte d'Or) le 24 septembre 1887, domicilié à Lyon (7e), rue Dumoulin, n° 3, décédé à Lyon (3e) le 9 juin 1957;

94° Fremu (Auguste), né à Saint-Etienne (Loire) le 11 décembre 1873, domicilié à Albigny, décédé à Lyon (5e) le 16 avril 1957;
95° Chollat (Joseph-Antoine), veuf de Semanaz (Rose), veuf en secondes noces de Galland (Marie), né à Dolomieu (Isère) le 20 juin 1888, domicilié à Albigny, décédé à Lyon (1er) le 2 septembre 1957;
96° Leonella (Philomène), née à Turin (Italie) le 1er février 1881, domiciliée à Caluire-et-Cuire, décédée à Lyon (5e) le 27 juillet 1957;
97° Lescuyer (Marie-Félix-Alphonse), veuf de Bozonnet (Marie), né à Saint-Martel-le-Châtel (Ain) le 13 novembre 1876, domicilié à Caluire-et-Cuire, rue de Verdun, n° 3, décédé à Alix le 17 octobre 1957;
98° Chamblon (Pierre), né à Lucenay le 12 janvier 1883, domicilié à Caluire-et-Cuire, avenue des Belges, n° 28, décédé à Alix le 4 novembre 1957;
99° Cavaletto (Antoine-Claude), veuf de Gateau (Jeanne), né à Lyon (6e) le 2 juillet 1887, domicilié à Caluire-et-Cuire, rue Painlevé, n° 17, décédé à Lyon (4e) le 9 novembre 1957;
100° Ferriere (Claudius), époux de Jault (Marie), né à Champagne-au-Mont-d'Or le 12 novembre 1903, domicilié à Champagne-au-Mont-d'Or, place de l'Eglise, décédé à Pierre-Bénite le 17 juillet 1957;
101° Pillegand (Péroline), veuve de Millard (Cyrille), née à Collonges-au-Mont-d'Or le 15 février 1877, domiciliée à Collonges-au-Mont-d'Or, décédée à Bron le 23 mai 1956;
102° Bartiel (Elie), né à Ecully le 20 octobre 1905, domicilié à Ecully, décédé à Villeurbanne le 30 mars 1957;
103° Guillot (Claudine), veuve de Guillemaud (Antoine), née à Craponne le 2 octobre 1896, domiciliée à Francheville, décédée à Lyon (3e) le 24 mai 1957;
104° Griache (Eugénie-Augustine), née à Lyon (6e) le 9 juillet 1878, domiciliée à Francheville, décédée à Bron le 6 novembre 1955;
105° Bolle (Jeanne), née à Lyon (3e) le 5 février 1893, domiciliée à Givors, décédée à Givors le 4 août 1957;
106° Morellon (Henri), veuf de Tetus (Marie), né à Grezieu-la-Varenne le 13 octobre 1882, y domicilié, décédé à Alix le 12 novembre 1957;
107° Guillot (Marie), née à Mont-Evêque (Isère) le 29 avril 1872, domiciliée à Millery, décédée à Lyon (3e) le 30 juin 1957;
108° Savard (Jules), veuf de Champin (Marie), né à Arthel (Nièvre) le 3 mai 1870, domicilié à Millery, décédé à Lyon (3e) le 7 novembre 1957;
109° Truchon (Joseph), veuf de Berard (Marie), né à Miribel (Ain) le 9 octobre 1884, domicilié à Oullins, boulevard Emile-Zola, n° 54, décédé à Lyon (3e) le 12 juillet 1957;
110° Girod (Hubert), veuf de Mayet (Marie), né à Morlier (Jura) le 2 novembre 1887, domicilié à Pierre-Bénite, grande rue du Perron, n° 19, décédé à Villeurbanne le 13 août 1957;
111° Barange (Rose), épouse de Duperay (Louis), née à Vaugneray le 18 décembre 1888, domiciliée à Pollionnay, décédée à Lyon (5e) le 15 juin 1957;
112° Viricel (Elisa-Antoinette), née à Chazelles-sur-Lyon (Loire) le 25 janvier 1876, domiciliée à Saint-Genis-Laval, y décédée le 14 octobre 1957;
113° Mencini (Adria), épouse de Franceschini (Emile), née à Venise (Italie) le 23 mai 1895, domiciliée à Saint-Laurent-d'Agny, décédée à Lyon (3e) le 28 octobre 1957;
114° Banasiewiez (Josef), né à Huta (Pologne) le 20 février 1894, domicilié à Saint-Pierre-la-Palud, décédé à Lyon (3e) le 29 octobre 1957;
115° Brignon (Gabriel), né à Anse le 10 mai 1882, domicilié à Saint-Rambert-l'Ile-Barbe, rue Pierre-Baizet, n° 13, décédé à Lyon (5e) le 7 juillet 1957;
116° Gros (Louise), née à Lyon le 26 janvier 1882, domiciliée à Tassin-la-Demi-Lune, place Vauban, n° 3, décédée à Saint-Genis-Laval le 8 septembre 1957;
117° Benetiere (Antoinette-Marie), veuve de Portailler (Barthélemy), née à Saint-André-d'Apchon (Loire) le 26 février 1886, domiciliée à Thurins, décédée à Lyon (5e) le 13 juillet 1957;
118° Chantre (Eugénie), née à Thurins le 30 novembre 1875, y domiciliée, décédée à Lyon (5e) le 12 novembre 1957.
119° Poncet (Antoine) né à Lyon (7e) le 14 novembre 1875, domicilié à Venissieux, chemin du Moulin-à-Vent, n° 58 *bis*, décédé à Villeurbanne le 28 août 1957;
120° Fournet (Louis-André), né à Lyon (2e) le 24 décembre 1929, domicilié à Venissieux, rue Renan, n° 19, décédé à Lyon (3e) le 20 octobre 1957;
121° Vaffier (Antoinette), veuve de Segot (François), née à Simandre (Saône-et-Loire) le 17 juillet 1884, domiciliée à Villeurbanne, rue d'Alsace, n° 13, décédée à Saint-Genis-Laval le 22 avril 1957;
122° Verriere (Pierrette), veuve de Chorliet (Georges), née à Saint-Pierre-la-Palud le 2 avril 1879, domiciliée à Villeurbanne, rue Hippolyte-Khan, n° 99, décédée à Villeurbanne le 21 mai 1957;
123° Truffet (Alix-Françoise), veuve de Piegay (Léon), née à Tenay (Ain) le 28 décembre 1894, domiciliée à Villeurbanne, cours Tolstoï, n° 142, décédée à Villeurbanne le 8 juin 1957;
124° Zago (Mario), né à Santa Lucia di Piave (Italie) le 2 février 1905, domicilié à Villeurbanne, rue Jean-Jaurès, n° 1, décédé à Lyon (3e) le 6 juillet 1957;
125° Pandraud (Marie), veuve de Ruh (Rodolphe), née à Saint-Etienne (Loire) le 10 juillet 1870, domiciliée à Villeurbanne, rue du Quatre-Août, n° 31, décédée à Lyon (3e) le 10 août 1957;
126° Humbert-Labeaume (Marie), veuve de Bergoend (François), née à la Bridoire (Savoie) le 9 juin 1873, domiciliée à Villeurbanne, rue Hector-Berlioz, n° 5, décédée à Lyon (3e) le 2 septembre 1957;
127° Greffe (Henri), veuf de Lagault (Elise), né à Vienne (Isère) le 22 juillet 1886, domicilié à Villeurbanne, rue Damide, n° 5, décédé à Lyon (3e) le 4 septembre 1957;
128° Combet (Louise-Benoite), née à Lyon (6e) le 4 novembre 1883, domiciliée à Villeurbanne, rue Louis-Galvani, n° 18, décédée à Lyon (3e) le 11 septembre 1957;
129° Dufour (Marie-Joséphine), veuve de Ruet (Louis), née à Lyon (6e) le 18 octobre 1881, domiciliée à Villeurbanne, rue Michel-Servet, n° 34, décédée à Lyon (3e) le 20 septembre 1957;
130° Jacquin (Jeanne-Marie-Joséphine), veuve de Morellet (Félix), née à Arinthod (Jura) le 16 janvier 1878, domiciliée à Villeurbanne, rue Paul-Verlaine, n° 4, décédée à Villeurbanne le 20 octobre 1957;
131° Petit (Jean), veuf de Clerc (Jeanne), né à Villefranche-sur-Saône le 26 décembre 1879, domicilié à Villeurbanne, rue Courteline, n° 30, décédé à Alix le 11 novembre 1957;
132° Gentil (Marie-Louise), veuve de Bourlhomme (Louis), née à Villeurbanne le 14 décembre 1892, y domiciliée, grande-rue des Charpennes, n° 61, décédée à Lyon (3e) le 11 novembre 1957;
133° Cavallero (Madeleine), épouse de Bonausea (Antoine), née à Virle-Piémonte (Italie) le 28 juillet 1889, domiciliée à Villeurbanne, avenue Condorcet, n° 34, décédée à Lyon (3e) le 18 novembre 1957.
134° Barthelemy (Marie), née à Saint-Max (Meurthe-et-Moselle) le 15 novembre 1886, domiciliée à Villeurbanne, rue de l'Hippodrome, n° 25, décédée à Lyon (3e) le 27 novembre 1957.

Par jugement en date du 17 septembre 1958, le tribunal de première instance d'Auch a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites par l'article 770 du code civil préalablement à l'envoi en possession des successions de:

1° Laborie (Marie-Louise-Pulchérie), veuve Polastron (Jean), née à Auch le 14 novembre 1880, domiciliée à Auch où elle est décédée le 7 novembre 1953;
2° Léon-Bernard Carde, divorcé Lacombe (Suzanne), né à Pavie le 31 juillet 1880, domicilié audit lieu et décédé à Auch le 4 mai 1951;
3° Ceres (Henri-Joseph), né à Auch le 29 mars 1889, demeurant à Preignan, y décédé le 1er janvier 1953;
4° Abadie (Marie-Jeanne-Françoise), domiciliée à Puylausic, y décédée le 17 mai 1943;
5° Penent (Léonie), née à Idrac-Respaillès le 24 octobre 1878, domiciliée à Auch, y décédée le 31 août 1955;
6° Lefort (Catherine), née à Paris (5e) le 15 février 1881, domiciliée à Auch, y décédée le 14 mars 1956;
7° Racio (Henri), né à Auch le 30 octobre 1862, domicilié à Auch, y décédé le 26 décembre 1948.

SUCCESSIONS VACANTES EN ALGERIE

Veuve Tringuier, née Fischer (Marie-Thérèse), née le 8 novembre 1889 à Marseille, fille de Fischer (Louise), décédée en son domicile le 21 mai 1958, à Francis-Garnier, canton de Ténès. Actif: environ 937.974 F.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère des armées.

Avis relatif à l'ouverture de deux concours pour le recrutement d'adjoints administratifs stagiaires à l'administration centrale du ministère des armées (terre, air, marine), à l'administration centrale du ministère du travail et à la caisse nationale de sécurité sociale.

Deux concours pour le recrutement de vingt-sept adjoints administratifs stagiaires dont:
Neuf pour l'administration centrale du ministère des armées (terre);
Quatre pour l'administration centrale du ministère des armées (air);
Deux pour l'administration centrale du ministère des armées (marine);
Dix pour l'administration centrale du ministère du travail;
Deux pour la caisse nationale de sécurité sociale,
auront lieu à Paris les 17 et 18 novembre 1958.

CONDITIONS D'ADMISSION

Premier concours.

I. — Age. — Plus de dix-sept ans et moins de trente ans au 1er janvier 1958.
Toutefois, la limite d'âge supérieure peut être reculée, le cas échéant, d'une durée égale au temps de services validables pour l'établissement du droit à pension et de un an par enfant à charge, sans pouvoir toutefois excéder l'âge de quarante ans.

II. — Diplômes exigés. — Brevet d'études du premier cycle du second degré ou diplôme au moins équivalent

Second concours.

Le second concours est ouvert, sans conditions de diplôme, aux fonctionnaires ou agents de l'Etat ayant accompli au moins deux années de services publics, dont une année de services civils effectifs, et âgés de moins de cinquante ans au 1er janvier 1958.

Les services militaires effectués en Indochine et en Corée étant assimilés à des services civils accomplis dans une administration de l'Etat, à quelque titre que ce soit, les anciens combattants d'Indochine et de Corée peuvent, sous réserve de satisfaire aux conditions d'âge et de services requises, prendre part également à ce concours.

DATE DE CLÔTURE DU REGISTRE DES INSCRIPTIONS

Les demandes d'inscription devront être adressées au ministère des armées (terre), direction des personnels civils, 1er bureau, 10, rue Saint-Dominique, Paris (7e), avant le 19 octobre 1958.

Les demandes parvenues après cette date ne pourraient être examinées.

Le lieu d'exercice des fonctions est exclusivement à Paris.

Indices de traitements: adjoint administratif, 150-285; adjoint administratif chef de groupe, 205-330.

Ministère du travail.

Avis relatif à la création d'un conseil de prud'hommes à Soissons (Aisne).

(Application de l'article 3 *a* du livre IV du code du travail, loi du 23 juillet 1957.)

En application de l'article 3 du livre IV du code du travail, le ministre du travail envisage de prendre, de concert avec le garde des sceaux, ministre de la justice, un décret portant création d'un conseil de prud'hommes à Soissons (Aisne).

La compétence territoriale du conseil de prud'hommes de Soissons s'étendrait aux communes du canton de Soissons et aux communes de Braine, Mont-Notre-Dame, Vierzy, Bucy-le-Long, Chivres-Val, Vailly-sur-Aisne, Ambleny, Montigny-Lengrain, Vic-sur-Aisne, Villers-Cotterêts, Pisseleux.

Ce conseil comprendrait une section industrielle et une section commerciale.

La répartition des professions justiciables dudit conseil et le nombre des prud'hommes patrons, ouvriers et employés seraient fixés par catégorie, conformément au tableau annexé au présent avis.

Pour la spécification des professions comprises dans les différentes catégories de la section industrielle, il convient de se référer à la nomenclature analytique des métiers et des activités individuelles établie par l'institut national de la statistique et des études économiques.

Pour la spécification des professions comprises dans les différentes catégories de la section commerciale, il convient de se référer à la nomenclature des entreprises, établissements et toutes activités collectives établie par l'institut national de la statistique et des études économiques et rendue obligatoire par le décret du 16 janvier 1947.

Dans un délai d'un mois, les chambres de commerce et de métiers, les organisations professionnelles et toutes personnes intéressées sont priées, conformément à l'article 3 *a* du livre IV du code du travail, de faire connaître leurs observations et avis au sujet de la création envisagée.

Les communications devront être adressées au ministère du travail, 127, rue de Grenelle, Paris (7e).

TABLEAU ANNEXE

PROJET DE CREATION D'UN CONSEIL DE PRUD'HOMMES A SOISSONS (AISNE)

A. — SECTION INDUSTRIELLE

1re *catégorie.*

Nombre de prud'hommes: patrons, 2; ouvriers, 2.

06 Mines. Carrières. — 07 Terrassement. — 08 Taille de pierres. — 09 Maçonnerie et métiers connexes. — 10 Couverture. Fumisterie. Plomberie. Installations sanitaires. — 11 Peinture. Décoration. — 28 Verrerie (production). — 29 Ouvriers du travail du verre et assimilés. — 36 Briqueterie. Céramique. — 37 Conducteurs de fours et assimilés. — 57 Travail du bois brut. — 58 Charpente en bois. — 59 Menuiserie. Ebénisterie. — 60 Charronnage. Carrosserie. — 61 Boissellerie. Tonnellerie. — 62 Métiers divers du bois et matières connexes (tabletterie, bois, matières plastiques, os, ivoire, écaille, etc.). — 63 Ouvriers du bois (S. A. I.).

2e *catégorie.*

Nombre de prud'hommes: patrons, 2; ouvriers, 2.

12 Production des métaux. Fonderie. — 13 Laminage. Etirage. Tréfilage. — 14 Moulage. — 15 Forge. Serrurerie. Ferronnerie. — 16 Coutellerie. Ciselleric. — 17 Chaudronnerie et activités connexes. — 18 Charpente en fer. — 19 Mécanique I. Ajusteurs. Monteurs. Réparateurs et métiers connexes. — 20 Mécanique II. Ouvriers sur machines. — 21 Soudure. — 22 Horlogerie. — 23 Métiers divers du travail des métaux et assimilés. — 24 Métiers mal désignés de la métallurgie et du travail des métaux. — 25 Bijouterie. Orfèvrerie. — 26 Electricité. — 27 Radioactivité.

3e *catégorie.*

Nombre de prud'hommes: patrons, 2; ouvriers, 2.

30 Photographie. — 31 Photogravure. Gravure à l'acide. — 32 Composition. Impression. — 33 Reliure. Brochage. — 34 Travail du papier, du carton. — 35 Papier et carton (fabrication). — 38 Chimistes et assimilés. — 39 Ouvriers de la chimie et assimilés. — 40 Apprêt. Blanchiment. Teinture. — 41 Métiers de l'alimentation (n. d. a.). — 42 Ouvriers du travail des boissons. — 43 Meunerie. — 44 Boulangerie. Pâtisserie. — 45 Cuisine. — 46 Abattage. Travail des viandes. — 47 Laiterie. Beurrerie. Fromagerie. — 48 Textiles. — 49 Couture. Mode. Lingerie. Vêtement. — 50 Chapellerie. — 51 Tapisserie. Matelasserie. — 52 Vannerie. Brosserie, Perles. Plumes. Cheveux. Fleurs artificielles. — 53 Chaussures. — 54 Travail du cuir (n. d. a.). — 55 Pelleterie. — 56 Tannerie. Mégisserie. Corroierie. — 64 Conducteurs d'animaux de portage ou de trait et véhicules hippomobiles. — 65 Conducteurs d'engins de transport automobiles terrestres et assimilés. — 66 Conducteurs d'engins de transport sur rails. — 67 Autres ouvriers n'ayant pu être intégrés dans l'un des groupes précédents. — 68 Ouvriers spécialisés sur machines. — 69 Ouvriers de la manutention. — 70 Manœuvres. — 71 Ouvriers mal désignés. — 72 Gravure. Pharmacie.

B. — SECTION COMMERCIALE

1re *catégorie.*

Nombre de prud'hommes: patrons, 2; ouvriers, 2.

70 Commerces non spécialisés. — 73 Commerces de matières premières. Matériaux, combustibles. — 74 Commerces de quincaillerie, machines, véhicules. — 76 Commerces divers. — 79 Commerces de récupération. — 80 Commerces mal désignés. — 81 Intermédiaires et auxiliaires du commerce et de l'industrie. — 82 Cession et gestion des biens et de droits. — 83 Banque et bourse. — 84 Assurances et, pour la partie commerciale, les industries inscrites aux 1re et 2e catégories de la section de l'industrie.

2e *catégorie.*

Nombre de prud'hommes: patrons, 2; ouvriers, 2.

69 Commerces agricoles et alimentaires. — 72 Commerces et spectacles non sédentaires. — 75 Commerces des textiles, de l'habillement et des cuirs. — 77 Hôtellerie. — 78 Débits de boissons, de tabacs. — 88 Spectacles sédentaires. Maisons de retraites privées. Maisons de santé privées. Gens de maison et, pour la partie commerciale, les industries inscrites à la 3e catégorie de la section de l'industrie.

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis complétant l'avis de concours relatif au recrutement d'un aspirant professeur chargé de l'enseignement général (section Lettres) à l'institution nationale des jeunes aveugles.

L'avis de concours relatif au recrutement d'un aspirant professeur chargé de l'enseignement général (section Lettres) à l'institution nationale des jeunes aveugles (*Journal officiel* du 17 septembre 1958) est complété comme suit:

« Ce concours, ayant pour but de recruter un professeur chargé d'apprendre à de toutes petites filles ce qui est enseigné aux jardins d'enfants, sera réservé aux candidates du sexe féminin. »

Avis de vacance d'un poste de médecin inspecteur divisionnaire, directeur départemental de la santé dans le département de la Seine.

Un poste de médecin inspecteur divisionnaire, directeur départemental de la santé, est vacant dans le département de la Seine.

Peuvent seuls présenter leur candidature à ce poste les médecins inspecteurs divisionnaires de la santé.

Les intéressés sont priés de se faire connaître dans un délai de deux semaines à compter du jour de la publication du présent avis au 2e bureau de la direction de l'administration générale, du personnel et du budget du ministère de la santé publique et de la population, 7, rue de Tilsitt, Paris (17e).

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels
JEAN-PAUL MARTIN

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS

Compte chèque postal 1.014.00, Paris,

ET DANS SES SUCCURSALES DES DEPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

COMPTEURS ET MOTEURS ASTER

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 456.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL : 4, RUE DU GÉNÉRAL-FOY, A PARIS

R. C. : Seine n° 54-B 5717.

OBLIGATIONS DE 1.000 F 5 0/0 1930

Amortissement au 1er novembre 1958.

La société, ayant usé de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a utilisé par rachats en Bourse de 15 obligations une partie de la somme prévue pour l'amortissement au 1er novembre 1958.

La totalité de la somme n'ayant pas été employée, un tirage au sort, qui a porté sur 548 obligations, a été effectué le 23 septembre 1958.

Liste numérique des 548 obligations 5 0/0 1930 sorties au tirage et des obligations restant à rembourser sur tirages antérieurs.

Les deux chiffres entre parenthèses placés à la suite du numéro indiquent l'année d'échéance du remboursement.

14	(58)	455	(58)	841	(57)	1.351	(57)	1.919	(57)	2.289	(56)	3.056	(58)	3.901	(58)	4.616	(57)	5.810	(58)
52	(58)	465	(58)	846	(58)	1.354	(58)	1.920	(58)	2.303	(58)	3.057	(58)	3.904	(58)	4.617	(57)	5.835	(53)
59	(57)	466	(58)	852	(57)	1.356	(58)	1.922	(57)	2.304	(54)	3.076	(58)	3.905	(58)	4.619	(58)	5.843	(58)
71	(57)	468	(58)	873	(58)	1.357	(57)	1.923	(58)	2.318	(58)	3.079	(58)	3.908	(58)	4.636	(54)	5.893	(57)
106	(58)	482	(58)	877	(57)	1.359	(57)	1.925	(58)	2.347	(58)	3.144	(58)	3.939	(58)	4.637	(58)	5.924	(58)
107	(58)	486	(58)	879	(58)	1.369	(58)	1.926	(58)	2.352	(57)	3.147	(58)	3.940	(58)	4.640	(57)	5.934	(58)
112	(56)	487	(58)	895	(58)	1.390	(58)	1.927	(58)	2.353	(56)	3.150	(58)	3.949	(58)	4.641	(57)	5.940	(58)
136	(55)	491	(58)	900	(57)	1.391	(58)	1.928	(57)	2.357	(56)	3.181	(58)	3.954	(58)	4.643	(57)	5.965	(58)
155	(57)	493	(58)	903	(58)	1.396	(58)	1.930	(58)	2.360	(56)	3.185	(58)	3.956	(57)	4.646	(58)	6.003	(57)
163	(55)	494	(58)	906	(58)	1.428	(58)	1.931	(57)	2.361	(58)	3.190	(58)	3.957	(58)	4.648	(57)	6.010	(58)
164	(58)	498	(58)	921	(58)	1.429	(58)	1.945	(58)	2.363	(56)	3.232	(58)	3.981	(57)	4.652	(58)	6.049	(58)
174	(58)	516	(57)	952	(58)	1.430	(58)	1.958	(57)	2.369	(56)	3.250	(58)	3.982	(57)	4.658	(58)	6.053	(58)
180	(58)	534	(58)	956	(58)	1.458	(58)	1.959	(58)	2.371	(58)	3.254	(57)	3.985	(57)	4.675	(56)	6.118	(56)
189	(57)	566	(58)	957	(58)	1.466	(58)	1.964	(58)	2.386	(58)	3.259	(57)	3.986	(57)	4.696	(58)	6.119	(56)
204	(58)	576	(57)	1.010	(57)	1.571	(57)	1.972	(58)	2.393	(58)	3.266	(57)	3.991	(58)	4.710	(58)	6.120	(58)
206	(58)	578	(58)	1.154	(58)	1.580	(56)	1.974	(58)	2.422	(58)	3.268	(58)	3.992	(57)	4.712	(58)	6.137	(58)
209	(58)	620	(58)	1.157	(58)	1.588	(58)	1.983	(58)	2.425	(58)	3.273	(58)	4.023	(58)	4.727	(58)	6.145	(58)
211	(58)	622	(58)	1.159	(58)	1.592	(57)	1.986	(58)	2.438	(58)	3.300	(58)	4.025	(58)	4.762	(58)	6.152	(58)
219	(58)	623	(58)	1.160	(58)	1.593	(55)	1.987	(57)	2.451	(57)	3.306	(58)	4.027	(58)	4.804	(57)	6.189	(58)
221	(58)	625	(58)	1.170	(57)	1.594	(58)	1.988	(57)	2.468	(58)	3.324	(58)	4.030	(58)	4.805	(52)	6.208	(58)
223	(58)	632	(58)	1.171	(57)	1.596	(52)	2.007	(57)	2.505	(58)	3.332	(56)	4.031	(57)	4.827	(58)	6.211	(57)
224	(58)	697	(58)	1.174	(57)	1.620	(58)	2.008	(58)	2.517	(55)	3.333	(58)	4.032	(58)	4.829	(57)	6.217	(57)
227	(56)	770	(56)	1.178	(57)	1.669	(58)	2.053	(58)	2.520	(58)	3.339	(57)	4.036	(57)	4.887	(57)	6.219	(58)
231	(57)	776	(56)	1.180	(58)	1.672	(58)	2.057	(58)	2.536	(57)	3.340	(58)	4.040	(58)	4.890	(58)	6.225	(57)
268	(58)	777	(58)	1.182	(58)	1.676	(58)	2.080	(58)	2.563	(57)	3.342	(58)	4.052	(58)	4.901	(58)	6.226	(57)
278	(58)	778	(56)	1.183	(58)	1.699	(56)	2.083	(58)	2.574	(58)	3.361	(58)	4.075	(56)	4.902	(58)	6.228	(58)
318	(58)	779	(56)	1.184	(58)	1.701	(57)	2.085	(54)	2.576	(58)	3.364	(58)	4.100	(58)	4.957	(57)	6.230	(58)
341	(57)	780	(56)	1.188	(58)	1.710	(58)	2.094	(58)	2.577	(58)	3.380	(58)	4.102	(57)	4.959	(57)	6.233	(58)
355	(58)	781	(57)	1.190	(57)	1.713	(58)	2.095	(56)	2.579	(57)	3.386	(58)	4.105	(58)	4.962	(58)	6.239	(57)
362	(58)	785	(58)	1.194	(57)	1.718	(58)	2.097	(58)	2.601	(58)	3.391	(58)	4.112	(58)	4.964	(57)	6.242	(55)
365	(58)	787	(58)	1.197	(57)	1.721	(58)	2.098	(57)	2.602	(58)	3.397	(58)	4.113	(58)	4.982	(58)	6.244	(58)
366	(58)	792	(57)	1.202	(58)	1.734	(58)	2.100	(56)	2.604	(56)	3.419	(58)	4.118	(58)	4.983	(58)	6.262	(56)
372	(58)	793	(58)	1.208	(58)	1.740	(58)	2.106	(58)	2.606	(58)	3.430	(58)	4.151	(58)	5.009	(57)	6.267	(56)
379	(58)	796	(56)	1.210	(57)	1.742	(55)	2.109	(58)	2.607	(58)	3.431	(58)	4.183	(58)	5.011	(57)	6.268	(55)
383	(58)	797	(57)	1.229	(54)	1.743	(57)	2.114	(57)	2.609	(56)	3.443	(58)	4.199	(58)	5.024	(58)	6.269	(57)
391	(58)	798	(58)	1.230	(58)	1.789	(57)	2.172	(58)	2.652	(58)	3.473	(57)	4.215	(55)	5.108	(58)	6.271	(58)
398	(58)	801	(57)	1.237	(57)	1.800	(58)	2.173	(57)	2.660	(53)	3.474	(57)	4.273	(58)	5.111	(58)	6.272	(57)
404	(58)	802	(57)	1.240	(57)	1.812	(58)	2.175	(55)	2.662	(57)	3.476	(58)	4.276	(58)	5.112	(58)	6.275	(56)
407	(58)	805	(56)	1.243	(58)	1.834	(58)	2.177	(55)	2.667	(58)	3.485	(57)	4.278	(57)	5.146	(58)	6.277	(55)
410	(58)	808	(57)	1.268	(58)	1.895	(58)	2.208	(58)	2.670	(58)	3.538	(58)	4.286	(58)	5.148	(58)	6.280	(56)
413	(58)	810	(58)	1.272	(56)	1.897	(58)	2.242	(58)	2.673	(57)	3.540	(58)	4.291	(58)	5.149	(57)	6.282	(57)
417	(58)	811	(58)	1.273	(58)	1.908	(58)	2.247	(57)	2.676	(58)	3.551	(58)	4.302	(58)	5.150	(58)	6.283	(58)
441	(58)	813	(57)	1.276	(58)	1.913	(58)	2.248	(58)	2.677	(56)	3.552	(58)	4.313	(57)	5.223	(57)	6.313	(58)
442	(58)	815	(56)	1.278	(58)	1.914	(58)	2.261	(58)	2.678	(56)	3.570	(57)	4.321	(58)	5.225	(57)	6.326	(57)
445	(58)	817	(58)	1.290	(58)	1.916	(58)	2.263	(58)	2.682	(56)	3.576	(58)	4.348	(58)	5.269	(58)	6.331	(58)
448	(58)	838	(58)	1.298	(58)	1.918	(58)	2.266	(58)	2.683	(58)	3.582	(56)	4.351	(58)	5.272	(58)	6.339	(57)
										2.686	(58)	3.583	(58)	4.353	(58)	5.297	(58)	6.394	(58)
										2.688	(58)	3.586	(57)	4.367	(58)	5.308	(58)	6.395	(58)
										2.690	(57)	3.589	(58)	4.371	(58)	5.315	(58)	6.403	(58)
										2.708	(58)	3.602	(58)	4.372	(58)	5.317	(58)	6.413	(58)
										2.714	(57)	3.605	(58)	4.373	(58)	5.325	(58)	6.421	(58)
										2.719	(57)	3.623	(58)	4.374	(56)	5.369	(58)	6.444	(58)
										2.721	(57)	3.653	(58)	4.377	(56)	5.371	(58)	6.446	(58)
										2.722	(57)	3.685	(58)	4.391	(57)	5.377	(58)	6.452	(58)
										2.753	(58)	3.693	(58)	4.407	(58)	5.379	(58)	6.479	(58)
										2.756	(58)	3.703	(55)	4.408	(57)	5.380	(57)	6.484	(58)
										2.817	(57)	3.708	(55)	4.409	(57)	5.382	(58)	6.490	(55)
										2.833	(58)	3.745	(58)	4.412	(58)	5.494	(57)	6.493	(57)
										2.841	(58)	3.774	(56)	4.414	(57)	5.495	(58)	6.494	(58)
										2.844	(56)	3.777	(58)	4.444	(56)	5.497	(56)	6.496	(55)
										2.867	(57)	3.780	(58)	4.448	(54)	5.498	(58)	6.497	(58)
										2.913	(58)	3.801	(58)	4.450	(58)	5.518	(58)	6.498	(56)
										2.917	(58)	3.804	(57)	4.451	(58)	5.536	(58)	6.518	(58)
										2.953	(58)	3.812	(58)	4.452	(55)	5.554	(58)	6.523	(58)
										2.954	(57)	3.826	(58)	4.453	(56)	5.563	(57)	6.598	(58)
										2.956	(58)	3.827	(58)	4.488	(58)	5.599	(58)	6.612	(56)
										2.957	(58)	3.828	(58)	4.490	(57)	5.600	(57)	6.649	(58)
										2.961	(57)	3.829	(57)	4.495	(58)	5.671	(57)	6.675	(58)
										2.963	(56)	3.831	(57)	4.528	(58)	5.678	(57)	6.685	(57)
										2.965	(58)	3.833	(58)	4.544	(58)	5.684	(57)	6.691	(58)
										2.969	(58)	3.849	(58)	4.566	(58)	5.685	(58)	6.695	(57)
										2.999	(58)	3.854	(57)	4.584	(53)	5.686	(58)	6.726	(57)
										3.003	(58)	3.859	(57)	4.586	(57)	5.741	(58)	6.740	(58)
										3.047	(58)	3.860	(58)	4.596	(57)	5.746	(58)	6.752	(58)
										3.050	(58)	3.884	(57)	4.612	(56)	5.748	(58)	6.753	(58)
										3.054	(57)	3.894	(58)	4.613	(57)	5.781	(58)	6.758	(58)
										3.055	(58)	3.895	(58)	4.615	(58)	5.809	(55)	6.776	(57)

6.777	(58)	7.438	(58)	8.083	(58)	8.760	(53)	9.367	(58)
6.779	(57)	7.442	(56)	8.086	(58)	8.766	(57)	9.370	(57)
6.824	(58)	7.443	(57)	8.094	(57)	8.767	(57)	9.374	(57)
6.827	(58)	7.447	(58)	8.097	(57)	8.768	(58)	9.389	(58)
6.830	(57)	7.448	(58)	8.100	(57)	8.785	(53)	9.393	(57)
6.835	(57)	7.487	(58)	8.104	(58)	8.833	(58)	9.396	(57)
6.837	(57)	7.488	(58)	8.169	(58)	8.842	(58)	9.399	(58)
6.839	(58)	7.499	(58)	8.220	(58)	8.844	(58)	9.401	(58)
6.842	(57)	7.504	(58)	8.233	(58)	8.889	(58)	9.402	(58)
6.860	(57)	7.505	(58)	8.241	(57)	8.892	(57)	9.410	(58)
6.861	(57)	7.510	(57)	8.246	(58)	8.893	(58)	9.423	(57)
6.863	(58)	7.526	(58)	8.249	(58)	8.896	(57)	9.424	(57)
6.930	(57)	7.529	(58)	8.262	(58)	8.897	(57)	9.426	(57)
6.950	(58)	7.531	(58)	8.278	(57)	8.903	(58)	9.464	(57)
6.993	(58)	7.536	(58)	8.284	(57)	8.905	(58)	9.474	(58)
6.994	(58)	7.541	(58)	8.289	(58)	8.952	(58)	9.486	(58)
6.999	(55)	7.543	(58)	8.292	(57)	8.956	(58)	9.487	(57)
7.000	(57)	7.544	(58)	8.293	(53)	9.024	(55)	9.490	(58)
7.003	(58)	7.548	(58)	8.295	(58)	9.025	(58)	9.492	(57)
7.035	(58)	7.570	(58)	8.298	(56)	9.026	(57)	9.499	(57)
7.044	(57)	7.576	(58)	8.299	(55)	9.027	(58)	9.500	(52)
7.045	(57)	7.668	(58)	8.300	(57)	9.034	(57)	9.501	(57)
7.050	(58)	7.720	(58)	8.301	(58)	9.037	(57)	9.502	(58)
7.055	(58)	7.723	(57)	8.302	(58)	9.039	(56)	9.504	(54)
7.097	(58)	7.724	(57)	8.307	(58)	9.041	(58)	9.508	(58)
7.098	(58)	7.731	(58)	8.310	(58)	9.042	(58)	9.511	(56)
7.156	(58)	7.790	(57)	8.311	(58)	9.043	(55)	9.522	(58)
7.158	(57)	7.795	(56)	8.330	(58)	9.050	(58)	9.523	(57)
7.184	(58)	7.796	(55)	8.345	(57)	9.100	(58)	9.527	(57)
7.185	(58)	7.797	(54)	8.347	(58)	9.122	(58)	9.567	(57)
7.187	(58)	7.809	(58)	8.349	(57)	9.199	(58)	9.652	(57)
7.300	(57)	7.849	(58)	8.377	(58)	9.209	(58)	9.668	(58)
7.349	(58)	7.863	(58)	8.388	(56)	9.229	(58)	9.711	(56)
7.350	(58)	7.870	(58)	8.392	(56)	9.238	(57)	9.714	(57)
7.354	(58)	7.891	(58)	8.409	(57)	9.254	(57)	9.724	(58)
7.356	(57)	7.898	(57)	8.543	(58)	9.255	(58)	9.738	(58)
7.387	(57)	7.899	(57)	8.546	(57)	9.257	(57)	9.739	(58)
7.388	(57)	7.902	(58)	8.559	(58)	9.258	(56)	9.741	(57)
7.390	(57)	7.903	(58)	8.570	(58)	9.259	(56)	9.775	(58)
7.393	(57)	7.919	(58)	8.583	(58)	9.260	(58)	9.784	(57)
7.401	(57)	7.933	(58)	8.592	(57)	9.261	(57)	9.790	(58)
7.403	(57)	7.935	(58)	8.593	(58)	9.262	(58)	9.797	(58)
7.404	(57)	8.003	(56)	8.619	(58)	9.266	(57)	9.819	(58)
7.406	(58)	8.010	(58)	8.704	(57)	9.273	(56)	9.825	(58)
7.410	(58)	8.022	(57)	8.705	(57)	9.287	(58)	9.828	(58)
7.422	(55)	8.023	(57)	8.716	(58)	9.290	(58)	9.833	(58)
7.423	(58)	8.062	(58)	8.745	(58)	9.292	(56)	9.837	(58)
7.425	(57)	8.063	(58)	8.748	(58)	9.293	(58)	9.839	(58)
7.427	(55)	8.068	(58)	8.749	(57)	9.324	(58)	9.851	(58)
7.428	(58)	8.073	(57)	8.750	(58)	9.329	(58)	9.869	(58)
7.432	(57)	8.074	(58)	8.753	(56)	9.336	(58)	9.919	(56)
7.433	(58)	8.075	(57)	8.755	(54)	9.359	(58)	9.961	(57)
7.434	(56)	8.081	(57)	8.756	(57)				

Les obligations sorties au tirage en 1958 seront remboursables sans frais, à partir du 1er novembre 1958, coupon au 1er mai 1959 attaché, à raison de 1.000 F pour les obligations nominatives et au porteur, aux guichets des siège, succursales et agences du Crédit commercial de France.

Le montant du remboursement se décompose comme suit : prix d'émission, 980 F ; prime de remboursement, 20 F.

Conventions franco-étrangères. — Montant de la taxe proportionnelle relative à la prime de remboursement dont sont exonérés les bénéficiaires des conventions : 2,20 F lorsque l'exonération est totale.

LA GAULOISE

SOCIÉTÉ DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 100.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL : LE PONTET (VAUCLUSE)

Registre du commerce : Avignon n° 57-B 148.

Obligations 4 1/4 0/0 1945 *de* 5.000 *F.*

LISTE NUMERIQUE

1° De la série des 23 obligations amorties au quatrième tirage au sort du 7 octobre 1958 formant, avec les titres rachetés en Bourse, la totalité de l'annuité à amortir au 1er novembre 1958. Ces obligations seront remboursables à 5.000 F ;

2° Des séries sorties au tirage précédent et parmi lesquelles figurent des obligations non encore présentées au remboursement.

NUMÉROS	ANNÉE de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉE de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉE de remboursement.
26 à 48	58	881 à 900	56	912 à 922	56

ETABLISSEMENTS PASCAL-VALLUIT & Cie

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS AU CAPITAL DE 128.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL : AVENUE BERTHELOT, VIENNE (ISÈRE)

Registre du commerce : Vienne n° 2035

Obligations 4 0/0 1945 *de* 5.000 *F.*

Douzième amortissement.

La société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a racheté en Bourse la totalité des 274 titres à amortir au 1er décembre 1958.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les amortissements antérieurs ont également été couverts par rachats en Bourse.

Société anonyme de Publications Périodiques

IMPRIMERIE E. DESFOSSES-NEOGRAVURE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.220.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL : 13, QUAI VOLTAIRE, A PARIS

Registre du commerce : Seine n° 55-B 620.

Obligations 4 1/4 0/0 1944 *de* 5.000 *F.*

Quatorzième amortissement.

La société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a utilisé par rachats en Bourse la totalité de la somme qui aurait été exigée pour le remboursement au pair des 118 obligations dont l'amortissement est prévu au 1er décembre 1958.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les amortissements antérieurs ont également été couverts par rachats en Bourse.

Société anonyme des Mines de Bitume et d'Asphalte du Centre

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 402.500.000 F

SIÈGE SOCIAL : 41, AVENUE MONTAIGNE, PARIS

Registre du commerce : Seine n° 55-B 12639.

Obligations 4 0/0 1945 *de* 5.000 *F.*

Treizième amortissement.

La société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a utilisé par rachats en Bourse la totalité de la somme qui aurait été exigée pour le remboursement au pair des 285 obligations dont l'amortissement est prévu au 1er décembre 1958.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les amortissements antérieurs ont également été couverts par rachats en Bourse.

SOCIETE D'ELECTRICITE MORS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 555.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL : 60, RUE DE PRONY, PARIS

Registre du commerce : Seine n° 54-B 8079.

Obligations de 5.000 F 6 0/0 1948.

LISTE NUMERIQUE

1° De la série comprenant les 306 obligations sorties au cinquième tirage au sort du 8 octobre 1958 formant, avec les titres rachetés en Bourse, la totalité de l'annuité à amortir au 1er novembre 1958. Ces obligations seront remboursables à 5.000 F ;

2° Des séries sorties aux tirages précédents et parmi lesquelles figurent des obligations non encore présentées au remboursement.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
1.146 à 1.520	56	2.031 à 2.218	57
1.521 à 1.641	57	2.365 à 2.495	57
1.642 à 2.030	55	2.496 à 2.881	58

AEROPORT DE PARIS

ETABLISSEMENT PUBLIC DOTÉ DE L'AUTONOMIE FINANCIÈRE

(Ordonnance du 24 octobre 1945. — Décret du 4 janvier 1947.)

DIRECTION GÉNÉRALE : 291, BOULEVARD RASPAIL, PARIS

Registre du commerce : Seine n° 55-B 1662.

Obligations nominatives 6 0/0 1951 de 100.000 F nominal.

Echéance du 1er décembre 1958.

Septième tirage effectué le 29 septembre 1958 pour amortissement de 31 obligations.

Tous les titres sortis aux tirages antérieurs ont été remboursés.

NUMÉROS	ANNÉE de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉE de remboursement.
68 à 80	1958	141 à 150	1958
108 à 110	»	175 à 179	»

Coupon échéance 1er décembre 1959 attaché.

Obligations nominatives 6 1/4 0/0 1951 de 100.000 F nominal.

Echéance du 1er décembre 1958.

Septième tirage effectué le 29 septembre 1958 pour amortissement de 86 obligations.

Tous les titres sortis aux tirages antérieurs ont été remboursés.

NUMÉROS	ANNÉE DE REMBOURSEMENT
507 à 592	1958

Coupon échéance 1er décembre 1959 attaché.

Les obligations désignées par le sort seront remboursables aux guichets de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris, à raison de 107.000 F pour l'emprunt 6 0/0 1951 et 115.000 F pour l'emprunt 6 1/4 0/0 1951.

ORFEVRERIE CHRISTOFLE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 198.750.000 F

SIÈGE SOCIAL : 8, RUE ROYALE, PARIS

Registre du commerce : Seine n° 56-B 326.

Obligations 4 0/0 1945 *de* 5.000 F.

Treizième amortissement.

La société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a racheté en Bourse les 154 obligations dont l'amortissement est prévu au 15 décembre 1958.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Tous les titres amortis antérieurement par tirage ont été présentés au remboursement.

Société anonyme de Construction « PONTS A BASCULE »

CAPITAL : 82.836.000 F

SIÈGE SOCIAL : A VOIRON (ISÈRE)

R. C. : Grenoble n° 2152.

Obligations 4 1/4 0/0 1945 de 5.000 F.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, la Société anonyme de construction « Ponts à bascule » a procédé au rachat en Bourse de 15 obligations prévues à l'amortissement du 15 décembre 1958.

Les amortissements ont été effectués par rachats en Bourse.

(Le tableau d'amortissement a été publié au Journal officiel *du 5 mars* 1946.)

SOCIETE VINCEY-BOURGET

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.200.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL : 47, RUE DE MONCEAU, PARIS (8e)

R. C. : Seine n° 54-B 5784.

Obligations « Tubes de Vincey » 4 1/4 0/0 1943.

Quinzième amortissement.

La société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a racheté en Bourse 10 obligations.

Il a été procédé au tirage au sort de 316 obligations.

Liste des 316 obligations sorties au tirage du 13 octobre 1958, remboursables à 2.000 F à partir du 1er décembre 1958, et des obligations restant à rembourser sur tirages antérieurs.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
95 à 100	1958	3.413 à 3.420	1958	7.441 à 7.447	1958
421 à 429	1957	3.473	»	7.501 et 7.502	1953
441 à 460	1958	3.571 à 3.580	»	7.508 à 7.510	»
731 à 740	»	3.711 à 3.720	»	7.713 à 7.720	1958
1.191 à 1.200	»	3.731 à 3.740	»	7.781 à 7.785	1957
1.321 à 1.330	»	4.131 à 4.140	»	7.790	»
1.421 à 1.423	1957	4.413 à 4.420	1957	7.885	1955
1.424 et 1.425	1958	4.454 à 4.460	1958	7.896 à 7.900	1958
1.521 à 1.525	1957	4.911 à 4.917	»	8.071 à 8.076	»
1.561 à 1.568	»	4.920	»	8.078 à 8.080	»
1.660 à 1.670	»	5.394 à 5.400	1957	8.182 à 8.190	»
2.172 à 2.176	»	5.463 à 5.470	1958	8.381 à 8.384	1956
2.191 à 2.200	1958	6.015 à 6.020	»	8.391 à 8.399	1958
2.221 à 2.230	»	6.306	1956	8.451 à 8.454	1957
2.311 à 2.320	»	6.381 à 6.384	1958	8.531 à 8.540	1958
2.378 à 2.380	1955	6.631 à 6.637	»	8.628 à 8.630	1955
2.381 à 2.390	1958	6.640	»	8.821 à 8.830	1958
2.442 à 2.444	1957	6.891 à 6.900	1957	8.961 à 8.968	»
2.541 à 2.550	1958	6.995 et 6.996	1956	9.003 à 9.010	»
2.741 à 2.750	»	7.061 et 7.062	1953	9.147 à 9.150	1957
2.881 et 2.882	1956	7.171 à 7.180	»	9.338 à 9.340	1958
3.101 à 3.110	1958	7.351 à 7.354	1948		

Ces obligations sont remboursables chez :

La banque L. Dupont et Cie, 26, avenue Franklin-D.-Roosevelt, à Paris (8e), et chez ses succursales et agences ;

La Société industrielle et financière des tubes, 6, rue Daru, à Paris (8e).

ESSO STANDARD

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE

(PRÉCÉDEMMENT DÉNOMMÉE : **Standard française des pétroles**)

AU CAPITAL DE 31.273.740.000 F

SIÈGE SOCIAL : 82, AVENUE DES CHAMPS-ELYSÉES, PARIS

R. C. : Seine n° 54-B 1005.

Obligations de 10.000 F 3 3/4 0/0 1945.

Treizième amortissement du 15 novembre 1958.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, Esso Standard, Société anonyme française, précédemment dénommée Standard française des pétroles, a utilisé par voie de rachat en Bourse la totalité de la treizième annuité prévue au tableau d'amortissement.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage.

L'amortissement des précédentes annuités ayant eu lieu par voie de rachat en Bourse, il n'existe pas de numéro restant à rembourser.

Société Française des Nouvelles Galeries Réunies

Rectificatif au *Journal officiel* du 26 juillet 1958 : page 7001, Obligations 4 1/2 0/0 1941, 3e colonne de chiffres, ajouter : « 7.491 à 7.500 (remboursement 1957) ».

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Sundeliovitz (Anatole-Isidore), né le 16 août 1937 à Paris (16e), demeurant à Paris (7e), 59, avenue de La Bourdonnais, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Sundel.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

DECLARATIONS

(Décret du 16 août 1901.)

19 septembre 1958. Déclaration à la préfecture du Pas-de-Calais. **Tourisme et Loisirs.** But : sorties de plein air sous forme d'excursions. Siège social : café veuve Lefebvre, place Jean-Jaurès, Méricourt-sous-Lens.

19 septembre 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. **Football-Club de Garges.** But : pratique des exercices physiques et notamment du football. Siège social : 3, rue Calmette, Garges-les-Gonesse (Seine-et-Oise).

20 septembre 1958. Déclaration à la préfecture de Foix. **Comité permanent des fêtes de Bénaix.** But : aider la municipalité à l'organisation des fêtes et réjouissances publiques. Siège social : mairie de Bénaix.

20 septembre 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. **Amicale laïque de Livry.** But : entretenir des relations amicales entre anciens élèves, parents d'élèves et amis des écoles publiques de Livry. Siège social : école publique de Livry (Calvados).

22 septembre 1958. Déclaration à la préfecture de police. **Union travailliste patronale.** But : grouper tous les chefs d'entreprises ainsi que les personnes chargées de responsabilités privées, désireux de propager et de réaliser les objectifs inclus dans le manifeste du 5 mai 1957, publié par la *Démocratie travailliste*. Siège social : 30, rue de Miromesnil, Paris.

22 septembre 1958. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Société de chasse Saint-Hubert de Cairon.** But : protection du gibier et répression du braconnage. Siège social : chez M. de Mascureau, président, Cairon.

1er octobre 1958. Déclaration à la préfecture de police. **Génie français.** But : encourager et récompenser les auteurs de travaux de génie en France, dans les départements, territoires et Etats de l'Union française et à l'étranger, dans le domaine de l'invention, de la recherche, de l'industrie, de l'artisanat, de la science, de la littérature, de la musique, du sport et plus généralement tout ce qui a trait directement ou indirectement aux arts ; apporter dans certains cas une aide matérielle aux auteurs de travaux de génie jugés dignes d'intérêt par le conseil d'administration. Siège social : 145, rue Nationale, Paris.

3 octobre 1958. Déclaration à la préfecture de la Charente-Maritime. **Groupe artistique rochelais.** But : développer l'amour de la scène, encourager le talent des artistes amateurs et leur donner la possibilité de manifester ce talent en public. Siège social : chez le trésorier, M. Godreau, rue Jean-Jacques-Rousseau, la Rochelle.

3 octobre 1958. Déclaration à la préfecture de Nantes. **Amicale des dominos.** But : œuvres sociales et touristiques. Siège social : salons du Chêne-Vert, route de Vannes, Nantes.

3 octobre 1958. Déclaration à la préfecture de Saint-Lô. **Comité du Grand Prix cycliste d'Hébécrévon.** But : organisation de courses cyclistes et autres fêtes sportives. Siège social : mairie d'Hébécrévon.

5 octobre 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Meaux. **Syndicat des commerçants, artisans, industriels et professions libérales de Thorigny et Pomponne.** But : défense des intérêts des adhérents. Siège social : 16, rue du Maréchal-Foch, Thorigny (Seine-et-Marne).

6 octobre 1958. Déclaration à la sous-préfecture du Havre. **Association d'éducation populaire ajiste de Fécamp.** But : promouvoir, soutenir, favoriser l'éducation populaire par des activités éducatives et récréatives telles que culture intellectuelle et artistique, initiatives de nature à retenir et à attacher au sol natal, institutions de nature à favoriser le bon emploi des loisirs. Siège social : boulevard de la République, Fécamp (Seine-Maritime).

6 octobre 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Pontarlier. **Association amicale des officiers de réserve de l'arrondissement de Pontarlier.** But : perfectionnement de l'instruction militaire des officiers de réserve, défense de leurs intérêts moraux et matériels. Siège social : Café Français, Pontarlier (Doubs).

6 octobre 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. **Association des parents d'élèves au collège technique de jeunes filles de Reims.** But : recherche des améliorations morales et matérielles dans l'intérêt général des élèves. Siège social : rue des Augustins, Reims (Marne).

6 octobre 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Bayonne. **Association amicale des officiers de réserve et assimilés de la justice militaire.** But : réunions, entraide, défense des intérêts moraux et matériels des membres de l'association, instruction militaire. Siège social : 10, avenue de la Marne, Biarritz (Basses-Pyrénées).

8 octobre 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. **Cinéphot.** But : développement de la technique et de l'art photographique et cinématographique. Siège social : 24, rue de Paris, Lens (Pas-de-Calais).

9 octobre 1958. Déclaration à la préfecture d'Alger. **Association pour le développement de la recherche économique et sociologique appliquée à l'agriculture algérienne.** But : recherches économiques et sociologiques appliquées à l'agriculture algérienne. Siège social : école nationale d'agriculture de Maison-Carrée.

10 octobre 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Châtellerault. **Association des donneurs de sang de la manufacture nationale d'armes de Châtellerault.** But : propagande du don du sang et groupement des donneurs de sang volontaires et occasionnels de la manufacture nationale d'armes de Châtellerault. Siège social : manufacture nationale d'armes de Châtellerault (Vienne).

10 octobre 1958. Déclaration à la préfecture de la Guadeloupe. **Association familiale catholique de Pointe-à-Pitre.** But : assurer auprès des pouvoirs publics, selon les dispositions de l'article 6 de l'ordonnance du 3 mars 1945, la représentation des intérêts matériels et moraux de ses membres. Siège social : salle paroissiale, 17 et 19, rue de la République, Pointe-à-Pitre.

14 octobre 1958. Déclaration à la préfecture de la Loire. **Centre catholique d'enseignement et de perfectionnement agricoles de Bossangoa.** But : création à Caiola, district de Bossangoa (Oubangui-Chari), d'un centre catholique d'enseignement et de perfectionnement agricoles avec toutes œuvres postscolaires s'y rattachant. Siège social : 69, rue Franklin, Saint-Etienne.

MODIFICATIONS

19 septembre 1958. Déclaration à la préfecture de police. **L'Aide morale aux Nord-Africains** transfère son siège social du 48, quai des Célestins, Paris, au 6, rue Barye, Paris.

25 septembre 1958. Déclaration à la préfecture des Vosges. Le **Comité d'aide aux vieillards** transfère son siège social de la salle d'œuvres Notre-Dame, Les Tambours, à Fallières, commune de Saint-Nabord.

1er octobre 1958. Déclaration à la préfecture de Rennes. **L'Association départementale des anciens combattants de la Résistance française d'Ille-et-Vilaine** modifie la composition de son bureau départemental et transfère son siège social du boulevard de la Liberté, baraque n° 8, Rennes, au 6, rue Jacques-Hesry, Paramé.

9 octobre 1958. Déclaration à la préfecture de la Loire. L'Amicale des donneurs de sang du canton de Firminy et environs change son titre, qui devient **Amicale des donneurs de sang de la vallée de l'Ondaine et des environs.** Siège social : mairie de Firminy.

15 octobre 1958. Déclaration à la préfecture de police. **La Marjolaine, association amicale des anciens combattants du 27e dragons,** transfère son siège social du 9, rue Victorien-Sardou, au 4, rue du Marché-Saint-Honoré, Paris.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.